

L'abbé Soulange-Bodin

Par Monseigneur **CHAPTAL**
Evêque d'Isionda
Paris Librairie Bloud et Gay

1926

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE, COLLÈGE, SÉMINAIRE

Enfance.

Jean-Baptiste-Roger Soulange-Bodin naquit à Naples, le 4 février 1861. Son père, alors consul général de France, était le fils de M. Soulange-Bodin, savant botaniste, qui avait fondé, à Ris-Orangis (Seine-et-Oise), un célèbre institut d'horticulture, au commencement du XIXème siècle. Sa mère, sœur de M. Mariani, l'ancien ambassadeur de France à Rome, était d'origine italienne. Ses premières années se passèrent sous le soleil napolitain, avec une nourrice italienne, dans un contact perpétuel avec la population ardente et enthousiaste de ce pays.

En 1869, sa famille le ramène en France et Roger devient élève de huitième, au Collège Stanislas, à Paris. La guerre éclate : ses parents s'établissent dans la résidence familiale d'Arcangues, près de Biarritz, en plein pays basque. Roger est placé au petit Séminaire de Laressore où, tous ses camarades sont basques. Il y reste un an (1870-1871) (1), et les amitiés qu'il y contracte sont pour lui des liens impérissables qui l'attacheront pour toujours à ce pays, où il reviendra en vacances pendant cinquante ans, et dont le charme pénétrant n'a cessé d'imprégner fortement son âme de prêtre.

La vivacité de son tempérament, l'impétuosité de son humeur, la chaleur communicative qui émane de toute son attitude, de sa voix, de ses gestes, de son accueil, ce talent de se rendre accessible à tous, son esprit batailleur, tout cela est d'origine italienne et basque, basque surtout.

Cette foi profonde, naïve, jaillissant en formules brèves et impétueuses, cette foi est napolitaine, cette foi est aussi du pays de saint Ignace, de saint François-Xavier. C'est une source qui ne tarira jamais et qui débordera sur tous les actes de sa vie.

Un troisième trait de sa physionomie est un sens profond de l'âme populaire. En Italie, les classes sociales sont plus rapprochées les unes des autres que dans beaucoup d'autres pays du Nord. L'âme du peuple compte davantage aux yeux du riche et de l'homme titré.

Dans le pays basque, les habitudes sociales et surtout l'esprit chrétien ont établi entre ceux qui détiennent l'autorité et les autres une égalité puisée aux sources les plus pures du christianisme. La fierté native d'un Basque, mêlée au sentiment très vif de sa dignité de chrétien, lui donne une majesté de citoyen romain qui n'exclut nullement la vénération respectueuse du pouvoir légitime.

Ces mœurs chrétiennes, traditionnelles, sont si puissantes et si vivaces que la loi civile, elle-même, doit s'incliner sous leur empire. Et c'est ainsi que l'abbé Soulange-Bodin

comprendra le peuple, ses besoins, ses aspirations, sa dignité. Il saura traiter avec l'homme de la rue, l'homme du chantier, l'homme du magasin, l'homme des champs, parce qu'ils lui sont familiers depuis son enfance et qu'il a appris à les aborder sans crainte, avec estime et d'ailleurs sans préjugés.

Collège.

Après le siège de Paris et la Commune, le petit Roger retournera à Stanislas, où il restera interne jusqu'à l'âge de 17 ans. Toute sa vie, il sera profondément reconnaissant de l'éducation reçue dans ce collège célèbre, mais on ne peut pas dire qu'il soit resté partisan de l'internat.

Le milieu familial lui est toujours apparu comme le champ d'exercice des vertus qui feront de l'enfant un homme aguerri aux luttes de la vie normale et un citoyen destiné à traiter avec d'autres citoyens.

Un article du règlement de Stanislas lui fut particulièrement cher. C'était la faculté qu'avait chaque élève d'assister, quand il le voulait, à la sainte messe, pendant la semaine ; ce n'était pas une obligation, c'était une faculté dont le jeune Roger usa bien souvent et qui fut l'origine de sa vocation.

Nous ne pouvons passer sous silence un incident, bien connu de ses anciens camarades de collège, et qui montrera ce qu'il y avait dans son tempérament de vivacité impétueuse et parfois outrée. Nous laissons la parole à M. Chanel, l'explorateur bien connu, qui le raconte dans une lettre à un ami : « Alors qu'il était élève de troisième, il fut le seul, cette année-là, à recevoir une « censure publique » : un mercredi, au cours de la promenade, la division ayant croisé des séminaristes de Saint-Sulpice, une série de « couac » leur fut adressée par Soulange. Soulange fut aussi le seul de sa division, si je ne me trompe, qui entra dans les ordres. »

Cet élève, dont la nature ardente supportait mal l'internat et la règle de la maison, était appelé familièrement par ses camarades « Jupin », sans doute à cause de sa haute taille et de son tempérament de boute-en-train. « C'était, dit l'un de ses camarades, M. Delom de Mézerac, un excellent et joyeux condisciple,

ardent au travail, ardent au jeu, plein de gaieté et d'entrain » (Echo de Sian, 15 juin 1925).

Au banquet des anciens élèves de Stanislas, le 3 février 1914, M. Soulange-Bodin, qui présidait ce jour-là, a évoqué les années d'enfance et de jeunesse passées dans son ancien collège. Il raconta une visite récente qu'il y fit avec un de ses anciens camarades, M. Joseph La vergne, et les souvenirs qui vinrent l'assaillir de toutes parts :

Nous franchîmes cette vieille porte qui a vu tant de générations, sous laquelle nous passions si souvent, étant jeunes, avec des sentiments si divers, — le cœur joyeux, quand on sortait, — le cœur serré quand il fallait rentrer, — le cœur lassé quand il fallait faire ces interminables promenades du mercredi, soit aux fortifications de Montrouge, soit au Bois, soit aux Tuileries.

Nous n'avions pas encore, à cette époque, la propriété de Bellevue, ni surtout ces excellentes sorties qui remplacent les promenades.

Nous étions à peine entrés, saluant à droite le fidèle gardien de la porte, et à gauche ce bureau où, pendant de si longues années, se tint M. André, l'économe impeccable dont M. Delom de Mézerac faisait si finement l'éloge il y a quelques semaines au cimetière Montparnasse, en lui disant un dernier adieu avec un dernier merci.....

Nous étions à peine entrés, dis-je, que nous fûmes arrêtés par les grands tableaux de la St-Charlemagne.

Après avoir reconnu nos portraits, nous passâmes en revue ceux de nos camarades. Un tel ? — Qu'est-il devenu ?... — Mort. — Et un tel ? — Mort aussi. Et combien d'autres. Oh ! quel sermon sur la mort nous firent ces grands tableaux !

En les regardant, nous étions arrivés devant le bureau du « patron ».

De notre temps, il était occupé par M. de Lagarde. Oh ! la grande et noble figure ! Comme ils étaient impressionnants les entretiens qu'on avait avec lui, debout devant la cheminée.

On avait été appelé par un petit bout de papier qu'un domestique était venu porter au surveillant pendant l'étude. Et on était parti, le cœur un peu serré parfois, se demandant quel reproche on allait encore recevoir... Et toujours, on en revenait réconforté, remonté et meilleur.

Depuis, ce même bureau fut occupé, pendant de longues années, par M. Prudham. Lui aussi, il y a quelques mois à peine, nous l'accompagnions à sa dernière demeure ; à lui aussi, nous disions un dernier adieu et un dernier merci, car, lui aussi, avait passé en faisant le bien.

Le couloir du « patron » nous conduisait au jardin et du jardin au parc.

Nous ne manquâmes pas d'y aller ; c'était un dimanche, les élèves étaient à la chapelle, nous y étions seuls.

Que dis-je seuls ?... A peine entrés, nous y fûmes salués par mille délicieux souvenirs, souvenirs des heures de parloir, pendant lesquelles nos parents nous apportaient, avec leurs encouragements, de délicieuses gâteries ;

Souvenirs des magnifiques processions de la Fête-Dieu, où, grâce au zèle de tous, Dieu était vraiment traité en Dieu.

Nous avions reconnu et salué en route le local de l'ancienne infirmerie, où trônait depuis toujours Sœur Sainte-Perpétue, avec son thé au rhum, célèbre pour les indispositions subites, et où l'on nous conduisait matin et soir, en files, pour absorber des petits verres d'huile de foie de morue ou de sirop de tolu.

Nous crûmes apercevoir en revenant, tant l'habitude a de force, l'ombre de l'infatigable M. Sicard, surveillant-général, qui faisait 48 fois par jour, c'est-à-dire toutes les demi-heures, le tour de tous les couloirs, tous les dortoirs, toutes les caves, tous les greniers du Collège, et que l'on voyait toujours se dresser devant soi de la façon la plus désagréable et la plus inattendue, toutes les fois qu'on voulait faire un mauvais coup.

Quand nous entrâmes dans le fond de la Chapelle, l'office se terminait. Instinctivement, nous regardâmes derrière l'autel pour voir si nous n'apercevions pas la tête de M. Bonnet, qui, de notre temps, cumulait les fonctions de directeur des enfants de chœur et de sacristain. Oh ! qu'il était habile à allumer les bougies avec son long bâton ! On avait toujours à ce moment des distractions, bien excusables, n'est-ce-pas, pour des enfants ?...

Mais ce qui nous frappa surtout, ce fut cette belle et nombreuse jeunesse à genoux devant le Dieu de l'Eucharistie. C'était un ancien élève, devenu prêtre, comme tant d'autres depuis, qui célébrait.

Quand, sous la bénédiction de l'ostensoir, tous inclinèrent la tête, il nous sembla voir un champ de ce beau blé qui lève, espoir des moissons futures, ondulant doucement sous le souffle d'une brise de printemps.

Séminaire.

Au moment où finissaient ses études, Roger songeait à entrer au Séminaire. N'osant pas encore en parler à ses parents, il confia son secret à son grand-oncle, M. de Rochambeau, vieillard vénérable qui menait une vie fort chrétienne et qui l'encouragea dans son dessein.

C'est à 18 ans que, muni de la permission de ses parents, il put enfin commencer sa philosophie scolastique au Grand Séminaire de Bayonne, en 1878-79.

Il connaissait, au Grand Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, un élève du nom de Bruno Mayet. M. Mayet, qui entra plus tard dans la Société des Frères de St Vincent de Paul, parlait souvent à son ami de l'apostolat ouvrier auquel lui-même se destinait. Un jour, Roger Soulange, venu en congé, de Bayonne à Paris, disait à Bruno Mayet sa déception de vivre avec des aspirants au sacerdoce dont les préoccupations lui paraissaient bien matérielles et bien terre-à-terre. 11 se déclarait dégoûté de l'état ecclésiastique. M. Mayet le conduisit à son directeur de conscience, qui était en même temps directeur du Séminaire, M. Bieil. Après avoir passé quelque temps auprès de lui, Roger Soulange revint à la chambre de son ami, et lui dit : « Eh bien, Mayet, c'est entendu, et comme je te remercie ! Je quitte le Séminaire de Bayonne et je viens à Paris pour faire comme toi et me donner à la « pouillasse des faubourgs » ; M. Bieil s'en charge. »

Il vint donc à Saint-Sulpice en octobre 1879 et prit pour directeur M. Bieil. Ce prêtre éminent, confesseur du Cardinal Richard et d'un grand nombre d'ecclésiastiques du diocèse, conçut pour lui une vive affection et resta jusqu'à sa mort son meilleur conseiller.

M. Bieil avait au plus haut degré le sentiment que les forces sacerdotales devaient désormais se dépenser au service de la classe ouvrière, si l'Eglise de France voulait enrayer la crise dangereuse que la religion traverse dans notre pays. 11 ne cessa jamais d'encourager son pénitent à poursuivre son œuvre de pénétration des classes populaires et il le citait constamment comme modèle aux jeunes prêtres et aux séminaristes. Il le soutint ardemment auprès du Cardinal Richard chaque fois que les initiatives de M. Soulange-Bodin étaient critiquées.

Le voilà donc prêtre à 23 ans. Où sera son champ d'action ? Deux voies se présentent devant lui.

Sa famille veut faire des démarches pour qu'il soit nommé dans son quartier, dans son monde, à Saint-Augustin, ou à Saint-Philippe du Roule. Il en est si douloureusement affecté et il proteste si vivement qu'on s'engage à se taire et à s'abstenir. La Providence décide. Il est nommé à Notre-Dame de Plaisance, dans une paroisse ouvrière, dans un quartier inconnu du reste de Paris. Et désormais sa vocation est trouvée. Il sera apôtre des ouvriers. Tant qu'il aura des forces suffisantes, il se donnera corps et âme à ces populations où son tempérament et son ardeur communicative trouvent leur plein épanouissement.

Notes

- (1) Il figure au palmarès de la classe de septième avec : un 4^{ème} accessit de diligence ; un prix de thème latin ; un 1er accessit de version latine ; un 3e accessit d'histoire et de géographie ; un e accessit de sagesse.

CHAPITRE II

VICAIRE ET FONDATEUR D'OEUVRES

La Paroisse. — Le Vicaire. — Ses Œuvres.

La Paroisse.

L'ancienne église paroissiale de Notre-Dame de Plaisance était située au 9 de la rue du Texel (autrefois rue Saint-Médard), dans le 14^e arrondissement. C'était une chapelle de secours construite en matériaux de bois, pour desservir une petite agglomération d'habitants établis entre Montrouge et Vaugirard. Elle était devenue église paroissiale au mois de mars 1848, sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption.

La population atteignait alors 3.500 âmes et le quartier se composait de quelques « maisons de plaisance » avec des jardins et de quelques guinguettes, très animées le dimanche, quand la population parisienne venait faire une partie de campagne dans ce faubourg éloigné.

Ces maisons et ces guinguettes étaient disséminées au milieu des champs consacrés à la culture maraîchère. L'une d'entre elles, située rue du Moulin de Beurre, avait été le siège des délibérations d'un comité révolutionnaire, ayant Lamartine à sa tête et qui avait préparé les événements de 1848.

En 1860, l'Empereur Napoléon III avait donné à l'église de Notre-Dame de l'Assomption une cloche provenant de Sébastopol. L'Impératrice en fut la marraine, le Prince impérial le parrain. Cette cloche est encore la seule que possède la nouvelle église de Notre-Dame du Travail. Elle est fixée sur un cadre en bois, à l'une des portes de l'édifice.

Quand l'abbé Soulange-Bodin y arriva en 1884, l'aspect du quartier était entièrement transformé. Une population ouvrière extrêmement dense le couvrait. Il est, en effet, resté l'un des quartiers les plus peuplés de Paris. L'absence de rues larges et de places spacieuses augmente la surface du terrain bâti. En 1884, l'église de Plaisance s'était agrandie et l'ancien bâtiment en bois avait doublé. Mais il ne pouvait guère contenir que 250 à 300 personnes assises, et, quoique la population de la paroisse dépassât 35.000 habitants, il se remplissait rarement de fidèles. Les paroissiens avaient peu d'attrait pour une église aussi misérable. Ils lui préféraient les paroisses voisines, Saint-Pierre de Montrouge et Notre-Dame des Champs ou la chapelle des Pères Franciscains, rue des Fourneaux : les offices y étaient plus brillants, les prédicateurs plus renommés.

Le Vicaire.

Malgré le caractère désertique et désolé de son nouveau champ d'action, heureux de découvrir une portion inconnue de l'héritage du Père de famille (1), le nouveau vicaire se mit au travail avec toute l'ardeur de sa nature impétueuse et le zèle des âmes qui le dévorait. Il prit sa part des catéchismes paroissiaux, il sollicita des visites de malades auprès des Sœurs gardes-malades. Il fit régulièrement ses présences aux cérémonies de mariages et de funérailles. Au bout de quelques mois, il avait monté les échelles d'une quantité innombrable de maisons pour rechercher des enfants absents du catéchisme ou pour visiter les malades que toutes les personnes d'œuvre venaient proposer à ce vicaire si zélé. Malgré sa force physique extraordinaire, il rentrait le soir quelquefois bien las. Mais son âme était plus lasse encore, parce qu'il souffrait de l'immense misère spirituelle de ces quartiers si peuplés où les cœurs étaient si indifférents aux choses de l'éternité. Les méthodes paroissiales anciennes lui paraissaient si insuffisantes, si peu efficaces ! Il rêvait d'un apostolat populaire plus direct, plus pratique, plus apostolique ; la Congrégation des Frères de Saint Vincent de Paul, dans

laquelle il avait songé à entrer étant au séminaire, le tentait: encore une fois et souvent il allait soumettre son désir à M. Bieil, le vénéré Directeur de Saint-Sulpice.

Celui-ci modérait ses ardeurs. A son avis, un prêtre du diocèse ayant l'ambition de réformer les règles et les pratiques de l'apostolat populaire était à sa place dans sa paroisse, puisque c'était une paroisse populaire ; c'est là que la volonté de Dieu l'avait placé, puisque ses supérieurs l'y avaient envoyé. Il devait y rester, y travailler, y lutter et y souffrir, si c'était nécessaire, pour arriver à rénover ces méthodes. La tentative avait trop d'importance pour que l'autorité diocésaine ne la soutînt pas de toutes ses forces et n'empêchât pas, à tout prix, l'évasion de cet apôtre dans une congrégation religieuse. Et M. Bieil, de toute la chaleur de son âme et toute la force de son autorité, encourageait son jeune pénitent à se servir des expériences et des exemples de la Congrégation des Frères de St Vincent de Paul en les introduisant dans le cadre paroissial

Ses Œuvres.

Le Ciel, ardemment supplié, s'éclaira tout à coup. A l'extrémité de ce long couloir, formé alors par le territoire de la paroisse, près des fortifications, au 176 rue de Vanves, une vieille institutrice, Mlle Ascher, une âme singulièrement ardente et audacieuse, avait fondé une petite école de filles dont elle rêvait de faire le centre de l'évangélisation du quartier. Elle vint chercher le jeune prêtre en quête d'âmes et celui-ci, avec sa promptitude ordinaire, se lança dans la carrière où toutes les formes de l'activité spirituelle le sollicitaient à la fois. Il utilisa les salles de l'école pour faire le catéchisme aux enfants ; des retardataires venaient en foule se faire instruire et préparer à la première communion ; des baptêmes, des mariages s'ajoutaient les uns aux autres.

Mais le grand moyen d'action restait à organiser. L'œuvre par laquelle pouvait se faire l'éducation d'une nouvelle jeunesse et, par elle, celle des familles du quartier, c'était le patronage. Mais comment se procurer le terrain nécessaire, où trouver l'argent pour en construire les salles ?... M. Soulange était habitué à brûler les étapes. Il commença son patronage sur les fortifications. Elles étaient alors fort mal fréquentées. C'était aussi l'époque où les œuvres consacrées aux enfants des écoles communales n'avaient pas encore conquis la faveur du public catholique et même du clergé. Suivant le mot d'un de ses membres les plus connus de Paris, « ces enfants n'étaient pas intéressants ».

Les prêtres qui se vouaient à ces œuvres de patronage n'étaient pas encore dispensés des présences à la grand'messe et aux vêpres. L'abbé Soulange-Bodin qui commençait, le dimanche à 1 heure, à faire jouer ses enfants sur les talus des « fortifs », devait, à 2 h. 1 /4, reprendre précipitamment l'omnibus Plaisance-Hôtel-de-Ville pour arriver aux vêpres de la rue du Texel. Quand les vêpres étaient terminées, il reprenait bien vite le chemin parcouru. Mais il trouvait régulièrement ses enfants dispersés, quelques-uns « rossés » et les yeux « pochés » par les apaches de la région. Au bout de quelques mois, pendant lesquels il put recruter des auxiliaires pour son patronage, il obtint, sur les terrains non construits de l'hôpital St-Joseph, des espaces suffisants pour établir son œuvre et pour élever des constructions provisoires. Il avait le bonheur aussi de posséder, dans la personne de M. l'abbé Grenier, un curé quelque peu fruste et bourru, mais capable de le comprendre, et qui, peu à peu, lui accorda la liberté dont il avait besoin. Son curé fit plus encore : il s'imposa de faire la garde à la place de son vicaire, quand celui-ci était retenu au Rosaire.

M. Soulange loua une maisonnette au centre des œuvres qu'il avait commencé à fonder, auprès de la Chapelle qu'une personne généreuse, Mlle Mignon, venait d'élever au 178 de la rue de Vanves. Bientôt tout ce quartier, peuplé d'habitants des paroisses de Vaugirard, de Plaisance et de Montrouge, est gagné par l'entrain, la bonhomie communicative et les inventions ingénieuses de cet ami du peuple. Il connaît tous les enfants, il sait leurs noms, il a

vu leurs parents. Quelques-uns ont défendu d'aller au patronage : mais M. Soulange les a remarqués et des relations existent avec lui. On verra plus tard. Quant aux autres, et c'est l'immense majorité, ils sont la clef par laquelle le prêtre entrera dans la famille. Il y entrera et il gagnera les cœurs les plus sauvages et les plus rebelles par le rayonnement de sa bonté.

Son grand moyen de contact et de conquête, c'est sa bienveillance loyale et inépuisable pour toutes les catégories de personnes les plus frustes, comme les plus affinées, les plus grossières de moteurs, comme les plus cultivées. Tous se sentent à l'aise avec lui, car il n'a de préjugé social contre personne.

A ce moment, il avait comme voisins immédiats des chiffonniers, qui habitaient la cité Girodet, aujourd'hui disparue. Il disait souvent qu'on pouvait obtenir beaucoup de ces braves gens et qu'il aimait mieux traiter avec eux qu'avec bien des personnes mieux favorisées par leur culture familiale ou religieuse.

A cette époque, les salaires sont encore assez modiques, — ordinairement insuffisants. La femme ouvrière cherche, par tous les moyens, à augmenter le gain de son mari. M. Soulange, pour aider les mères de famille, fonde l'œuvre du travail à domicile, à laquelle il intéresse tous ses amis ; cette œuvre est baptisée aussitôt : l'œuvre du « Torchon ». Une société de secours mutuels se fonde en même temps et quelques pères de famille s'y inscrivent. Un cercle ouvrier commence à réunir les hommes « qui n'ont pas peur », car l'opinion publique est extrêmement tyrannique dans un quartier où tout le monde se connaît et où il est très mal porté de fréquenter « les curés ». M. l'abbé Soulange-Bodin devait peu à peu retourner l'opinion en sa faveur. Pendant longtemps, les prêtres étrangers continuèrent à être insultés, tandis que M. Soulange et ses confrères qui travaillaient avec lui étaient respectés de la population. On appelait même « les Soulange » tous ceux qui évangélisaient le quartier, et ce terme était prononcé par les habitants avec un mélange d'ironie, d'affection et de respect.

Cependant, les enfants du patronage grandissent, il leur faut choisir un métier : des cours professionnels sont établis.

Les familles du quartier souffrent de la vie chère : une Coopérative de consommation est étudiée et fonctionne bientôt ; une Coopérative de construction s'y ajoutera, mais n'aura qu'un succès éphémère. Des Conférences de Saint Vincent de Paul, des Secrétariats du peuple se fondent tour à tour. Toutes ces œuvres contribuent à abattre les préjugés et à apprivoiser le voisinage. Pendant ce temps, l'œuvre religieuse se poursuit, les réunions se multiplient à la Chapelle, les catéchismes grossissent et le nombre des enfants atteint celui d'une grande paroisse.

Notes

(1) M. l'abbé Soulange aimait à raconter qu'en apprenant sa nomination de vicaire à N.-D. de Plaisance, il cherchait, en famille, où pouvait bien être cette paroisse, lorsqu'il se rappela avoir aperçu bien souvent, passant devant le Séminaire, un omnibus à deux chevaux désigné sous le nom de : Plaisance Hôtel-de-Ville. C'est dans cet omnibus qu'il monta, le jour même, pour aller à la découverte de sa nouvelle paroisse.

CHAPITRE III

M. SOULANGE CATÉCHISTE

Sa méthode. — La France est-elle un pays catholique? — Les Catéchismes. — Les Patronages. — Les Cercles de jeunes gens.

Sa méthode.

M. l'abbé Soulange était un catéchiste merveilleux. , Peu de prêtres ont eu, comme lui, le don d'intéresser les enfants et de rendre saisissantes les vérités qu'il avait à leur inculquer. D'abord, s'adressant à des esprits aussi étrangers aux choses de la religion que l'étaient ces enfants des écoles communales, il savait rendre concrètes les idées les plus ardues, grâce à des exemples et des comparaisons tirés de leur vie habituelle ; ensuite, par ses gestes, sa physionomie, son entrain, sa gaieté, il attirait inévitablement l'attention et l'admiration de ce petit peuple. Enfin, il avait un talent de conteur incomparable. On l'a vu, certains jours où le prédicateur se faisait attendre et où l'évêque arrivait une heure ou une heure et demie après le moment fixé pour la Confirmation, retenir l'attention des enfants et les suspendre à ses lèvres, tout brûlants d'émotion ou les yeux brillants de surprise et de joie au récit des exploits merveilleux de ses héros.

Ceux qui ont entendu l'histoire de Mathurin et de ses aventures extraordinaires ne l'oublieront jamais. Nous donnons ici le premier chapitre du manuscrit dont il se servait comme d'aide-mémoire.

Ca vient d'en haut

La Providence.

L'impression qui doit ressortir de ce chapitre est que tout ce qui nous arrive vient de Dieu et que Dieu étant sage, étant bon, ce qu'Il choisit est toujours le meilleur.

Mathurin, gentil garçon de 9 ans, mais médiocre élève. Il a perdu sa mère tout jeune. Il manque souvent l'école et emploie tous ses jours de congé à ailler son père à ramoner les cheminées. Il n'a jamais eu le temps d'aller au catéchisme et ignore tout de la Religion. Un jour, en rentrant de l'école, il trouve son père au lit, gravement blessé en réparant une cheminée.

Description de l'intérieur misérable.

Dernières recommandations du père avant de mourir : « Quoi qu'il t'arrive, que ta première parole soit toujours : « Ça vient d'en-haut. »

Le père mort, voici Mathurin seul au monde. « Je ferai comme lui ! Je travaillerai. »

Il prend ses outils de ramoneur et part en criant dans la rue : « Voici le ramoneur ! »

Temps affreux, personne • aux fenêtres.

Tout à coup une cheminée détachée par la tempête tombe sur lui et le renverse.

D'une auto qui passe, descend un vieux monsieur qui le ramasse, le ramène à la vie.

Première parole de Mathurin : « Ce n'est rien, ça vient d'en haut. »

Exclamation du monsieur. Explications de Mathurin. Charmant enfant : « Je t'adopte! »

Ne pouvant tout citer, nous passons au chapitre XVI intitulé :

Prenez garde au cercueil.

Le recours à la Sainte Vierge.

Mathurin, qui a été au catéchisme et a fait sa première communion dans l'intervalle, a accompli plusieurs fois le tour du monde et a perdu, sinon la foi, du moins l'habitude de prier. Il veut devenir riche. Le voilà dans les chemins de fer du Pacifique, chef de station, au milieu d'une forêt, isolé à une bifurcation de la ligne. C'est la nuit. L'hiver. Seul à garder la station, il attend le passage du dernier train qui doit emporter les marchandises apportées par le train précédent, entr'autres choses, un cercueil et trois barils de dollars à l'adresse d'une banque.

Tout à coup, le timbre du télégraphe. Une dépêche : « Prenez garde au cercueil ! » « On se moque de moi », pensa-t-il. Par acquit de conscience, il va voir... Rien.

Nouveau télégramme : « Prenez garde au cercueil I » Il commence à être inquiet. Immédiatement après, encore un télégramme.

Nerveux, il s'approche du cercueil et croit entendre du bruit... Il écoute... Il entend le grincement d'une vis qui tourne à l'intérieur du cercueil : le couvercle se soulève... mais il ne s'ouvre pas, car, d'un bond, Mathurin a saisi des cordes et ligoté le cercueil.

Presqu'au même moment une voix du dehors appelle : « John, es-tu là ? »... Alors, un des carreaux de la porte est brisé et une main s'avance vers la serrure pour l'ouvrir. C'était le complice qui devait, avec le voleur du cercueil, prendre les barils de dollars après avoir assassiné le chef de gare. Il saute sur cette main avant qu'elle ait pu atteindre la serrure et il la tient prisonnière pendant une heure, jusqu'à l'arrivée du train. Quelle heure !... Réflexions... Prière à la sainte Vierge revenue toute seule sur ses lèvres.

Le train, en arrivant, le délivra, mais il était à jamais dégoûté du métier de chef de gare.

La France est-elle un pays catholique ?

A Notre-Dame du Rosaire (tel était le Nom de la Chapelle autour de laquelle se groupaient les œuvres de M. l'abbé Soulange-Bodin), les premières communions se succédaient les unes aux autres et le patronage multipliait les inventions les plus ingénieuses pour garder cette foule de petits Parisiens à laquelle l'âme de ce prêtre s'était donnée tout entière. Mais ceux qui lui restaient étaient encore le petit nombre et, comme ses confrères des faubourgs et de la banlieue de Paris, il pensait à la multitude de ceux qui échappaient à l'action religieuse.

Une des idées que son expérience des classes populaires l'a amené à formuler le plus souvent et avec le plus d'énergie, c'est que la France n'est pas un pays catholique, parce que, si certaines classes sociales sont restées attachées au catholicisme, les classes populaires, dans les grandes villes et dans beaucoup de circonscriptions rurales, sont absolument étrangères aux choses religieuses. Des traditions existent qui perpétuent encore le baptême et la première communion pour un grand nombre de Français, mais ces --actes rituels n'ont aucune influence sur la vie pratique et individuelle, sur la vie familiale et sur la vie civique de ceux qui les observent encore.

Il y a trente ans, avant que l'école laïque eût donné toutes ses conséquences, ce fait avait déjà frappé M. Soulange. Il le met en lumière dans un rapport sur l'œuvre de Notre-Dame du Rosaire de 1893. En voici quelques extraits :

Quand vous considérez ces multitudes d'enfants qui s'éparpillent bruyants et rieurs, à travers les rues étroites et mal habitées ; quand vous voyez percer brutalement, au milieu de leurs jeux et de leurs paroles, les mille passions de la nature déchue, vous vous demandez si ces jeunes fleurs, roses et épanouies, ne cachent pas de terribles_ épines. Vous rappelant que ces petits hommes, écoliers aujourd'hui, demain seront électeurs, vous êtes en droit de poser naturellement cette question : « Enfant, que seras-tu un jour ? »

Ce qu'il sera dans l'avenir, le présent va nous le dire. La grande majorité des enfants du peuple est forcément irrégulière et sans mœurs ; je dis « forcément », car cet état de chose ne dépend pas de ces chers enfants. Ils sont admirablement doués pour le bien, ces petits Parisiens à l'esprit éveillé et au cœur si bon, et il faut que l'effort tenté contre leur foi et leur conscience ait été bien rude, pour qu'ils en soient venus où ils en sont.

En réalité, une minime partie seulement des enfants reçoit des parents une éducation religieuse normale, c'est-à-dire apprend ses prières et les premiers éléments de sa religion de la bouche même des pères et mères. Quant aux autres, leur ignorance religieuse est presque absolue. Nous demandions à un gamin s'il aimait bien le bon Dieu ? — « Connais pas ! M'sieur... » A dix ans, les deux tiers des enfants se présentent au catéchisme sans savoir encore faire le signe de la croix. Qui le leur aurait appris ? Il y a longtemps que leurs parents ont négligé, eux-mêmes, leur religion. Quant à l'école, qui en fera des demi-savants, elle a, sous prétexte de liberté de conscience, biffé l'Auteur de toute science du programme de son enseignement.

L'enfant va-t-il, du moins, rester « neutre », lui aussi, en matière religieuse ?... Non, car les choses religieuses sont, à certains jours, la matière de toutes les conversations : les journaux impies les blasphèment et le peu que l'enfant apprendra de religion dans sa famille et parmi ses camarades se composera de notions vagues, noyées dans une foule de préjugés absurdes, de blasphèmes et d'impiété : « Sais-tu faire le signe de la croix ? » demandait l'un de nos confrères à un enfant rencontré dans la rue. — « Il n'y a pas de danger ! » répondait le moutard avec mépris.

Si les parents n'ont pas vu les conséquences de cette éducation sans Dieu, la logique impitoyable des enfants les a trouvées d'instinct : « Plus de Dieu, plus de maître. » Ayant entendu leurs pères insulter Dieu, pourquoi n'insulteraient-ils pas aussi celui qui est au-dessus d'eux ? Ils ont vu les journaux illustrés leur montrer, tous les jours, à tous les étalages, les choses les plus saintes tournées en ridicule : pourquoi se gêneraient-ils pour juger, sans respect, et leur père et leur mère ? Aussi, quelles disputes entre parents et enfants ! Ces derniers se croient assurément des égaux, — sinon des maîtres. Combien de parents impuissants à se faire respecter capitulent devant ces petits despotes ?... On ne compte plus aujourd'hui les mamans qui cirent les souliers de leurs enfants, leur portent docilement leurs livres jusqu'à l'école et sont trop heureuses qu'ils veuillent bien accepter des sous pour leur accorder une paix de quelques instants.

Une autre conséquence encore plus terrible de l'absence de religion, c'est l'abaissement du niveau moral de l'enfant. Autrefois, le mot enfant était synonyme de pureté, de candeur, de simplicité, et les peintres religieux, pour représenter des anges, peignaient des enfants. Depuis que l'enfant n'est plus retenu par la crainte de Dieu, le vol et quelquefois le crime est pour lui une bonne affaire, s'il réussit. Et il gravite vers l'immoralité avec tous ses raffinements... Ce sera, d'abord, le contact inévitable avec ses aînés dans la vie, surtout dans ces immenses maisons ouvrières qui contiennent de vingt à cinquante et, quelquefois, deux cents ménages avec de nombreux enfants. Ce sera encore l'impunité assurée par l'absence forcée des parents qui laissent les enfants maîtres du logis depuis la sortie de l'école jusqu'à leur retour de l'atelier. (Rapport sur l'Œuvre de Notre-Dame du Rosaire, 1893.)

Ceux qui ont connu M. Soulange et ont vécu dans son intimité savent à quel point il souffrait de cette déchristianisation des masses populaires. Il en souffrait pour la portion du champ pastoral qui lui était échue, il en souffrait tout autant pour toutes les autres âmes qui, dans ces immenses cités modernes et dans les campagnes où le matérialisme domine en maître, restent fermées hermétiquement à tout contact spirituel. Toute sa vie, il a ressenti cette peine que plus tard il exprimait en disant : « J'ai mal aux hommes ». Ce mal, c'était l'éloignement, de plus en plus accentué par l'école laïque, des citoyens français, des chefs de

famille et des électeurs à l'égard de la religion qui avait fait, dans les siècles passés, l'honneur et la prospérité de la France. La loi du nombre, devenue la reine des sociétés modernes et de notre pays tout le premier, lui avait enlevé les illusions qui subsistent encore parmi tant de nos contemporains, et qui leur font croire à une France catholique, prochainement restaurée, parce que des élites intellectuelles et sociales se sont constituées, grosses de promesses pour l'avenir, comme si ces élites, quelque influentes qu'on les suppose, ne sont pas condamnées à rester les servantes, Jus ou moins indépendantes, plus ou moins obéissantes, des majorités électorales qui décident des libertés religieuses et des droits de l'Eglise.

Une seule chose pouvait nous sauver et c'est à celle-là qu'il fallait que le catholicisme de France s'attaquât résolument : la conquête spirituelle des masses populaires. Toutes les ressources d'énergie, toutes les forces apostoliques, toutes les richesses intellectuelles et morales de la France devaient être mises d'abord au service de cette œuvre, l'œuvre principale, l'œuvre essentielle : rendre à l'Eglise de France la force numérique dont elle a besoin pour vivre et pour prospérer.

Les Catéchismes.

Le catéchisme apparaissait à ce prêtre singulièrement clairvoyant et énergique, comme le remède principal : il n'était pas possible que l'instruction religieuse, qui est à la base de la formation catholique des peuples foncièrement chrétiens, — comme le sont par exemple les catholiques rhénans, les Suisses du canton de Fribourg, -- ne donnât pas les mêmes résultats sur le peuple de France ; si elle ne les avait pas encore donnés, c'est qu'il y avait quelque défaut dans la méthode employée jusqu'ici pour catéchiser les masses populaires.

M. l'abbé Soulange partait de cette idée que l'école libre, qui — certainement — avec des maîtres intelligents et dévoués, est la meilleure méthode d'éducation religieuse, ne peut être normalement la plus employée, faute d'argent et de maîtres. Il fallait donc admettre le fait de l'école neutre. Mais il y avait deux réformes à introduire dans la méthode habituelle adoptée pour le catéchisme : la première portait sur l'âge où il doit commencer. Les catéchismes de 7 à 10 ans, qui jadis étaient facultatifs, devaient, à son avis, devenir obligatoires. La conscience de l'enfant se formerait de bonne heure, il serait plus facilement préservé des tentations qui l'assaillent à cet âge et, quand arriverait le moment de la première communion, la semence divine tomberait sur une terre mieux préparée et les efforts du prêtre donneraient un fruit plus durable.

La deuxième réforme concernait les catéchismes de première communion. Ordinairement composés d'enfants ignorants, de force inégale et groupés quelquefois jusqu'à 300 ensemble, ils ne peuvent atteindre suffisamment chacun de ces enfants. Il est nécessaire que chaque catéchiste n'ait devant lui qu'une section d'une trentaine d'enfants à la fois et qu'il les réunisse plusieurs fois la semaine.

Evidemment, le petit nombre des prêtres disponibles rendait ce programme bien difficile à appliquer, mais M. Soulange faisait appel, pour l'instruction des tout petits, à des auxiliaires laïques de bonne volonté : membres des conférences de Saint Vincent de Paul, employés de magasins, étudiants, dames de charité... Quant aux catéchismes de première communion, les prêtres qui s'en occupaient ne craignaient pas de réunir l'une ou l'autre de leurs sections tous les jours de la semaine, après la classe du soir.

Les Patronages.

Les patronages devenaient les cadres nécessaires pour le recrutement et la vitalité des catéchismes. Un patronage des tout petits, divisé en plusieurs sections, depuis l'âge de 5 ans jusqu'à l'âge de 10 ans, jouait un rôle de premier ordre dans cette formation de l'âme populaire. Tous ceux qui ont vu fonctionner ces organismes dont les rouages exigent tant de

délicatesse et d'ingéniosité, resteront persuadés qu'il n'y a rien de plus puissant pour remplacer le moyen providentiel par excellence, c'est-à-dire : une mère chrétienne.

Après le patronage des tout petits, c'est-à-dire vers 10 ans, les enfants étaient admis au grand patronage qui devait présider à toute leur vie d'écolier.

A cette époque, les Frères de Saint Vincent de Paul possédaient les principaux patronages de Paris ; les patronages paroissiaux étaient encore rares, surtout pour les enfants des écoles communales. M. Soulange se servit beaucoup des méthodes des Frères de Saint Vincent de Paul. M. Cambier, qui avait appartenu à cette société, lui rendit des services inappréciables. M. Gonterot fut le grand animateur et l'organisateur infatigable du patronage du Rosaire.

On ne peut s'imaginer tout ce qui se dépensa d'énergie et d'ingéniosité, pour attirer et captiver cette jeunesse turbulente. Les ménageries les plus célèbres et les acrobates les plus renommés étaient mis à contribution pour assurer le succès des kermesses mémorables qui se donnaient en certaines circonstances.

Les Cercles de jeunes gens.

Mais, à mesure que les enfants grandissaient, un problème nouveau se posait, celui de la méthode à employer pour intéresser et retenir les jeunes gens de 13 à 20 ans.

C'est en octobre 1895, après de longues méditations devant Dieu et de longues consultations, que la solution, -- qui constituait une nouveauté dans les œuvres paroissiales, — fut trouvée et annoncée dans un article signé par M. Soulange (1) :

C'est fait.

Il le fallait bien.

Nos grands étaient devenus trop grands pour se plaire au milieu de ces innombrables petits, toujours fourrés dans leurs jambes. Ils n'étaient pas assez graves pour faire la partie avec les vieux barbons du cercle, peu amis du bruit et des farces... Il y a si longtemps que nous les connaissons ! Ils avaient 7 ans, la plupart, quand ils sont entrés au patronage, avec leurs petits mollets ronds, leurs grands cols et leurs beaux nœuds rouges. C'est là qu'ils ont appris à aimer le bon Dieu et à respecter leurs parents, qu'ils ont fait leur première communion, qu'ils ont commencé leur apprentissage, qu'ils ont noué leurs premières amitiés.

Ils sont jeunes gens, aujourd'hui, mais ce qui fait leur honneur et notre joie, c'est qu'ils sont devenus des jeunes gens chrétiens, généreux et bons. Voilà pourquoi une nouvelle salle a été ouverte exprès pour eux. C'est le Petit Cercle...

Les générations actuelles s'en vont, emportant avec elles les déboires, les découragements et parfois la honte. Dieu veuille que celles-ci nous consolent et portent haut et ferme le drapeau sacré de la foi, de la vertu et de l'honneur.

Plus tard, M. Soulange et ses collaborateurs verront la nécessité de fonder un Grand Cercle, indépendant du petit, pour les jeunes gens de 16 à 20 ans.

(1) Courrier de N.D. du Rosaire, 1er octobre 1895.

CHAPITRE IV

LA VIE COMMUNE DES PRÊTRES DE PAROISSE

Malgré son activité prodigieuse, l'abbé Soulange-Bodin ne suffit plus à sa tâche, il lui faut des aides. Il en demande de tous côtés : prêtres en convalescence, prêtres disposant de quelques heures de liberté, prêtres en quête d'emploi, tous sont sollicités et travaillent tour à tour à l'œuvre immense qui a surgi de terre et qui se développe chaque jour davantage.

Dès ce moment, M. Soulange entrevoit la forme de vie ecclésiastique qui sera la méthode la plus puissante et la plus féconde pour l'apostolat ouvrier ; prêtre de Saint François de Sales, il sent très fortement, dans les réunions sacerdotales mensuelles de cette association, — si bien adaptée aux besoins des prêtres du ministère, — tout ce qu'un prêtre puise de courage et d'esprit surnaturel au contact de confrères ayant les mêmes aspirations. Il se rencontre aussi avec M. Lebeurier, et le fondateur de l'Union apostolique, partisan convaincu de la vie commune, l'encourage à fonder une communauté. Plusieurs essais de vie commune avec différents confrères s'ajoutent les uns aux autres.

Au milieu du va-et-vient des ouvriers apostoliques occupés successivement à l'œuvre de Notre-Dame du Rosaire, M. Soulange se rend compte que la vie de communauté sacerdotale, pour avoir toute sa valeur d'apostolat, ne doit pas être une simple coopérative où chacun trouve son avantage matériel et où on en reçoit « pour son argent ». Ce n'est pas cela qui fait des apôtres et ce n'est pas cela qui a uni, dans les premiers siècles de l'Eglise, les évêques et les prêtres vivant à la même table et sous le même toit.

Il faut à tout prix que des apôtres de Jésus-Christ, ayant un même cœur et une même âme, soient réunis en son nom, dans son esprit et travaillent à reproduire sa vie évangélique parmi leurs fidèles, c'est-à-dire son humilité, sa pénitence et surtout sa charité. Il importe que les prêtres qui se donnent au peuple aient des habitudes de vie qui ne soient pas celles des bourgeois, il faut qu'ils soient pauvres avec les pauvres, humbles avec les humbles, dépendants avec ceux qui sont perpétuellement sous la dépendance des autres.

La vie commune, telle que l'établit M. Soulange-Bodin, avait pour base l'abandon complet de tous les revenus ecclésiastiques entre les mains de l'économe de la communauté ; c'était la condition essentielle. Rien n'était plus propre que cet abandon des biens à inspirer les vertus nécessaires au milieu dans lequel ces prêtres étaient implantés : l'humilité, la charité, l'esprit d'obéissance, le détachement. Rien n'était plus propre à leur faire sentir et comprendre les besoins moraux et spirituels du peuple dont ils étaient entourés. Rien n'était plus propre à les faire aimer par ces populations qui les voyaient si pénétrés de la doctrine évangélique dont le peuple a l'instinct, sinon toujours la science.

D'autres prêtres, à Paris, avaient conçu le même projet. Depuis longtemps la vie commune existait à Puteaux. Après l'institution de la communauté de Notre-Dame du Rosaire, M. Deleuze avait fondé celle de Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières. M. Jossier, celle de Suresnes en 1897, M. Blauvac, celle de Saint-Vincent de Paul.

Dans ses Lettres à un Séminariste, dont nous parlerons plus loin, M. Soulange décrivait avec émotion les sentiments du jeune prêtre, sortant du séminaire et isolé dans la grande ville et parmi ses confrères :

Lorsqu'il arrive dans sa nouvelle paroisse, ne connaissant personne, inconnu de tous, comme il est seul au milieu de ces foules indifférentes, souvent hostiles, toujours exigeantes ! Comme il est seul au milieu au milieu de cette sacristie, transformée par la force des choses en un vulgaire bureau de culte ! Comme il est seul dans cette immense maison dont il gravit

les escaliers pour consoler toutes les misères, écouter toutes les plaintes, panser toutes les plaies, sans avoir jamais le droit de parler des siennes.!... Et le soir, quand il rentre, le corps brisé par les multiples services de son ministère, le cœur soulevé par les injustices sociales qu'il a sondées sans pouvoir les guérir, par les mépris qui ont bavé sur sa soutane, par les désillusions qui ont sapé son idéal de séminariste, tandis que le dernier des ouvriers, après sa journée faite, rencontre, au seuil de son logis, une épouse à embrasser et des enfants à caresser, lui ne trouve, pour relever ses idées et refaire ses forces surnaturelles, qu'une bonne indiscreète et un appartement vide et froid !

Aussi, M. l'abbé Soulange comprenait-il la vie de communauté comme une vie de famille, très libre, mais très unie et dans laquelle un travail intense entretenait une activité continuelle et une vie débordante.

M. Soulange était l'âme de cette vie commune à qui il inspirait surtout deux vertus : une confiance entière dans la Providence et un amour inlassable des âmes. Un des prêtres qui ont vécu quelque temps avec lui résume ainsi ses souvenirs : « On acceptait les privations, on le suivait malgré les austérités de cette vie de labeur continu et de dévouement illimité, parce qu'on savait qu'avec lui on allait au bon Dieu. On sentait que M. Soulange vivait dans le surnaturel. »

M. l'abbé Soulange étant un bourreau de travail, il ne s'apercevait pas toujours que ses collaborateurs étaient incapables de fournir un labeur aussi intense que le sien. Quelques mécontentements en résultaient. Mais sa bonté de cœur et son amour manifeste du bien les effaçaient promptement.

Parmi les ouvriers de cette œuvre commune, nous signalerons plus particulièrement : M. Mourret, le futur auteur de l'Histoire de l'Eglise, alors en convalescence ; M. Gouyon, venu du collège de Vaugirard et maintenant chanoine de l'Eglise métropolitaine de Paris ; M. Gonterot, qui dirigea longtemps le patronage Notre-Dame du Rosaire avant son entrée au séminaire ; M. l'abbé Levivier qui administrera plus tard, avec M. Soulange et M. l'abbé Boyreau, l'école serrurerie de Notre-Dame du Rosaire ; M. Louis, avocat à la Cour d'appel, aujourd'hui provincial des Dominicains à Paris ; M. de Vogüé, devenu le Marquis de Vogüé et Président de la Société des Agriculteurs de France ; M. l'abbé Davot, dont l'action sur les jeunes gens fût singulièrement profonde ; M. Badinier et ses camarades du Bon Marché ; M. Nicolardot, et tous ses camarades de Stanislas dont plusieurs générations se dévouèrent aux œuvres de Notre-Dame du Rosaire.

L'arrivée de M. l'abbé Boyreau, en octobre 1894, consolida sur deux points l'apostolat de M. Soulange-Bodin. M. Boyreau était un partisan convaincu de la vie commune ; elle était pour lui une véritable vocation ; on peut dire qu'avec lui elle prit une forme définitive dans ce coin de Paris. M. Boyreau était également un enthousiaste des œuvres sociales et ses conceptions théoriques, mûries dans l'étude et la méditation du Séminaire français à Rome, s'accordèrent harmonieusement avec l'expérience toute pratique de M. Soulange.

CHAPITRE V

LE TRAVAIL SOCIAL A NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Les idées sociales de M. Soulange. -- Un curé populaire. — Le Congrès de Plaisance. — Le Dispensaire.

Les idées sociales de M. Soulange.

Voici comment M. Soulange résumait ses idées sociales dans un article du 1^{er} mars 1896 intitulé :

« Soyons de notre temps » (1) :

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, notre Société est en plein travail d'évolution.

Dans le monde de l'industrie, l'ouvrier n'est plus que l'auxiliaire de la machine, souvent considéré lui-même comme une machine, abaissé par le marchandage, par l'immigration étrangère.

Dans le monde de l'épargne, la rente est descendue de 5 à 3 %. La gêne est dans bien des foyers.

Dans le monde politique, l'autorité du clergé a perdu de son influence.

Le peuple ne va plus aux prêtres, il ne connaît plus le chemin de l'église.

Dans le monde intellectuel, le scepticisme impie a pris la place d'une soif ardente de Surnaturel et d'Idéal.

Il est donc impossible de traiter un homme actuel comme un homme ancien.

L'ouvrier ne peut se résoudre à rester machine, pas plus que le rentier à subir la gêne, pas plus que le prêtre à vivre dans l'inaction, pas plus que l'intellectuel à se contenter du vague de l'esprit.

Il veut sortir d'un état d'infériorité pour lequel il n'est pas fait. Il aspire à ces anciennes corporations qui lui assuraient la liberté dans le travail et dans l'aisance. Après le travail, il voudrait arriver à posséder, comme le paysan en certaines de nos régions et comme son camarade d'Amérique, son petit foyer. Il comprend que sa dignité, son indépendance familiale, dépendent de ses efforts ; et il s'agit.

Le rentier ne veut pas se contenter de l'insuffisant rapport de son argent ; il veut que l'industrie le fasse fructifier et son âme engourdie dans la sécurité se réveille et s'inquiète.

Le prêtre comprend que sa place n'est plus dans la clôture d'une sacristie ; que son rôle ne doit pas être celui d'un employé salarié, comme le voudraient ses ennemis ; qu'il doit évangéliser au lieu d'administrer et le prêtre aussi se tourne vers des horizons nouveaux...

Laissons donc gémir tous ceux qui ont peur du changement et des méthodes nouvelles : conservateurs d'une tranquillité jalousement choyée, esprits étroits qui ne voient que les ombres du tableau sans en apercevoir les lumières, esclaves des préjugés, hypnotisés du passé qui repose en paix !...

Mais, que ceux qui ont au cœur quelque générosité et quelque foi regardent en avant et vers l'avenir.

Ouvriers, groupez-vous en corporations ! Rentiers, donnez-vous à l'industrie ! Prêtres, allez au peuple ! Intellectuels, cherchez Dieu ! Peut-être trouverez-vous la lutte et la contradiction : tant mieux !

vie sans lutte ne vaut pas la peine d'être vécue. Peut-être trouverez-vous l'obstacle : tant mieux ! Les obstacles sont faits pour être franchis. Peut-être ne verrez-vous pas la victoire que vous aurez préparée : qu'importe après tout ?... J'aime mieux un homme qui tombe en luttant qu'un homme qui reste debout parce qu'il ne lutte pas. Dieu ne vous demande pas le succès : Il veut l'effort.

M. Soulange aurait sans doute modifié aujourd'hui quelques traits de ce jugement déjà vieux de trente ans. Nous l'avons surtout donné comme une manifestation des tendances généreuses qui l'inspiraient et de l'esprit combatif dont il était animé.

En réalité, sa préoccupation principale était d'adapter la vie sacerdotale aux besoins nouveaux de l'âme populaire. Sa foi profonde et exubérante lui persuadait que l'âme de l'ouvrier serait au prêtre qui saurait gagner son estime. « Pour guérir le peuple, il faut connaître sa vie et pour la bien connaître, il faut la vivre soi-même » (1). Et, il vivait véritablement la vie du faubourg où la volonté de son Archevêque l'avait fixé : toute la journée il s'occupait des enfants; des familles ouvrières et, le soir, il recevait les jeunes gens et les hommes qui, déjà, affluaient vers lui. Il n'avait avec ses confrères et ses amis d'autres sujets de conversation que celui de l'apostolat populaire.

Un curé populaire.

Une légende commençait à se former autour de sa personne. Comme il était en perpétuel contact avec les habitants du quartier, et même avec les passants de la rue, des incidents surgissaient dont il était souvent le héros. Nous en choisirons un seul parmi bien d'autres :

Un jour, il remontait la rue de Vanves vers l'avenue du Maine, en récitant pieusement son bréviaire, un parapluie sous le bras.

Sur le trottoir opposé stationnaient quelques hommes et deux ou trois jeunes gens, dont un de 17 ans. Celui-ci se crut bien malin en traversant la rue et en allant, sous le sourire curieux de ses camarades, tirer le parapluie du bras du prêtre et le jeter par terre.

(1) Le Courrier de N.-D. du Rosaire, ter déc. 1895

L'abbé Soulange s'arrêta aussitôt, déposa son bréviaire sur la corniche d'une fenêtre voisine, traversa tranquillement la rue et ordonna au jeune homme, qui avait rejoint ses camarades, de lui ramasser son parapluie. Celui-ci se dérobant, M. Soulange le saisit par le dos de sa veste et le transporta, à travers la rue, jusqu'au-dessus du parapluie. Il resta ainsi, le bras tendu, jusqu'au moment où le malheureux se décida à ramasser l'objet du délit et à le lui rendre, en balbutiant des excuses.

Ce fut une joie générale de la part des habitants de la rue et des membres du groupe auquel appartenait l'apprenti.

Des exploits analogues de force et de courage, répétés de temps en temps, donnaient à M. Soulange une popularité toute spéciale dans le quartier.

Le Congrès de Plaisance.

C'était l'époque où, de toutes parts, des initiatives catholiques s'essayaient à aborder le problème social.

L'abbé Garnier, l'abbé Lemire étaient souvent invités à faire des conférences. Les membres de la Société d'Economie sociale, fondée par M. Le Play, venaient faire visite à ces œuvres : on les considérait comme le champ d'application des théories qui se formulaient peu à peu.

Un congrès, sous le nom de « Congrès de Plaisance, » et sous le patronage de l'Union démocratique de la Seine, s'ouvrit le 9 février 1896 dans les locaux du cercle des hommes. Son Eminence le Cardinal Richard et M. Léon Harmel en avaient accepté la présidence

d'honneur. Les questions étudiées furent : le Conseil des Prud'hommes, les Syndicats et les Elections municipales. Une réunion de clôture avec un discours de M. l'abbé Lemire, député du Nord, se tint sous la présidence effective de Son Eminence.

Une note du Courrier de Notre-Dame du Rosaire, du 1^{er} février 1896, exprime bien les idées qui inspiraient les organisateurs du Congrès de Plaisance :

C'est en causant avec les ouvriers, c'est-à-dire avec les hommes qui souffrent des injustices sociales, qu'on s'aperçoit de l'inanité des systèmes sortis tout d'une pièce des cerveaux des économistes de cabinet. Les savants de l'Ecole de Manchester s'imaginent résoudre les questions sociales, comme les mathématiciens une équation, par des principes a priori... Ce sera l'éternel honneur de Le Play d'avoir transformé la méthode des études sociales. Les moyens d'application de cette méthode doivent varier avec les circonstances de temps, de lieu, de mœurs et d'usage, mais, dans notre société actuelle, on n'en connaît pas de meilleure que nos cercles d'études.

Là, on voit à nu les plaies de notre civilisation. Quand l'intimité s'est établie entre les membres du cercle, quand la confiance a succédé à la gêne des premières réunions, chacun ouvre son cœur et l'on peut étudier sur le vif les souffrances du prolétaire.

Ces hommes sont de nature droite et sincère et, chose étrange, il y a chez eux une rectitude de jugement, un bon sens beaucoup plus grands que dans les classes qui ont une instruction plus élevée. Il semble aussi qu'il y a dans la classe ouvrière une force pour l'action qui n'existe plus aussi grande chez les hommes de cabinet. Ils sont logiques et, quand ils ont adopté une idée, ils la mettent en pratique.

Les hommes instruits, retenus par une foule de conventions et de liens sociaux, discutent beaucoup, mais hésitent souvent devant l'application de leurs théories.

Que les savants et hommes d'études..., viennent donc au milieu de nos ouvriers, ils seront tout étonnés d'avoir à apprendre plutôt qu'à enseigner. Ils feront des découvertes qui les surprendront étrangement, quand ce ne serait que celle de la force latente de bon-sens et d'action qui existe dans notre classe ouvrière, et qui ne demande qu'à être mise en œuvre et dirigée pour assurer la solution de la question sociale et le relèvement de notre pays.

C'était un appel à l'union des classes et à la collaboration mutuelle des hommes instruits et de l'élite intellectuelle de la classe ouvrière.

M. Soulange était lui-même profondément pénétré de la nécessité d'un étroit rapprochement entre les différentes classes sociales. Aussi voulait-il que N.-D. du Rosaire fût le carrefour qui réunît ces classes, qui les amenât à une compréhension mutuelle plus exacte et à une fraternisation toute chrétienne. La sollicitude de son âme sacerdotale pour les hommes, quelle que fût leur place dans l'échelle de la hiérarchie sociale, est délicatement exprimée dans un article du Courrier de N.-D. du Rosaire écrit à l'occasion des souhaits de nouvel an pour le 1^{er} janvier 1896 :

Prêtre de Jésus-Christ, je suis l'homme de tous et c'est à vous, riches et pauvres, heureux et malheureux, amis et ennemis, qu'en ce premier jour de l'an je veux envoyer mon salut et mes vœux.

Je vous salue donc, Pauvres de la terre, amis du Christ, ouvriers aux mains calleuses, habitants du faubourg ; vous avez porté le poids du jour et la fatigue du labeur ; mais vous êtes les bras de la France, son soutien et sa vie. Je vous salue aussi Riches de ce monde, économes du Bon Dieu qui avez su compatir au pauvre et trouver le chemin de sa demeure, vous êtes le rayon de soleil du malheureux, les messagers de la consolation...

Et vous qui passez si sombre, je vous salue aussi. Vous avez dit dans votre cœur : « Il n'y a plus de Dieu, le prêtre, c'est l'ennemi ! » Vous qui passez si sombre, levez les yeux au-dessus de votre tête ; quoi que vous fassiez, vous verrez deux grands bras,— les bras du Christ, —

ils sont étendus pour vous bénir, ouverts pour vous embrasser. Prêtre de ce Christ, je vous salue et, à vous comme aux autres, je veux envoyer mes vœux.

Le Dispensaire.

Ce qui donnait une valeur profonde aux sentiments de M. Soulange à l'égard du peuple, c'est l'effort continu et intense par lequel il cherchait à soulager ses besoins moraux et matériels. Nous avons parlé de ses organisations pour le travail à domicile, de ses coopératives de consommation et de production, de sa société de secours mutuels, de ses offices de placement, de ses caisses d'épargne. La maladie, qui est la grande épreuve de l'ouvrier, puisqu'elle lui enlève ses économies et le prive même du nécessaire, quand c'est le chef de famille qui est atteint, lui était apparue comme la principale calamité sociale à laquelle il devait porter remède. Il fonda donc un dispensaire charitable pour les indigents du quartier. Il l'installa rue Durand-Claye, près des fortifications, dans un petit hôtel particulier en location. Il le destina à des consultations gratuites de chirurgie, les maladies médicales étant plutôt soignées à domicile. Il appela, pour le diriger, Mlle Génin et son amie, Mlle Rousseau. Le docteur Ardouin assura le service de chirurgie;

Après deux ans de travail intense, modeste, parmi les indigents du quartier, ce dispensaire, qui pesait lourdement sur le budget de M. Soulange, fut cédé à la Société de Secours aux Blessés Militaires, qui en assumait les charges tout en continuant à assurer le service de la paroisse. Dans la suite, ce dispensaire, devenu dispensaire-école des Dames-infirmières de la Société de Secours aux Blessés Militaires, organisa dans ses locaux, sous la direction de Mlle Génin, et sous la présidence de la générale Voisin, l'école principale de formation des infirmières de la Croix-Rouge. La guerre a fait connaître tout ce qu'il y avait de valeur morale et professionnelle dans les femmes vaillantes qui y ont acquis leurs diplômes.

Note

(1) Le Courrier de N.-D. du Rosaire.

CHAPITRE VI

LETTRES A UN SÉMINARISTE

Deux catégories de prêtres. — Les petits Séminaristes. — Les grands Séminaristes. — Les jeunes prêtres au sortir du Séminaire. — Comment aborder le Peuple ? L'éducation civique.

Deux catégories de prêtres.

M. Soulange voyait la nécessité d'établir des œuvres sociales pour opérer un contact entre le sacerdoce et la masse populaire, mais il n'était pas de ces prêtres dont les œuvres deviennent la raison d'être principale de leur existence sacerdotale. Ce qui le préoccupait, tout d'abord, c'était le ministère des âmes. Ce qui le préoccupait plus encore, c'était la fonction sacerdotale. Toute sa vie, il a été tourmenté du besoin de donner aux prêtres des directions surnaturelles, de les pousser à l'apostolat, de leur communiquer sa flamme, de leur montrer les champs d'action immenses ouverts à leur zèle et d'adapter leur ministère aux besoins actuels.

Les Lettres à un Séminariste sont le fruit de cet état d'âme. Il s'adresse à des séminaristes, c'est-à-dire à des jeunes, car, dit-il, « c'est un fait reconnu qu'à partir d'un certain âge, on modifie difficilement ses méthodes et ses « habitudes » ; il espère que les jeunes, « pleins « de vigueur et de saintes audaces, ayant grandi « avec leur siècle, en ayant éprouvé et compris les besoins... seront plus aptes à chercher et à trouver les remèdes nécessaires ».

Après avoir, dans un premier chapitre, exposé le rôle effacé que la religion occupe « dans notre politique, dans notre littérature, dans la fabrication de nos lois, dans toutes les manifestations de la pensée et de l'action sociale », il se demande d'où vient le mal et il examine le clergé de France en le divisant en deux catégories.

La première comprend ces nombreux et vaillants apôtres qui n'ont au cœur qu'une passion : faire aimer Dieu ; dans l'esprit qu'une idée : Le faire connaître ; dans la volonté qu'un désir : Le faire servir. On les trouve à la tête de toutes les grandes œuvres ; quand on les rencontre, on reconnaît la copie vivante de Jésus-Christ ; il sort d'eux une vertu cachée qui leur attire la vénération des bons et le respect des méchants. Malgré leurs occupations accablantes, leur vie est faite de prière et de sacrifices.

Toujours bons et bienveillants, toujours prêts à se déranger, on voit se réaliser en eux cette parole de Notre-Seigneur : « Bienheureux ceux qui sont doux car ils posséderont la terre. »

Leur confessionnal est assiégé, tous les malades les demandent, le commerçant sur le seuil de sa boutique et les vieux qui se chauffent au soleil sur le trottoir, leur envoient un salut ou un sourire, tandis que les petits enfants s'accrochent par grappes à leur soutane. Ce sont ces prêtres qui ont fait dire que le clergé de France est le premier du monde.

Malheureusement, ils meurent jeunes, car leur tâche est immense et ils sont si peu secondés par les autres, ceux qui composent la deuxième catégorie...

Et il continue en faisant la description des prêtres qui composent cette seconde catégorie.

Les uns n'ont pas une véritable vocation. Ils sont entrés dans le sacerdoce comme on entre dans une carrière civile, parfois même sans réfléchir si loin.

D'autres ne travaillent pas, parce qu'on ne leur a pas suffisamment appris.

La base de l'éducation, c'est la formation de l'initiative par la lutte contre les difficultés et le développement de la responsabilité. Or, l'éducation française consiste actuellement dans la suppression chez l'enfant de tout effort et de toute peine ; elle triomphe, quand elle a pu endiguer tout son petit être entre deux rives voisines où il n'a qu'à se laisser couler.

Nos séminaires n'ont pas échappé à ce courant...

Quand le jeune homme a été ordonné prêtre, il n'avait ni initiative, ni personnalité...

D'autres sont sortis pleins de zèle du séminaire, mais ils ignoraient l'existence des déboires de la vie... et ils ont vu, avec tristesse, tomber successivement toutes les illusions de leur idéal de jeunes prêtres : ils ont eu des déboires de la part des malades qui les ont rebutés, des enfants qui les ont déçus, des pauvres qui les ont exploités. Ils en ont eu de leurs confrères. Et ils se sont repliés sur eux-mêmes, dans la logique d'un lamentable égoïsme... Ils se sont fait un *modus vivendi* où leur zèle, réduit au minimum indispensable, au strict nécessaire, laisse aux distractions mondaines, aux promenades et à la famille, le temps très considérable qui n'est pas exigé par le service paroissial.

Il reste encore une dernière sorte de prêtres qui ne travaillent pas, parce qu'ils vivent en dehors de la vraie conception du sacerdoce.

Pour eux, le ministère des âmes est une administration dont ils sont les employés. Ils baptisent, font les convois, les catéchismes à heures fixes..., rien de plus ; c'est ce qu'ils appellent « leur service ». « Leur service » fini, ils se croient délivrés de toute obligation et vont se promener : ce sont les « prêtres fonctionnaires ».

Ce chapitre des Lettres à un Séminariste, où M. Soulange a d'ailleurs la main un peu rude et dans lequel son texte ne répond pas complètement à sa pensée, fut mal interprété par un membre de l'administration diocésaine. M. Gardey, curé de Ste-Clotilde, membre du Conseil de l'Archevêché, fit remarquer, avec raison et avec une grande force, qu'en représentant les prêtres zélés comme destinés à mourir jeunes, et les autres comme des intrus, faute de vocation sérieuse, comme des ratés, faute de formation suffisante, et comme des découragés, faute d'énergie et d'esprit de corps, on jetait le discrédit sur les prêtres si édifiants et si nombreux, qui forment la grande majorité du clergé de Paris.

M. Gardey obtint que l'édition des Lettres à un Séminariste, auxquelles l'Imprimatur avait été accordé le 26 août 1897, fût retirée des mains du libraire et que la vente en fût défendue.

Les petits Séminaristes.

Nous continuons l'analyse de ce petit livre, dont bien des suggestions peuvent être utilement remises en lumière.

M. Soulange pensait, tout d'abord, que la vocation de l'aspirant au sacerdoce doit être fortement éprouvée, afin qu'il puisse échapper aux critiques habituelles qui entravent son influence, car « les riches lui reprochent sa « servilité, les pauvres sa bourgeoisie, les socialistes son égoïsme et son indifférence ».

Il aurait voulu que les enfants, destinés à la prêtrise, n'entrassent au petit séminaire qu'après deux années de préparation dans des externats spéciaux où ils apprendraient le latin et les autres matières nécessaires à leur instruction, tout en continuant à vivre une partie de leur temps dans leur famille. Une école avait été fondée suivant ce dessein ; elle était dirigée par M. l'abbé Kaichinger sous le nom d'École d'Apôtres. Elle a donné plusieurs vocations excellentes.

Les enfants y étaient soumis à un régime où leur conscience se formait dans la lutte quotidienne du foyer familial. Surveillés et contrôlés de près par le Directeur, ils avaient l'occasion de tremper plus fortement leur caractère.

Les familles devaient forcément, pendant cette période, contribuer aux frais de l'éducation et voyaient dans le sacerdoce de leurs fils un sacrifice aussi bien pour elles que pour eux. Tant pis si quelques-uns de ces enfants ne savaient pas résister à cette épreuve : « L'Eglise de Dieu n'a pas « besoin de beaucoup de prêtres, elle a besoin de « bons prêtres... » et le moyen d'en avoir beaucoup, c'est de commencer par en avoir de bons.

Les grands Séminaristes.

M. Soulange insiste pour que, la formation des grands séminaristes soit adaptée aux besoins de l'Eglise de France, pendant la crise difficile qu'elle traverse.

La paroisse ancienne, qui est un mode d'administration convenant à des populations converties et fidèles, ne répond plus, dans bien des régions, aux besoins d'une société redevenue païenne. Elle doit être, en ces endroits, complétée par des postes de mission. Le prêtre moderne ne doit donc pas être, uniquement, comme le désirent nos ennemis, un prêtre de sacristie, mais un prêtre apôtre, à la manière des premiers apôtres. Il doit savoir aller au peuple qui ne va plus à lui, se mêler à lui, étudier ses besoins matériels et sociaux et commencer, s'il le faut, son apostolat par des œuvres purement économiques et sociales, qui seront la préparation nécessaire des œuvres religieuses... Le rôle du prêtre de sacristie, qui prêche et confesse, sera modifié pour donner à l'Eglise le prêtre social qui, lui aussi, prêchera et confessera, mais de plus se mêlera à la foule pour guérir ses plaies. Ainsi formé, il sera plus que jamais la copie vivante du Christ miséricordieux qui guérissait les malades et donnait à manger aux foules...

Pour favoriser cette formation du jeune prêtre, il formulait deux vœux ; et de ces deux vœux il a vu la réalisation de son vivant même.

Il souhaitait d'abord qu'on établît, dans nos grands séminaires, un cours d'économie politique et sociale. Il désirait, ensuite, qu'on envoyât, à jour fixe, les jeunes séminaristes aider leurs anciens dans le sacerdoce, au milieu des œuvres qu'ils seront un jour appelés, eux-mêmes, à diriger.

Les jeunes prêtres au sortir du Séminaire.

Enfin, M. Soulange demandait instamment qu'on ne laissât pas isolés les jeunes prêtres sortis du séminaire. Les associations sacerdotales comme celles des prêtres de St-François de Sales, l'Union Apostolique, les Tiers-Ordres et les autres organisations spirituelles de ce genre sont un prolongement extrêmement précieux des appuis spirituels que leur procurait le séminaire, mais elles ne leur fournissent aucune méthode d'action s'appliquant aux milieux sociaux dans lesquels ils sont appelés à vivre.

Il est nécessaire que des réunions puissent s'organiser pour l'étude des œuvres sociales et, en général, de tous les moyens de pénétration des masses populaires.

Sur ce point encore, de grands progrès ont été réalisés dans le diocèse de Paris : des groupements de jeunes prêtres étudient tous les sujets de pratique pastorale utiles à leur ministère, et la conférence Vianney, dont nous parlerons plus tard, a été fondée pour aider les anciens dans le sacerdoce à garder leur attention éveillée sur tous les problèmes intéressant leur fonction sacerdotale.

Comment aborder le Peuple ?

M. Soulange divisait les paroissiens en deux catégories bien distinctes : les convertis et les gens à convertir ; les convertis étant le petit nombre, les gens à convertir, la majorité.

Pour ceux qui ont le bonheur d'avoir la foi, il faut conserver la vieille forme paroissiale avec ses offices chantés, ses confréries, sa vie liturgique si intéressante : « Si l'Eglise est un arbre, elle en est la fleur ; si les chrétiens sont des frères, elle en est la famille ». Mais combien d'âmes sont privées des douceurs de cette vie paroissiale :

Petits commerçants- absorbés par la lutte inégale du régime économique actuel, humbles ouvriers auxquels le travail moderne permet à peine de voir leur famille, vaincus de la vie, refoulés comme des épaves impuissantes par le flot aveugle, cœurs ulcérés et aigris, âmes

ignorantes des grandes espérances de la vie future ou égarées par les sophismes des politiciens..., il y a tout un monde qui vit loin de l'idée religieuse.

Et voilà des années que le prêtre, messenger de paix et d'espérance, vit à côté de lui sans pouvoir l'atteindre tels les deux rails d'un chemin de fer qui vont parallèlement sans jamais se rencontrer.

Un cœur vraiment sacerdotal pourrait-il se contenter d'un pareil état de chose ?

Mais par où aborder le peuple ?

La vraie méthode serait de pouvoir prendre une à une chaque âme en particulier, d'entrer en conversation et d'essayer de la convertir. Que de bonnes volontés ignorées d'elles-mêmes on découvrirait ! Que d'étincelles allumées jadis par un bon curé de campagne, mais recouvertes par la poussière de la grande ville, on pourrait rallumer.

Je connais un quartier où les prêtres passent une partie de leur temps à évangéliser les gens à domicile. Tout leur est un prétexte pour entrer chez eux : un enfant qui a manqué le catéchisme, qui s'est égratigné au patronage et dont on vient savoir des nouvelles, des renseignements à demander sur telle famille besogneuse du quartier, quelquefois une erreur volontaire de porte, souvent le simple motif d'offrir ses services pour une chose ou pour une autre.

Il est difficile d'imaginer tout le bien que fait dans une famille la visite du prêtre, qui a caressé les enfants, les a inscrits pour le catéchisme, qui a même pris des notes pour la régularisation d'une union, commencée depuis longtemps, toujours remise à plus tard.

Malheureusement, ce genre d'apostolat prend trop de temps pour des prêtres surmenés par un service paroissial ; de plus, il ne permet d'atteindre que les mères de famille et les plus jeunes enfants ; les pères et les aînés sont à leur travail.

Pour atteindre les travailleurs dans leur ensemble, il faut descendre sur le terrain qui les intéresse et dans lequel ils se cantonnent : celui des intérêts matériels. Il faut créer pour eux des œuvres d'assistance, des œuvres économiques et sociales assez bien organisées pour pouvoir lutter avec les œuvres similaires socialistes ou franc-maçonnes.

Mais, dit-on, quand vous aurez fait tout cela, vous n'aurez pas converti le peuple.

Du moins, vous l'aurez préparé à la conversion ; vous lui aurez montré que le prêtre qu'on lui dépeint si mauvais, n'est pas ce qu'on veut bien lui dire ; vous aurez adouci son cœur, car dans ce premier contact avec des gens que vous n'auriez jamais vus à l'église, vous les aurez atteints dans ce qu'ils ont de plus sensible : les intérêts matériels.

Car enfin, lequel des deux le peuple écouterait-il avec bienveillance : le prêtre inconnu qui a passé sa journée dans une sacristie ou celui qui, comme le Cardinal Manning et Mgr Ireland, n'a pas hésité, en descendant de chaire, à monter à la tribune d'un meeting et à y parler d'une grève, d'un chemin de fer ou d'un tramway ? »

D'après l'auteur des Lettres à un Séminariste, il y a trois moyens d'entrer en contact avec le peuple : la Charité qui, exercée d'une façon intelligente, peut lui faire le plus grand bien ; 2° l'Utilité qui atteint ceux qui, n'ayant pas besoin de charité, sont heureux cependant de trouver des moyens pratiques d'améliorer leur condition ; enfin, 3° le Plaisir qui, intelligemment employé, est un excellent moyen d'entrer en contact, voire même de le conserver.

Laissons de côté les deux premiers sur lesquels nous nous sommes déjà suffisamment arrêtés.

« Il est incontestable que le prêtre peut utiliser le plaisir dans un double but : la conversion et la conservation. Le Bon Pasteur connaît ses brebis, disait Notre-Seigneur, et ses brebis le connaissent ; mais, comment se connaître sans se rencontrer ? »

Beaucoup de paroissiens qui ne fréquentent pas l'église et qui n'ont aucune occasion de rencontrer le prêtre se rendent volontiers, cependant, aux soirées récréatives où leurs enfants jouent quelque pièce ou exécutent quelque morceau de chant.

Nul, parmi eux, ne songe à se plaindre quand, à la porte, ils trouvent M. le Curé pour leur serrer la main et leur dire combien il est heureux de les voir. Et quand, pendant l'entr'acte, il monte sur l'avant-scène et leur adresse une parole bienveillante, ces hommes, qui ne vont pas encore à l'église, sentent qu'entre le cœur du prêtre et le leur, il n'y a pas tant de différence qu'on veut bien le dire : leurs applaudissements de bon aloi en sont la preuve.

Par ailleurs, la musique, la poésie, tous les arts, ne sont-ils pas une prédication ?... Au milieu des plus joyeuses chansonnettes, la Plus ordinaire de nos séances réserve toujours une place pour l'expression d'un sentiment noble et élevé qui fait vibrer les cœurs et élève les âmes vers Dieu.

Je ne saurais trop admirer les méthodes des Catholiques américains, anglais ou allemands qui savent joindre d'honnêtes délassements aux enseignements sévères de la Religion. Dans ces pays, à certains jours, tous les fidèles d'une paroisse partent sous la conduite de leurs prêtres pour jouir, à la campagne, d'une journée de repos. Là, la bienveillante vigilance des parents remplace avantageusement la surveillance de convention de nos patronages ; la famille s'y développe dans son plus complet épanouissement.

Il semble qu'on n'ait pas cherché à développer, assez fait comprendre à la jeunesse la différence qui existe entre le plaisir honnête et le plaisir défendu, et qu'on ne lui ait pas appris à distinguer les danses modestes de celles qui ne le sont pas, et les spectacles honnêtes de ceux qui sont une honte pour notre société..

Enfin, le contact avec le peuple n'a de raison d'être que s'il aboutit à l'instruire de sa religion. Pour cette formation intellectuelle et morale, les moyens ordinaires sont : les prônes, les instructions, les confréries, les écoles libres, les catéchismes, les patronages ; et les moyens extraordinaires sont les cercles d'études sociales, les conférences avec projections, le théâtre, —pourvu qu'on sache l'utiliser pour le bien, -- le journal paroissial, les bibliothèques, les affiches, etc...

L'éducation civique.

Un prêtre n'aura pas rempli tout son rôle vis-à-vis des hommes du peuple, s'il n'a pas cherché à faire d'eux, non seulement des chrétiens, mais aussi des citoyens dans toute la beauté et la force de ce terme. Le prêtre, lui-même, est citoyen.

Il a tort de renoncer trop facilement à ses droits civiques ; Saint Paul n'avait pas nos pudeurs ou nos lâchetés : *Civis sum Romanus*, s'écriait-il, et il en appelait à César.

C'est un droit pour nous d'en faire autant. Nous payons les impôts comme les autres et nous avons la prétention d'apporter à la société, par le dévouement de toute notre vie, autant que les autres citoyens.

C'est aussi un devoir, car Dieu nous a donné une instruction et une formation spirituelle supérieures à celle de bien d'autres, et il a eu soin de nous avertir qu'il n'est pas permis de mettre la lumière sous le boisseau. Nous nous devons aux autres, c'est pourquoi je voudrais que mon prêtre ne se désintéressât pas des choses municipales ou sociales, mais à une condition, c'est qu'il ne mêlât pas la religion, à tort et à travers, aux intérêts purement matériels (le la société).

Le prêtre, homme et citoyen, devrait s'efforcer de développer chez ceux qu'il élève, en même temps que les vertus chrétiennes, toutes les qualités qui font l'homme et le citoyen, c'est-à-dire l'initiative et la responsabilité. N'ayons pas peur de leur faire faire devant nous les premiers essais de leur liberté : cela vaudra toujours mieux que de les obliger, par notre

égoïsme, à les faire en cachette. Notre confiance sera leur bouclier. Sans aucun doute, nous ne pourrions les empêcher de se blesser aux épines du chemin, mais il est certaines blessures, surtout si elles sont bien pansées, qui guérissent au lieu de tuer. Jamais nous ne nous repentirons d'avoir fait de nos enfants des hommes de caractère, de devoir, d'honneur et d'initiative...

Vouloir n'en faire que des chrétiens, c'est oublier qu'un des principaux devoirs du chrétien est d'être un bon citoyen. Apprenons-leur à bien voter en raisonnant leur vote.

Apprenons-leur à bien juger les événements, en faisant devant eux, dans nos conférences d'études sociales, le résumé des événements sociaux de la quinzaine et en les appréciant à la lumière de la foi.

Apprenons-leur à discuter et envoyons-les dans les réunions publiques défendre les principes que nous leur avons appris.

Alors nous pourrions espérer voir fleurir parmi les Catholiques les vertus civiques dont ils ont paru souvent si complètement dépourvus.

CHAPITRE VII

LE CURÉ DE PLAISANCE

Construction de l'église de Notre-Dame du Travail. — Comment M. Soulange concevait son église et son presbytère. — Neuvaine à Saint Joseph. — L'église terminée et meublée. — L'église livrée au culte.

Construction de l'église de N.-D. du Travail.

Les Lettres à un Séminariste étaient le fruit de l'expérience puisée par M. Soulange-Bodin dans son ministère à Notre-Dame du Rosaire. Il mit plusieurs années à les élaborer. Lorsqu'elles parurent, le 26 août 1897, M. Soulange-Bodin était déjà, depuis plus d'un an, devenu curé de Plaisance.

Le Cardinal Richard, que son originalité étonnait quelquefois, mais que son âme ardente d'apôtre avait conquis, eut besoin de le défendre souvent contre les critiques que provoquaient son zèle, parfois débordant, et les termes, quelquefois faubouriens, dont il se servait.

En réalité, M. Soulange-Bodin avait créé de toutes pièces un centre d'œuvres destiné à devenir rapidement une paroisse. Dans un coin de Paris où régnait le paganisme le plus sauvage, il avait constitué une chrétienté vivante et prospère. Il avait donné au diocèse de Paris l'exemple de ce qu'une initiative sacerdotale pouvait faire pour fonder une paroisse nouvelle dans un milieu purement ouvrier. On n'avait pas encore commencé ce travail admirable qui a fait surgir de terre une quantité étonnante de chapelles de secours devenues nécessaires du fait de l'accroissement si rapide du diocèse.

Le Cardinal Richard jugea bon de lui confier une tâche plus grande encore. Il est beau de créer une paroisse là où il n'en existe pas, il est encore plus difficile d'en faire revivre une autre, quand elle est tombée dans le sommeil et la stérilité.

M. Soulange fut donc nommé curé de la paroisse de Plaisance avec mission de construire une église.

M. l'abbé Grenier avait déjà acheté le terrain nécessaire grâce à un don assez considérable offert par une personne amie de la famille de M. l'abbé Soulange-Bodin. Ce terrain d'une contenance totale de 2.000 mètres donnait sur deux rues : 59, rue Vercingétorix, et 36, rue Guilleminot.

Le mercredi 17 janvier 1896, M. Soulange-Bodin fut installé par M. l'abbé Odelin, vicaire général directeur des œuvres diocésaines. M. Odelin, après avoir constaté que cette nomination a d'abord étonné, « parce que M. Soulange n'était encore que second vicaire », et qu'en peu de temps elle a conquis les suffrages de tous, déclare que le choix de Son Éminence a paru une nécessité pour le bien de la paroisse et pour la construction de la nouvelle église. Il concluait : « M. Soulange a toujours été le premier à la peine, il est bien juste que maintenant il soit à l'honneur. »

M. Soulange-Bodin se mit immédiatement à l'œuvre. Il emprunta au commerce et à l'industrie toutes les ressources de la publicité la plus avertie ; à toutes les adresses du Bottin-mondain et du Bottin tout court arrivèrent des appels ardents et retentissants.

Comment M. Soulange concevait son église et son presbytère.

La nouvelle église, Notre-Dame du Travail, — c'est le vocable nouveau de l'église paroissiale, — devait unir, par le lien de la Religion, les travailleurs de toutes les classes. Paris étant le centre du travail et de l'industrie, il était tout naturel que ce sanctuaire y fût édifié. Toutes les catégories de travailleurs étaient invitées à s'associer à cette œuvre commune.

Le style adopté devait être essentiellement moderne : « Pierre à l'extérieur, mais fer à l'intérieur. Nos ancêtres n'avaient que la pierre et construisirent d'énormes piliers qui empêchent de voir l'autel et la chaire ; nous aurons désormais de légères colonnes en fer qui se termineront en fines nervures comme les feuilles du palmier. »

De vastes dépendances devaient mettre à la portée des fidèles non seulement la partie de la vie paroissiale qui se passe dans les bureaux, mais aussi le service des prêtres qui devaient être logés dans un immeuble attenant à l'église. L'église doit être, en effet, « la maison commune » du peuple chrétien ; quand il y entre, après une rude semaine de travail, afin de retremper son courage pour de nouveaux labeurs, « le divin Ouvrier de Nazareth le bénit du fond de son tabernacle, les orgues le saluent de leur voix puissante, dans leurs vitraux aux lumineuses couleurs et dans les chapelles latérales les saints patrons du travail lui sourient et l'encouragent ».

L'église devait donc rappeler à l'ouvrier son usine afin qu'il se sentît chez lui, dans son milieu habituel, entouré des matériaux de fer et de bois que sa main transforme tous les jours. Elle devait être, comme l'usine, un édifice où le travail spirituel fût incessant, où le va-et-vient fût continu, car le nouveau curé avait l'ambition de rendre la maison de Dieu aussi fréquentée que les établissements de ce quartier populaire dont les salles regorgent de monde.

Mais la maison de Dieu, si elle rappelait l'usine et l'atelier où l'ouvrier peinait tout le long de sa vie, devait aussi être une fête pour ses yeux et un réconfort pour ses membres. M. Soulange voulait que les yeux pussent se baigner dans la lumière et que les poumons eussent à respirer largement de l'air pur ; d'immenses fenêtres devaient verser la lumière à profusion et les foules humaines devaient s'entasser facilement dans un vaisseau où le cube d'air ne serait pas ménagé.

- Pour rendre cette « usine » spirituelle plus agréable à ceux qui la fréquentaient et pour faciliter les relations entre les familles de la grande cité paroissiale, M. Soulange-Bodin avait prévu, autour de l'église, des espaces où les fidèles pourraient s'attarder à l'entrée ou à la sortie des offices, où le feuillage des arbres égayerait la vue, où des boutiques débiteraient tout ce qu'une paroisse peut offrir d'utile à la piété d'un fidèle. Sur des cadres disposés à l'avance, tout autour de l'édifice, le long des passages et près des portes, des affiches s'étaleraient variées, vivantes, impératives, mettant en vedette toutes les réunions, toutes les fêtes, toutes les attractions qui forment la vie paroissiale.

Une série de bureaux, autour des sacristies et de la salle des mariages, permettait à chacun des prêtres de la paroisse de recevoir commodément les visites des fidèles et ceux-ci les rencontraient d'autant plus facilement qu'ils habitaient tous ensemble un presbytère d'où quelques marches seulement les séparaient de leur bureau.

Il s'agissait de réaliser ce programme. M. Soulange se mit à l'œuvre. Il fit appel à tous les concours. Un vice-président de l'Union Fraternelle du Commerce et de l'Industrie, M. Lesort, vint proposer à M. Soulange-Bodin de lui offrir une statue de Notre-Dame du Travail au nom de soixante représentants de soixante industries ou commerces différents ; l'artiste choisi fut M. Lefèvre, auteur d'une vierge de Saint-Lô, d'une statue de Notre-Dame des Champs pour la cathédrale de Séez, etc... La statue devait être en pierres de Poitiers, le poids de la statue et de son socle atteindrait 7.000 kilos. L'architecte de l'église, M. Astruc, était occupé à percer des puits de vingt-deux mètres pour soutenir la construction sur un sol qui avait été exploité comme carrière.

Les travaux furent menés assez rapidement pour que le samedi 1.2 novembre 1898 pût avoir lieu la bénédiction de la crypte de la nouvelle église. Cette crypte fut consacrée au culte des morts ; elle servit aussi pour les réunions des patronages et des confréries.

Pendant ce temps, la souscription avançait lentement, bien lentement au gré du curé bâtisseur. Elle atteignait au 1er avril 1899 le chiffre total de 315.000 francs. M. Soulange annonçait qu'une somme de 750.000 francs était encore nécessaire.

Cet effort ne l'empêchait pas de s'occuper de la transformation de sa paroisse dont nous aurons à parler plus loin : fondation de nouveaux patronages, organisation d'œuvres de toutes sortes analogues à celles qu'il avait fait surgir à Notre-Dame du Rosaire.

Neuvaine à St Joseph.

Pendant ce temps, M. Soulange connut des heures de découragement. Les travaux menaçaient d'être arrêtés faute de fonds ; à certains moments le curé parla de démissionner. Enfin, en 1901, une neuvaine à saint Joseph, du 10 au 19 mars, fut décisive.

Voici comment, en avril 1901, la chronique de Notre-Dame du Travail raconte cet événement :

Après avoir dépensé, et au-delà, toutes nos réserves, nous étions bien décidés à ne plus reprendre les travaux que lorsque nous aurions en caisse une somme assez ronde pour mener à bonne fin et d'une seule haleine tout le travail de l'église et de ses dépendances. Voilà pourquoi, au commencement de l'hiver, en quittant le chantier, les maçons avaient soigneusement recouvert les murs d'un chaperon -pouvant les protéger pendant plusieurs années de la pluie et des gelées.

Mais nous avions compté sans saint Joseph qui, agacé de voir la Sainte Vierge, Notre-Dame du Travail, sans abri convenable, fit tant et si bien qu'il nous força à manquer à notre résolution.

C'était un soir, au commencement de mars : le curé et ses vicaires étaient réunis, devisant sur les prédications du Carême, supputant les chances de réussite des retraites pascales, calculant les meilleurs moyens de grouper les hommes, les jeunes gens, les femmes, les jeunes filles, dans une paroisse sans église, lorsque l'un de nous s'écria : Il n'y a qu'un moyen, je l'ai trouvé, faisons une neuvaine générale de la paroisse à saint Joseph. Saint Joseph était charpentier, c'est lui qui nous construira notre église

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le prêtre-sacristain saute sur le cahier des annonces et, le dimanche suivant, à toutes les messes, on invitait les paroissiens à faire une neuvaine générale à saint Joseph pour obtenir l'achèvement complet de l'église.

L'idée fut comprise... Le premier jour, un don de 5.000 francs arrivait ; le deuxième, un autre de plus de 13.000 francs ; le troisième, une promesse de 50.000 francs si une guérison très désirée se produisait, puis une nouvelle promesse de 13.000 francs ; puis d'autres dons, d'autres engagements, tellement que nous y avons cru voir une invitation providentielle à reprendre les travaux.

Vous demandez peut-être d'où vient l'argent ? Vous le savez maintenant : il vient d'en-haut. Vous voulez savoir aussi quand ce sera terminé ? Ce sera terminé bientôt, « si vous priez bien ».

En mai 1901, la promesse de 50.000 francs était réalisée, une lettre arrivait de Lourdes qui les contenait de la part de saint Joseph.

Aussitôt, les travaux furent repris, M. Soulange-Bodin rappelait les maçons pour achever les murs de l'édifice et la maison Moisant et Cie recevait la commande d'une charpente métallique comportant 135 tonnes de fer et d'acier.

L'église terminée et meublée.

Au 1^{er} janvier 1902, l'église se terminait, la toiture était posée, les immenses fenêtres se garnissaient de vitraux. Il s'agissait de la meubler et le curé multipliait les pèlerinages à Notre-

Dame des Victoires, au Sacré-Cœur, à la chapelle de Saint-Antoine de Padoue rue de Puteaux, à l'église Saint-Joseph à Belleville et la réponse du ciel était une série de visites au cours desquelles lui était offert tout ce qu'il avait demandé.

La première est ainsi relatée dans l'Écho de Plaisance de février 1902:

M. le Curé, je viens vous remercier d'avoir pensé à moi, il y a longtemps que je désirais l'honneur d'offrir à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie un autel pour s'immoler et un tabernacle pour y résider.

M. le Curé, combien coûtera l'autel ?

— 7.500 francs, madame.

— Eh bien, je les souscris, commandez immédiatement l'autel. Encore une fois, merci. »

Je crois bien qu'elle ne m'a pas laissé le temps de lui dire merci de mon côté.

Le lendemain, continue le narrateur, je recevais à déjeuner un ancien diplomate. Naturellement, il fallut lui offrir la promenade obligatoire au chantier de la première église.

« Cette façade est bien nue, dit-il en arrivant, il manque une horloge au milieu.

— Vous en parlez bien à votre aise, une horloge, c'est du luxe, il faut d'abord payer les pierres.

— Mais, si je vous l'offre, vous me la laisserez bien placer sur la façade ?

La politesse me défendait de contrarier ce bon monsieur et l'horloge est commandée et même un carillon avec. Les cloches diront : si, la, sol, la, si, mi, et l'heure sonnera au si grave.

Et le curé continue :

Le lendemain était jour de réception et voici qu'entre deux visites, j'aperçois dans un coin de la salle, c'est-à-dire attendant très humblement son tour, « la dame qui ne veut pas dire son nom » ; vous savez bien cette dame qui, l'été dernier, est venue à la sacristie apporter 10.000 francs et n'a pas voulu dire son nom ; qui, un mois après, apportait encore 3.000 francs de la part d'une inconnue, et n'a pas voulu dire son nom ; qui, cet été, est venue apporter 5.000 francs de la part de son vieux père pour remercier Dieu de 80 années de grâces et de santé, et... n'a pas voulu dire son nom... Cette fois-ci, elle apportait encore 10.000 francs pour la Sainte Vierge, 5.000 de la part de son père et 5.000 de sa part et elle n'a pas voulu dire son nom.

Et ce n'est pas fini :

Le lendemain, dit M. Soulange, je faisais une visite de remerciement à une personne qui m'avait envoyé 100 francs par la poste et je lui expliquais que je serais heureux de voir toutes les confréries et associations de la paroisse offrir, comme autrefois les corporations, chacune un objet à la nouvelle église... Je lui parlais des vitraux de la chapelle de la Sainte Vierge : « Pardon, me dit timidement cette personne, ça coûterait-il bien cher ces vitraux ?

— Mais on dirait que vous voudriez les offrir !

Dans ce cas, il faut vous dépêcher avant que les Enfants de Marie ne les aient retenus. »

Et elle s'est hâtée ! Et les vitraux sont souscrits et commandés !

Le jour suivant, une dame américaine, ardente catholique et pratique comme une Américaine, nous offrait les chaises et les prie-Dieu.

Je ne parle pas des dons de 1.000, 2.000 et des cartes pointées qui arrivèrent entre temps.

Le mois suivant, l'Écho de Plaisance de mars 1902 donnait la suite des miracles de Notre-Dame du Travail. Une dame qui avait déjà offert des sommes importantes vint faire visite à sa chère église. Maintenant que la mort a depuis longtemps fermé sa tombe et que l'humilité,

sous le voile de laquelle elle cachait ses générosités, n'a plus rien à craindre de cette révélation, nous la nommons : c'est la baronne de Gargan, l'admirable bienfaitrice des missionnaires français à l'étranger.

M. Soulange raconte ainsi cette visite :

J'ai peine à vous décrire sa joie à la vue de notre église en fer, pratique et aérée, claire et, après tout, ne manquant pas d'un certain cachet. Dans sa joie, elle voulut laisser un souvenir de sa visite et me pria d'acquérir en son nom une chaire à prêcher dont le devis était de 7.000 francs. Voilà une manière aimable de laisser sa carte de visite. Je la recommande fort à nos amis.

Une dame de 82 ans a voulu offrir l'autel de la Sainte Vierge, soit 500 francs, qui s'ajouteront aux 100 offerts le mois dernier par une fervente paroissienne à cette intention.

A l'approche des fêtes de saint Joseph, un ménage chrétien a voulu contribuer pour 1.000 francs à l'autel et à la décoration de la chapelle de Saint Joseph... Une ancienne institutrice a désiré offrir un objet qui touchât de très près Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie et nous a remis la somme de 350 francs pour un conopée et pour la tenture intérieure du tabernacle. Une autre personne offrait les fonts baptismaux, d'autres la table de communion ; un peintre décorateur, la statue de saint Joseph ; une âme qui aime l'Eucharistie, la lampe devant brûler sans cesse devant le tabernacle ; un jeune premier communiant demandait la faveur d'offrir une des nappes de communion, « afin que ça porte bonheur à mes parents ».

L'église livrée au culte.

Mais ce qui transportait de joie le curé, plus encore que la suite ininterrompue des offrandes matérielles, c'est que la communion de Pâques, faite dans la nouvelle église encore inachevée, donnait « une belle moisson d'âmes pures et généreuses allant loyalement vers leur Dieu. J'ai vu, ajoutait le curé, au retour de ces communions superbes, des larmes tomber sur des moustaches grisonnantes ; j'ai reçu à ce moment-là des étreintes de mains qui en disaient plus que les plus belles paroles ; j'ai gardé profondément gravé dans mon esprit cette parole recueillie sur les lèvres d'un brave mécanicien : « Il n'y a que là, là seulement, que l'on peut respirer et revivre. »

Enfin, l'Echo de Plaisance de juillet 1902 contenait, en caractères d'affiche, les mots : — Changement d'adresse : le clergé avec ses bureaux de réception et de travail s'est transporté : 36, rue Guillemot. — Et le service religieux s'organisait entièrement dans la nouvelle église.

L'église était ouverte, mais elle était loin d'être payée. Or, une église terminée n'a plus d'attrait pour les souscripteurs et peu d'entre eux se soucient d'éteindre les dettes contractées. Quoique M. Soulange-Bodin ne l'ait jamais raconté, même à ses intimes, il est des documents irréfutables qui prouvent qu'il trouva tout naturel de consacrer sa fortune personnelle à combler le déficit. Parmi ces documents, nous n'hésitons pas à citer le suivant, trouvé dans ses papiers après sa mort et qui met en lumière, non seulement son désintéressement, mais ses sentiments tout surnaturels concernant sa vieillesse, l'éventualité de la maladie et la mort :

Aujourd'hui, 19 mars 1901, après une neuvaine générale de la paroisse à saint Joseph, et après avoir consulté mon directeur, — en souvenir de la guérison miraculeuse de mon frère André à pareil jour, en reconnaissance des innombrables bienfaits de Dieu à mon égard et pour lui demander la grâce d'une bonne mort, — j'ai décidé d'offrir à la Très Sainte Vierge la fortune personnelle qui me vient de mon père, afin de terminer l'église de Notre-Dame du Travail, convaincu qu'en le faisant je ne causerai aucun tort aux membres de ma famille qui ont plus que le suffisant, ni à moi-même qui aurai, bien portant, un poste me permettant de vivre et, malade, la retraite de Marie-Thérèse, ou l'hôpital.

En conséquence, j'ai commandé l'achèvement des travaux et le transfert de mes biens à la Société Générale à mon compte, pour les payer.

Paris, le 19 mars 1901.

R. Soulange-Bodin, prêtre.

CHAPITRE VIII

LE CURÉ ET SON CLERGÉ

L'âme commune. — Le Conseil paroissial.

Une école de formation sacerdotale.

L'âme commune.

Si l'édifice matériel était construit, l'édifice spirituel se poursuivait parallèlement. Pour l'apostolat, tel que le concevait M. Soulange-Bodin, il voulait une organisation qui répondît à sa conception de la paroisse moderne.

Le premier article de son programme comportait la vie commune des prêtres de la paroisse.

En attendant que l'archevêché pût lui donner les nouveaux prêtres qu'il voulait former, un presbytère provisoire avait été aménagé rue Schomer, auprès de l'ancienne église.

Ce presbytère rappelait les installations sommaires du début de l'apostolat à Notre-Dame du Rosaire ; mais, ici comme là-bas, on était heureux, car on s'était donné tout entier. La chronique est remplie des témoignages de la franche et cordiale gaieté qui animait les membres de la communauté et leurs collaborateurs laïques. Les chambres y étaient d'une étroitesse surprenante, et celle de M. Soulange ressemblait à une sorte d'armoire. Son bureau de réception au rez-de-chaussée, donnant sur la rue par une porte, le laissait sans défense à l'égard des visites, même les plus importunes, visites de toutes les heures, même les plus tardives, et il se sentait d'autant plus à son aise qu'il tenait salon presque dans la rue.

Attenant à la nouvelle église, le presbytère qui venait d'être construit était bien différent de cette première installation. M. Soulange estimait que ses prêtres, dépensant sans réserve leurs forces pour les paroissiens, avaient besoin d'une maison spacieuse et commode et que leur santé l'exigeait. Tous ceux qui ont visité le presbytère de la rue Guillemainot admirent, en effet, les vastes proportions et l'organisation pratique de cet édifice.

Le règlement de la communauté fut le même que celui de Notre-Dame du Rosaire. Les exercices spirituels y furent immédiatement établis et personne n'y était plus exact que le chef de la communauté. Le règlement se compléta par une série d'institutions qui se sont perpétuées jusqu'à présent et dont l'influence bienfaisante a fait ses preuves.

La retraite du mois en commun réunit, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de juin, toutes les communautés du diocèse ; à celles de Notre-Dame du Travail et de Notre-Dame du Rosaire vinrent se joindre les communautés de Puteaux, Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières, Suresnes et Ménilmontant. Dans ces retraites du mois, une part était toujours réservée aux questions intéressant la vie commune.

Il est utile de marquer ici l'esprit très évangélique qui animait ces réunions. La vie de communauté, telle qu'on l'y envisageait, n'était ni une commensalité, ni une simple mutualité d'intérêts, mais une méthode de perfectionnement spirituel destinée à stimuler la vie sacerdotale de ses adhérents.

Vis-à-vis de cette œuvre de sanctification personnelle et commune, tous les autres motifs qui pouvaient les unir les uns aux autres, — diminution de dépenses, sympathies mutuelles, horreur de la solitude, etc. — étaient considérés comme d'ordre tout à fait secondaire. On voulait renouveler l'esprit évangélique qui avait animé les communautés épiscopales des premiers siècles, les communautés canoniales et religieuses des temps passés, afin de donner

au ministère sacerdotal son maximum de puissance et d'intensité. Le groupement, qui se réunissait tous les mois, se composait d'hommes voulant s'encourager par l'exemple mutuel, chercher des stimulants nouveaux pour leur vie apostolique et, en même temps, s'enrichir de l'expérience professionnelle qu'ils pouvaient mettre en commun. A leur avis, cette vie de communauté facilitait singulièrement le ministère.

D'abord, elle faisait gagner du temps, ce qui est précieux dans le travail absorbant des paroisses de Paris, parce qu'on trouve sous sa main des ressources et des moyens d'action que la société d'autres confrères peut facilement procurer. En second lieu, ce genre d'existence donne plus de liberté d'esprit parce qu'on n'est pas obligé de s'occuper des détails de l'organisation matérielle et du gouvernement de sa maison et que les soucis inséparables de ces occupations disparaissent dans la vie de communauté. Un troisième avantage de la vie commune consiste dans la vie de famille que mènent tous ses adhérents. Les sujets intéressant le ministère paroissial sont facilement mis sur le tapis, ou plus exactement sur la table des repas que l'on prend en commun. Qu'il s'agisse des catéchismes, des malades, des pauvres, des courants d'opinion dans la paroisse, des lectures utiles, des événements du dehors ou du dedans, le curé trouve aisément l'occasion d'imprimer ses directions, les vicaires apportent leurs renseignements, leurs observations et leurs compétences scientifiques ou pratiques ; les anciens procurent aux plus jeunes les fruits de leur expérience et les plus jeunes arrivent de bonne heure à pouvoir assumer des charges qui paraîtraient, dans d'autres circonstances, au-dessus de leur âge. Il ne faut pas oublier ce profit de la vie commune qui est tout en faveur des fidèles : des prêtres pour qui le presbytère est la maison familiale y sont ordinairement plus sédentaires et, quand les fidèles ont besoin de leur ministère, il est rare qu'ils n'en trouvent pas au moins un ou deux à leur disposition à quelque heure de la journée que ce soit. Enfin, une des utilités les plus importantes de la vie commune est celle-ci, et elle est de premier ordre : grâce à elle, des traditions peuvent se former dans la paroisse, les œuvres existantes ne sont plus exposées à disparaître avec l'homme qui les a créées, mais elles sont en état de se perpétuer, et voici pourquoi : c'est que les membres de la communauté connaissent et aiment les œuvres de leurs confrères et qu'ils sont tout préparés à les remplacer pour une cause ou pour une autre. De là une perpétuité des résultats acquis et une stabilité éminemment favorable à la fécondité des œuvres. Dans une paroisse administrée par une communauté, aucun effort ne doit être perdu, aucune initiative utile ne doit rester stérile.

Le Conseil paroissial.

M. l'abbé Soulange-Bodin ne se bornait pas à créer une âme commune parmi ses prêtres ; il voulait encore que cette âme commune réalisât dans la vie pastorale de la paroisse le maximum de collaboration utile, et, pour y arriver, il avait transporté à Notre-Dame du Travail une institution qui existait déjà à Notre-Dame du Rosaire, celle du Conseil paroissial. Toutes les semaines, le curé et les vicaires se réunissaient en conseil ; tout ce qui intéressait la paroisse était examiné et discuté, les solutions étaient adoptées en commun, les directions étaient données par le curé en présence de tous ses collaborateurs. L'ordre du jour était fixé par le chef ; mais ses vicaires pouvaient y introduire leurs propositions. Les idées des plus jeunes y étaient écoutées avec bienveillance, toutes les initiatives étaient examinées sérieusement. Ce qui était plus précieux encore, une collaboration se formait de plus en plus fréquente et intime par la mise en commun des efforts, par la bonne volonté incessante de tous ; chacun se sentant encouragé et dirigé, l'effort commun multipliant les résultats. On s'enthousiasmait pour l'œuvre commune.

Les jalousies, les susceptibilités, les préventions disparaissaient devant le travail en commun opéré dans la clarté, dans l'ordre, dans l'harmonie. Nous ne prétendons pas cependant affirmer que cette communauté d'efforts n'eût jamais ses heurts, ni ses froissements. M. Soulange était vif et ardent, quelquefois son tempérament l'emportait.

Parfois l'expression de sa pensée était empruntée au vocabulaire le plus populaire. Mais, comme on le tenait pour essentiellement surnaturel, on lui pardonnait ses « sorties » et on ne voulait voir en lui que l'homme de Dieu, l'homme des âmes, pour qui rien ne compte, que les intérêts du ciel et la gloire de Dieu.

Une école de formation sacerdotale.

Nous n'aurions pas épuisé ce sujet si nous passions sous silence un autre article très important du programme pastoral de M. l'abbé Soulange. Il avait l'habitude de confier des responsabilités à ses collaborateurs, de les jeter à l'eau — comme il disait — et de les charger d'une œuvre correspondant à leurs aptitudes et à leur force. Aux plus jeunes, il confiait une tâche modeste, mais il les rendait indépendants dans la mission qu'il leur confiait. Il savait inspecter, contrôler, conseiller, diriger, mais il le faisait toujours avec des intentions que l'on savait très droites et jamais mesquines ni étroites. La vie de famille qu'il menait avec ses vicaires et avec ses autres collaborateurs lui permettait de les connaître à fond et de leur accorder sa confiance. Il est difficile de dire tout ce qu'a produit de puissance cette méthode qui laissait à chacun sa pleine initiative, contrôlée et dirigée, cela est vrai, mais aussi encouragée et amplifiée par tout ce que le curé pouvait donner d'aide matérielle et morale.

La paroisse devenait donc une grande école de formation professionnelle. En peu d'années, un prêtre y apprenait l'art de diriger à son tour de grandes œuvres ou des paroisses. Deux vicaires de M. Soulange-Bodin furent chargés à cette époque de fonder des centres religieux nouveaux dans des coins de la banlieue où le ministère sacerdotal n'avait pas encore pénétré. M. l'abbé Gonterot fut nommé à Ivre-Port et M. l'abbé Alfonsi à Pavillons-sous-Bois. Dans ces deux localités, des églises furent construites, des œuvres fondées, une chrétienté s'établit définitivement. Aussi le Cardinal Amette aimait-il à dire que Notre-Dame du Travail était une « école de formation pour les prêtres des faubourgs et de la banlieue ».

M. l'abbé. Soulange était, par goût et par zèle, un Formateur de prêtres, et de prêtres pour l'apostolat populaire. C'est ce qui l'amena à fonder la Conférence Vianney. Cette conférence groupa les prêtres, curés et directeurs d'œuvres, qui voulaient accepter de se réunir à table une fois par mois pour traiter de sujets intéressant le ministère sacerdotal et l'apostolat. Elle compta jusqu'à quarante membres, ce qui était une nouveauté pour les Conférences de Paris. Elle admit dans son sein, avec les curés, de simples administrateurs de chapelles de secours, ce qui était encore une nouveauté. Elle avait une autre originalité : le président, qui était M. Soulange, interrogeait, au début du repas, chacun des convives et faisait inscrire à l'ordre du jour tout ce que chacun proposait. Puis, les questions étaient discutées les unes après les autres. Et l'on ne se séparait jamais sans avoir emporté de cette réunion, extrêmement vivante et animée, soit un renseignement utile, soit une idée pratique, soit un stimulant nouveau pour travailler avec plus de courage. C'est ainsi que M. Soulange-Bodin put avoir, sur ses confrères des faubourgs et de la banlieue, sans parler des autres, une influence décisive, dont on retrouve des traces dans tous les coins du diocèse, d'autant plus, qu'il ne se bornait pas à faire vivre de ses idées et de ses initiatives la Conférence Vianney. Il acceptait volontiers d'aller chez ses confrères, les aider à fonder un cercle, à lancer une campagne de presse, à organiser un groupement, etc.

M. l'abbé Soulange a beaucoup contribué à la fondation d'une autre réunion de prêtres, les prêtres-éducateurs. Tous les mois les directeurs des grands collèges catholiques, et d'autres prêtres, consacrant leur ministère aux jeunes gens, se réunissaient pour étudier en commun les questions pratiques intéressant leur apostolat. M. Soulange était, dans ces réunions, l'apôtre des retraites, surtout des retraites fermées.

CHAPITRE IX

LE CURÉ DE PLAISANCE ET

LA VIE PAROISSIALE

Les patronages. — Promenades en bateau.

Conférences chez les marchands de vins.

Les Patronages.

Pendant qu'il construisait son église et qu'il fondait sa communauté de prêtres, M. Soulange louait ou achetait des terrains nouveaux pour y établir des patronages. Il n'existait pas, dans l'ancienne paroisse, d'œuvres destinées spécialement aux écoles municipales. Dès la première année, M. Soulange fonda un patronage pour les filles et le confia, d'abord aux Dames de Saint-François de Sales, puis aux Auxiliatrices du Purgatoire, et ce fut avec les Religieuses de la rue de la Barouillère le commencement d'une collaboration extrêmement avantageuse pour la paroisse. Il fonda, en même temps, rue Colas, un patronage pour les garçons des écoles communales. A ces deux établissements vinrent se joindre, bientôt, deux nouveaux patronages pour les petits enfants de 6 à 9 ans, garçons et filles, suivant la formule adoptée à Notre-Dame du Rosaire et consacrée par le succès.

Ce n'est pas tout. Une partie de la paroisse, qu'on appelait le quartier des Fourneaux, étant séparée de l'église par la ligne de chemin de fer et les communications n'étant pas très faciles avec elle, M. Soulange y établit deux patronages, l'un de filles et l'autre de garçons. Le premier fut confié aux Sœurs dites « Aveyronnaises » et, pour le second, il réussit à obtenir la collaboration des Franciscains dont le couvent était voisin : le P. Gonzague en fut le premier aumônier.

Le zèle du curé ne voulait pas attendre que cette génération d'enfants élevés dans les patronages eût constitué une chrétienté digne de son cœur de pasteur ; c'était un conquérant, il voulait gagner de nouveaux fidèles. Il voulait les grouper autour de leur clergé. Nous allons énumérer une série de moyens qui furent successivement employés pour arriver à faire de la paroisse une famille compacte et unie.

Promenades en bateau.

L'un d'eux fut la promenade en bateau.

Le 4 septembre 1898, un des deux bateaux d'excursion de la Compagnie des Bateaux Parisiens partait du pont des Tuileries, à 9 heures du matin, pour Argenteuil. Le curé avait expliqué à ses paroissiens que dans des villages chrétiens (il pensait sans doute au pays basque) les paysans stationnent Auprès de l'église au sortir de la messe et sont heureux d'avoir des nouvelles des uns et des autres, d'échanger des idées sur les intérêts communs, de se sentir en famille et en communion les uns avec les autres. A Paris, disait-il, les catholiques qui fréquentent leur paroisse ne se connaissent pas ; ils sont indifférents les uns aux autres ; au lieu de se sentir isolés et plus ou moins brimés par la masse indifférente ou hostile, ils pourraient au contraire se soutenir, s'encourager et prendre conscience de leur force.

A 10 heures du matin, on arrivait à Saint-Cloud, une grand'messe y était chantée. A 11 heures on repartait sur le bateau où l'on déjeunait avec les provisions apportées. A 1 h. et demie, à Argenteuil, excursion, visite, représentation dramatique au patronage. A 5 heures, réunion à l'église. A 6 heures, rafraîchissements offerts par le curé d'Argenteuil. A 7 heures, départ pour Paris sur le bateau illuminé.

Les paroissiens étaient ravis d'avoir passé une journée avec leur pasteur, d'avoir pris contact les uns avec les autres et tout fiers d'avoir pu montrer l'imposant appareil d'une paroisse de Paris se promenant sur les eaux du fleuve et faisant visite à une sœur de province.

En 1905, une autre promenade en bateau eut pour occasion et pour but une procession de la Fête-Dieu. Cette fois-ci, trois bateaux à vapeur fièrement pavoisés quittèrent le port des Tuileries, emportant 1.200 paroissiens. Les uns derrière les autres, les trois esquifs traversèrent Paris et, remontant la Seine, touchèrent d'abord à Villeneuve-St-Georges. C'est là que les passagers entendirent la messe, soit dans l'église, soit du dehors ; le curé qui leur souhaita la bienvenue était l'abbé Mayet, l'ancien condisciple de séminaire qui avait orienté la vocation de M. Soulange.

On était alors au moment du vote des lois sur la séparation et des mesures de toutes sortes prises contre la liberté religieuse. Le mot d'ordre donné par le curé à ses paroissiens était celui-ci : « Nous allons exercer le droit de faire une procession en plein air et chercher, à l'abri d'une propriété privée, l'illusion de vivre encore dans un pays libre. Nous voulons, malgré la plus sotte et la plus méprisable des tyrannies, escorter Notre-Seigneur en dehors de ses temples en une de ces longues et chrétiennes théories qui, depuis tant de siècles, sont en honneur dans le monde civilisé. »

Les 1.200 paroissiens débarquèrent donc à Evry-Petit-Bourg, près de Corbeil, où M. Henri Cochin, député du Nord, mettait son parc à leur disposition. Jamais ils n'oublièrent cette procession se déroulant dans les fraîches allées du parc, le reposoir étincelant de lumières sous les hautes futaies, les chants des jeunes filles groupées par les châtelains, alternant avec les cantiques des pèlerins et la fanfare des Enfants de Saint-Jean de Dieu. Et l'on peut facilement imaginer de quels récits enthousiastes le quartier de Plaisance put être rempli pendant les jours qui suivirent ; on était fier d'avoir été de la fameuse promenade en bateau et d'avoir manifesté publiquement sa foi de catholique, et on le disait bien haut aux amis et aux camarades.

Les promenades de ce genre étaient rares ; mais, ce qui était plus fréquent, c'étaient les représentations ou les soirées récréatives de la salle Jeanne-d'Arc. Le rideau de la scène portait en caractères d'affiche l'inscription : Aimez-vous les uns les autres, pour bien montrer pourquoi les paroissiens se retrouvaient périodiquement assis les uns à côté des autres.

Conférences chez les marchands de vin.

Le curé de Plaisance ne se contentait pas d'unir ses paroissiens, il leur prêchait la discipline et l'initiative. Il pensait que leur éducation était à faire entièrement, que les vrais catholiques étaient bien rares et avec une ardeur inlassable il multipliait les appels ; et ses formules, d'allure militaire, exaltaient les énergies et galvanisaient les bonnes volontés.

Le but de tous ces efforts était d'atteindre les hommes, pères de famille et citoyens. Il ne se contentait pas d'organiser une messe des hommes, de les réunir dans leur cercle paroissial pour ce qu'on appelait le Thé-conférence, où les orateurs traitaient, le jeudi soir, des sujets intéressant la vie sociale, religieuse et familiale et où l'un des attraites consistait dans une bonne tasse fumante et parfumée : il institua les conférences chez les marchands de vin.

Un employé, M. Rendu, un entrepreneur de peinture, M. Salomon, formèrent en octobre 1904 un comité qui divisa le quartier de Plaisance en secteurs. Chaque semaine, à tour de rôle, un nouveau marchand de vin était choisi, et dans son arrière-boutique étaient invités tous les électeurs des rues avoisinantes. Des conférenciers de la Jeunesse Catholique, ou d'autres groupements, prenaient la parole. Les sujets étaient ordinairement religieux ou sociaux, les auditeurs avaient le droit de poser des questions. Des listes d'adhésions leur étaient soumises à chaque réunion ; et bien souvent de braves gens, qui n'avaient jamais été mis en contact avec des camarades catholiques, étaient tout heureux de les trouver en harmonie avec leurs idées.

Les conférences avaient aussi d'autres auditeurs plus timides : ceux qui entraient chez le marchand de vin, attirés par les affiches et par les invitations et qui, sans se compromettre, entendaient tout ce qui se disait dans la salle à côté.

Voici la liste des conférences de l'année 1909 faites par M. de Bricourt, orateur habituel de ces réunions.

- 1° Pourquoi il faut rendre à Dieu un culte. 2° Le respect du nom de Dieu.
- 3° Le respect de la vérité.
- 4° L'honnêteté dans les contrats et le respect de la propriété.
- 5° Le respect des Parents, Maîtres et Patrons. 6° Le respect de la Femme.
- 7° Le mariage, ses fins, sa condition, sa valeur morale.
- 8° Le divorce et l'union libre.
- 9° Les théories contre la repopulation. 10° Les droits et devoirs des parents.
- 11° Le respect de la vie humaine.
- 12° Le respect des lois humaines. De l'insurrection et de l'obéissance aux lois injustes.
- 13° Des effets de la morale chrétienne sur la civilisation des peuples.

Ce comité organisait quelquefois des campagnes d'opinion. En mars 1908, la loi sur le repos hebdomadaire n'existant pas encore, il invitait, par affiches, les catholiques à faciliter le repos du dimanche à tous les salariés et spécialement aux employés de l'alimentation, des Postes et aux livreurs. Et il concluait : « Il faut savoir se gêner pour le bien de son semblable. »

CHAPITRE X

LE CURÉ DE PLAISANCE ET SON ACTION CIVIQUE

La réunion publique. — Le devoir de voter.

La Presse.

La réunion publique.

Le curé lui-même ne se contentait pas d'envoyer ses hommes chez les marchands de vin ; il pensait que, dans les réunions publiques où les électeurs de sa paroisse étaient invités, ils devaient de temps en temps le voir à leur tête.

Le 10 mars 1897, une réunion publique était annoncée à grand renfort d'affiches par la Libre Pensée du 14e. Il s'agissait de battre la caisse en faveur des patronages laïques qui n'existaient pas encore dans l'arrondissement.

La réunion se tint au « Moulin de la Vierge », rue de Vanves.

M. Chauvière, conseiller municipal, ouvre la séance. Dès le début, il prononce quelques paroles insultantes sur la Sainte Eucharistie : « Eh !

là-bas, crie une voix dans l'auditoire, respectez vos auditeurs ! » Stupeur, hurlements. L'audacieux interrupteur n'est autre que le curé, non, le citoyen Soulange-Bodin, qui est venu, après son dîner, comme les autres citoyens, écouter et s'instruire.

Après le discours de Chauvière, à la demande de l'auditoire, M. Soulange dut monter à la tribune. Voici son discours, sténographié par un des auditeurs :

Citoyennes, citoyens,

Je croyais que ce n'était qu'à l'église qu'on mangeait le bon Dieu ; le citoyen Chauvière vient de me montrer qu'on en mange aussi au Moulin de la Vierge et avec un certain appétit.

Je ne le suivrai pas dans toutes ses attaques contre la religion, car les injures ne sont pas des raisons. Nous avons été convoqués ici pour parler des patronages : je parlerai des patronages.

Je commence par louer le citoyen Chauvière de la franchise de ses déclarations. Il s'est exprimé en homme convaincu et il serait digne de tout mépris si, étant convaincu d'une chose, il n'avait pas le courage de son opinion. Mais la liberté dont il a usé au nom de l'école dont il a parlé, je la revendique encore plus que lui. Je l'accepte pour ses patronages que je désire voir établis au plus tôt : on pourra enfin comparer et, nous autres catholiques, nous ne craignons pas la comparaison. *Je la réclame pour les membres de ses patronages* qu'il veut obliger, par son règlement, à ne jamais pratiquer aucune religion. En appliquant cet article malheureux, il tomberait dans le défaut qu'il reproche tant aux catholiques, de vouloir régenter les consciences : ce serait un véritable attentat à la liberté.

Mais je la revendique aussi pour nous, car nous sommes citoyens comme lui et le soleil luit pour tous, pour nous comme pour lui.

Il y a un point de son discours sur lequel je veux particulièrement protester. Il a dit que les prêtres n'étaient pas des hommes d'initiative et que leurs patronages étaient des écoles d'asservissement.

Il oublie que les prêtres d'aujourd'hui sont les successeurs des hommes de 1789 qui, au moment où la patrie était en danger, ont su dans la nuit du 4 août se dépouiller de leurs biens en faveur du peuple.

Il oublie le congrès de Reims où 600 prêtres venus de tous les points de la France pendant trois jours étudièrent les réformes les plus libérales et les plus sainement démocratiques.

Et, s'il en doute, qu'il interroge un de ces enfants très nombreux, qui fréquentent nos patronages. Il lui dira que l'initiative la plus large lui est laissée, et que c'est le conseil de patronage qui dirige l'œuvre. Il lui dira que le prêtre lui a enseigné l'amour de la mutualité et de la solidarité. Il lui montrera son carnet de secours mutuels. Il lui dira qu'il a vu dans son œuvre ce qu'il n'a pas encore aperçu chez les libres-penseurs : des prêtres engager des ouvriers à se passer des intermédiaires qui retiennent le meilleur de leur gain ; à se grouper en coopératives de production et à devenir eux-mêmes de petits patrons travaillant pour leur compte.

J'ai dit... J'emporte, en descendant de la tribune, la satisfaction intime de vous avoir montré ce que vous sembliez avoir oublié : qu'il y a chez les catholiques des hommes amis de la liberté, convaincus et ayant le courage de leur conviction !

Le devoir de voter.

A chaque période électorale, le curé rappelait à ses hommes leur devoir de citoyen. Voici la lettre à ses paroissiens du mois d'avril 1898 :

Les Catholiques sont des citoyens. Comme citoyens, ils ont le droit de voter ; comme catholiques, ils en ont le devoir.

S'abstenir est une faute. C'est la faute du soldat qui ne défend pas son poste.

Les Catholiques sont des citoyens : comme citoyens, ils ont le droit de choisir leurs candidats ; comme catholiques, ils en ont le devoir.

Dieu, Patrie, Famille, Propriété, Liberté sont les biens intangibles de tous vrais citoyens. Dieu, Patrie, Famille, Propriété, Liberté, tel doit être le programme du candidat des Catholiques.

Signé : Soulange-Bodin, Prêtre et Citoyen.

Il revenait sur ce sujet le mois suivant, en mars 1898, dans une lettre intitulée « *Comme on fait son lit, on se couche* ».

Il est de bon ton pour beaucoup de catholiques de se plaindre de l'état de choses actuel, des entraves que la législation met au commerce, à l'industrie, à l'initiative privée, à la liberté d'association, à la liberté de conscience, etc...

Les malheureux ne se doutent pas, la plupart du temps, qu'au lieu de s'en prendre aux autres, c'est à eux-mêmes qu'ils devraient s'en prendre. Ils n'ont pas voté, ou ils ont mal voté.

Dans le premier cas, ils ont fait fi de leurs concitoyens auxquels, par un vote intelligent, ils auraient pu apporter plus de bien-être et plus de liberté.

Dans le second cas, ils ont manqué de prévoyance, votant pour un homme au lieu de voter pour une idée, et sacrifiant souvent à des sympathies personnelles ou à des on-dit, la Paix, la Liberté, le Bien-être que seuls les principes peuvent donner.

Les catholiques de Plaisance voteront, car c'est leur devoir. Ils voteront pour qui ils voudront, car ils sont libres. Mais s'ils n'exigent pas du candidat de leur choix les libertés auxquelles les catholiques ont droit et dont ils jouissent dans tous les pays du monde sauf en France : liberté de conscience, liberté d'association, égalité dans l'enseignement, je ne leur

reconnais plus ensuite le droit de se plaindre s'ils sont mis hors la loi et traités en parias, car pour eux comme pour les autres le proverbe est vrai : Comme on fait son lit, on se couche.

La Presse.

Nous avons cité souvent l'Echo de Plaisance fondé par M. Soulange, aussitôt après sa nomination à la cure de Plaisance et qui fut le premier bulletin paroissial du diocèse. Il était rare que le premier article ne fût pas son œuvre, et cet article — comme l'Echo tout entier — était sa prédication mensuelle aux paroissiens du dedans comme aux paroissiens du dehors. Et il portait ses idées bien au delà des milieux atteints ordinairement par un organe paroissial. En effet, l'Echo de Plaisance s'était placé au premier rang de ces organes des paroisses dont le nombre s'est multiplié en France d'une façon prodigieuse.

Pour rendre service à ses confrères de Paris et de Province, il décida l'organisation d'un congrès des bulletins paroissiaux, dit congrès intime de Notre-Dame du Travail. Ce congrès, qui se tint du 5 au 8 septembre 1899, étudia toutes les questions relatives à la rédaction et à l'administration des bulletins paroissiaux et s'occupa aussi des Unions de bulletins paroissiaux collectifs.

Parmi les abonnés à l'Echo de Plaisance figuraient plusieurs centaines de curés de paroisses de tous les points de la France, pour qui ce bulletin continuait à être une source de renseignements et d'énergies apostoliques.

Mais ce bulletin paroissial ne suffisait pas ; la presse quotidienne étouffait la semence que l'organe paroissial avait répandue. « L'arme des temps modernes la plus puissante après la prière, celle qui doit aider la prière et lui donner du succès, la seule que nos ennemis nous aient laissée : c'est la presse », écrivait M. Soulange, dans l'Écho de Plaisance de novembre 1904.

En octobre 1905, il reprend le sujet :

Catholiques, on vous a pris vos armes, vos ressources, vos biens, vos congréganistes ; on veut vous prendre vos dernières libertés. Mais, dans la hâte de la curée, vos ennemis ont oublié de vous désarmer entièrement ; ils vous ont laissé une arme qui, à elle seule, vaut toutes les autres ensemble : c'est le journal. Cette arme, si nous ne sommes pas des aveugles et des lâches, il faut la prendre en main et nous en servir.

Puis en décembre 1905 :

Le peuple a faim, il a faim de vérité et ce pain de la vérité, personne ne le lui donne... Il y a un moyen de faire parvenir ce pain de la vérité jusqu'au peuple : le journal entrera là où le prêtre ni le riche ne peuvent pénétrer.

Enfin, en mars 1907, dans un article écrit après la Séparation sous le titre : s Les Catholiques et la Presse », nous lisons sous la signature de M. Soulange :

Les Catholiques ne sont plus en France qu'une minorité et une minorité vaincue. Il leur reste une dernière arme qu'on a oublié de leur prendre. Qu'ils la ramassent pour se défendre et reconquérir leur place : c'est la presse.

Il énumère les devoirs du catholique envers la presse, et en terminant, il recommande toutes les formes sous lesquelles les idées saines peuvent être propagées : l'image, le théâtre, le cinéma, la chanson, l'affiche, les bibliothèques populaires, etc...

Un article publié quelques années plus tard, pendant son ministère à St-Honoré d'Eylau, nous montre encore à quel point M. Soulange était préoccupé de l'importance de la presse pour l'éducation nationale. Il demanda alors à ses paroissiens des prières pour obtenir des vocations sacerdotales et il ajoutait : des vocations de journalistes, tellement il considérait leur profession comme un sacerdoce, et un sacerdoce d'une influence immense sur les âmes contemporaines.

Le sujet de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat est un de ceux que M. Soulange-Bodin traitait le plus souvent dans son Bulletin et dans ses conseils à ses paroissiens.

Depuis que le Concordat était devenu, entre les mains d'un gouvernement sectaire, un instrument de tyrannie, M. Soulange parlait souvent de la Séparation comme d'un régime désirable, parce que les prêtres n'auraient plus l'apparence d'être des fonctionnaires et seraient libérés de certaines entraves morales ou légales.

Il comparait volontiers l'Eglise de France asservie à l'Eglise catholique établie aux Etats-Unis d'Amérique.

Dans ce pays, disait-il, l'Etat ne s'occupe d'elle ni pour l'aider, ni pour l'entraver ; les fidèles le savent ; ce sont eux qui construisent leurs églises, leurs écoles, leurs presbytères ; ils savent qu'ils n'auront de culte que s'ils font des sacrifices pour cela. Ces sacrifices, ils les font largement et généreusement ; mais aussi, comme ils aiment leurs églises et leurs prêtres ! Comme ils en prennent soin ! Comme ils les défendent !

Une autre fois, il cite à ses catholiques l'exemple des socialistes belges. Il raconte l'histoire de Van Boveren, Dewitte et Anseele, les trois fondateurs du parti qui, sans ressources et sans autres moyens d'action que leur volonté, leur énergie et leur union, constituent la Société du « Vooruit » et groupent ainsi 50.000 familles autour de leur coopérative ; et le curé de conclure :

Si les catholiques voulaient faire de même, ont-ils moins de ressources que les socialistes en 1874 ? Leur cause est-elle moins capable d'intéresser les cœurs généreux ? Quand donc viendra le jour où ils aimeront leur religion, où ils la défendront et la propageront ? Ce jour-là seulement, ils pourront affronter avec quelque chance de succès l'épreuve de la persécution.

CHAPITRE XI

LE CURÉ DE PLAISANCE EN FACE DE LA VIOLENCE

Attaque de l'Eglise de Notre-Dame du Travail.

Les Inventaires.

Attaque de l'église de N.-D. du Travail.

En mai 1903, pendant le mois de Marie, des bandes révolutionnaires avaient résolu de tenter un grand coup contre la religion en se lançant à l'assaut des églises.

On avait désigné, pour le dimanche 17 mai, Belleville et Plaisance comme but de leurs attaques.

Le matin de ce jour, dans l'église de Belleville, les assaillants furent consciencieusement rossés par des catholiques exaspérés et justement indignés de leurs procédés ; le soir, ce devait être le tour de Plaisance.

Dès 7 heures du soir, les révolutionnaires et les libres-penseurs se groupaient rue du Château dans la salle Jacob et s'excitaient par de violents discours à être braves et courageux. Ce n'était pas inutile, car, pendant ce temps, les catholiques mettaient l'église de Plaisance en état de défense : la grande porte était fermée et aux deux entrées latérales des commissaires dévisageaient tout nouvel arrivant et n'y laissaient pénétrer que ceux dont le mot de passe était : « Liberté. » Dans l'église, le maître-autel resplendissait de mille lumières. Un groupe d'hommes résolu s'installait aux abords de la chaire, la grande nef et les bas-côtés se garnissaient d'hommes, tandis que les femmes prenaient place au premier étage dans les tribunes.

Dans la rue Vercingétorix, M. Lépine, préfet de Police, dirigeait lui-même le service d'ordre.

L'église est pleine, la cérémonie religieuse commence. On est au soir de la clôture de l'adoration perpétuelle, le grand orgue envoie ses notes puissantes et les fidèles reprennent en chœur les cantiques. Mais une rumeur se rapproche : les socialistes, grossis d'une quantité de gamins et de curieux, sont maintenant dans la rue au nombre de 1.500. Mal contenue par les agents, une partie arrive devant les portes de l'église heureusement bien gardées. Ce sont alors des vociférations, des cris, des « A bas la calotte ! » « La calotte, hou ! hou ! », et des chants de l'Internationale et de la Carmagnole entrecoupés par les échos de l'orgue. Dans l'église, tous les chants s'arrêtent, les cannes se lèvent, prêtes à frapper, et un grand cri s'élève : « Les voilà I Les voilà ! »

Les hommes réunis là pour la défense de leurs convictions religieuses veulent voir leurs ennemis en face. On ouvre toute grande la porte monumentale. Maintenus par un triple cordon d'agents, les révolutionnaires invectivent les catholiques : on ne s'entend plus, c'est un vacarme épouvantable. M. Lépine s'interpose et obtient que la porte soit refermée. Les catholiques rentrent dans l'église et un vicaire s'écrit : « La cérémonie va suivre son cours, nous sommes chez nous » (Extrait de l'Éclair, du 18 mai 1903).

Avant la fin de la cérémonie, M. Lépine avait fait demander à M. le curé de Plaisance s'il voulait bien transmettre une communication de lui à ses paroissiens afin que leur sortie s'effectuât sans trop d'inconvénients.

Voici comment le curé s'exprima :

Messieurs, le Préfet de police me prie de vous avertir qu'il y aurait danger pour vos personnes à sortir par le grand portail dans la rue Vercingétorix ; il désire que vous passiez derrière l'église par les petites portes du chœur. Je vous transmets cet avis, mais, comme je n'ai pas d'ordre à vous donner, vous ferez ce que bon vous semblera.

Les catholiques de Plaisance n'eurent pas besoin d'autres explications : ils sortirent en masse et en chantant par le grand portail, aux applaudissements des honnêtes gens groupés aux fenêtres des maisons voisines. Ils furent assaillis par quelques mauvais drôles et rendirent consciencieusement coup pour coup. Bientôt la foule des manifestants se dispersa et les agents se retirèrent. M. Lépine avait eu son chapeau défoncé par un apache dans la bagarre.

Les inventaires.

Une autre circonstance donna à M. Soulangue l'occasion de faire respecter ses droits avec la même fermeté.

Le mercredi 31 janvier 1906, un sous-inspecteur de l'enregistrement, accompagné d'un adjoint du 14^e arrondissement, se présente à la porte de l'église pour faire les opérations de l'inventaire. M. le curé, entouré de tout son clergé, du conseil de fabrique, et de plusieurs centaines d'hommes, salue courtoisement M. l'Adjoint qui est un vieillard aux cheveux blancs, la poitrine ornée du ruban de la légion d'honneur, et qui lui présente le receveur de l'enregistrement. Alors, faisant un léger mouvement en arrière, regardant bien en face l'agent du gouvernement, M. l'abbé Soulangue-Bodin, d'une voix vibrante qui, derrière lui, retentit dans toute l'église et qui, devant lui, porte au loin dans la rue, lit une protestation ainsi conçue : « Tant que l'autorité ecclésiastique n'aura pas statué sur la dévolution des biens dont elle m'a confié la garde, ma conscience m'interdit d'y laisser toucher d'aucune façon et par conséquent de laisser faire l'inventaire. » Mais l'inspecteur a fait répéter : « Vous refusez de m'accompagner dans l'inventaire ? » — « Je refuse », répond M. le curé. Pareille question est posée à M. le président du conseil de fabrique qui réplique : « Je suis de l'avis de mon curé. »

Les délégués du gouvernement se retirent alors sans avoir pénétré dans l'église. La foule, jusque là silencieuse, applaudit vigoureusement et crie : « Vive la Liberté ». La grande porte se referme et la foule qui remplit l'église assiste pieusement au Salut du Saint-Sacrement.

La plupart des hommes présents, ouvriers ou employés, avaient demandé deux ou trois heures de permission pour venir protester en personne.

Le 11 février suivant, l'inspecteur des domaines, M. Messant, retourna, à l'improviste, à Notre-Dame du Travail pour effectuer l'inventaire qu'il n'avait pu faire la semaine précédente. Il était accompagné de M. Touny, directeur de la police municipale, et de M. Corne, directeur du cabinet du Préfet de police. De nombreux agents de la sûreté leur faisaient escorte.

Pour ne pas éveiller l'attention des habitants du quartier, MM. Messant, Touny et Corne, suivis seulement de quelques agents, jugèrent bon de passer par la porte du presbytère. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à l'église où ils pénétrèrent sans encombres.

A cette heure matinale (il était 10 heures), l'église se trouvait déserte. M. Soulangue-Bodin était en ce moment dans une petite pièce attenante à la sacristie. Aussitôt informé de la présence de l'inspecteur du domaine, M. Soulangue se présenta. « M. le curé, dit M. Touny, voici M. l'inspecteur de l'enregistrement du domaine qui vient procéder à l'inventaire de l'église ».

« Fort bien », lui répondit-il, « je ne puis pas l'empêcher d'accomplir sa mission, puisqu'il est appuyé par la force, mais il ne saurait me convenir de coopérer à sa besogne. Je vais donc fermer la sacristie et vous n'y pénétrerez qu'après en avoir forcé la serrure. »

Ceci dit, il invita poliment ces messieurs à se retirer, ce qu'ils firent sans difficulté. La porte de la sacristie fut fermée à clef et il attendit que l'on se décidât à l'ouvrir par effraction.

Ce ne fut pas long. Parmi les agents, il s'en trouvait un qui avait des connaissances en serrurerie ; armé d'un crochet de fer, il l'introduisit directement dans la serrure et en fit jouer le pêne. La place était ouverte, la position conquise.

Pour la forme M. Soulange renouvela ses protestations et il laissa l'inspecteur du domaine se livrer tranquillement à son opération.

Entre temps, M. Lépine avait fait son apparition. Quelques gardiens de la paix étaient postés aux abords de l'église ; toutefois, ils conservèrent une attitude fort décente. Il paraît qu'on n'était pas sans inquiétude sur les conséquences de la visite de l'inspecteur du domaine. Des soldats se tenaient derrière la mairie prêts à intervenir en cas de nécessité.

En raison de son attitude lors du premier essai d'inventaire, du 31 janvier 1906, le curé de Plaisance fut appelé par le juge d'instruction pour avoir « prononcé des paroles contenant une invitation directe à résister aux actes légaux de l'autorité publique ».

Il ne nia aucun des faits qui lui étaient reprochés. Il constata seulement qu'ayant derrière lui des centaines d'hommes du peuple prêts à défendre leur église, il évitait aux représentants du fisc le danger d'avoir à braver leur colère.

Poursuivi en police correctionnelle, il comparut devant M. François-Poncet, ancien élève de Stanislas comme lui. Il fut défendu par Me Henri Bonnet, qui démontra que le curé de Plaisance n'avait nullement invité les catholiques à la résistance : les paroissiens de M. Soulange n'avaient pas besoin d'être excités par lui pour comprendre leur devoir, qui était de défendre énergiquement leur église et tous les objets du culte. Ils sentaient d'autant plus cette obligation que cet édifice venait d'être construit par leur curé avec l'argent des catholiques sans aucune contribution du gouvernement.

Me Henri Bonnet demanda pourquoi le curé de Plaisance était seul poursuivi, alors que tous ses paroissiens se considéraient comme solidaires de son acte. Il terminait en montrant que le curé de Plaisance a simplement donné, en faisant ce qu'il a fait, et comme il l'a fait, un exemple qu'il serait bon que les minorités opprimées apprissent à donner plus souvent. Il était étonné qu'un homme, fût-ce un prêtre, pût être amené sur les bancs de la police correctionnelle pour avoir, dans un pays libre, exercé ses droits de citoyen.

Quelques jours après M. Combes supprimait le traitement du Curé.

M. Soulange n'était pas homme à se laisser abattre par la persécution ; au contraire, elle le stimulait. Elle le rendait plus ardent encore et plus confiant dans la justice de sa cause. Il rallie les timides et les découragés. De nouveau, le clairon retentit :

Courage et Confiance !

Certains catholiques, sans ressort et trop amis de leur tranquillité, sont tentés de se décourager et de voir tout en noir. Les congrégations religieuses dispersées, les écoles menacées sans que personne ou presque proteste, leur paraît un indice certain de la mort du catholicisme en France.

Tel n'est point l'avis de ceux qui, moins égoïstes, se font vaillamment les apôtres de la liberté.

Sans cloute, en ce moment, une poignée de sectaires paraissent triompher et, dans son orgueil insolent, ne vouloir faire qu'une bouchée de tout ce qui est encore chrétien en France, tant dans l'enseignement que dans la bienfaisance.

Mais il se fait dans la masse un travail très sensible de réaction contre cet état de choses d'autant plus éphémère qu'il est plus violent.

Les ouvriers, et je puis en parler à bon escient, moi qui vit au milieu d'eux, un instant fascinés par les apparences de légalité qu'on a fait briller à leurs yeux pour les éblouir, commencent à y voir clair et à en avoir assez... Mieux éclairés, ils ne confondent plus la loi

avec le droit. Pour quiconque sait écouter les bruits confus qui s'élèvent des masses, il est aisé de distinguer, au milieu des fracas de la politique, comme le bruissement harmonieux d'une sève de liberté, qui circule encore sous terre, mais qui, avant peu, germera au-dessus du sol dans toute la puissance printanière d'un renouveau social.

Courage donc. Catholiques timides et hésitants, si chacun de vous se fait apôtre de la liberté auprès de tous ceux qu'il atteint, avant peu l'état de choses qui vous effraie aura vécu.

Confiance ! L'épreuve que vous subissez est voulue de Dieu pour votre bien. Vous dormiez. Vous ne pensiez qu'à vous, à vos enfants, à votre épargne, et pas assez à vos devoirs de citoyens et à vos obligations sociales. La Providence vous rend le grand service de vous secouer dans votre torpeur égoïste. Baisez la main divine qui vous frappe et prenez-la pour appui...

Courage et confiance ! La liberté est comme l'Eglise, elle peut être un instant couverte d'écume, mais elle ne meurt pas.

Votre Curé.

CHAPITRE XII

LE CURÉ DE PLAISANCE ET LE RÉGIME DE LA SÉPARATION

La S. P. P. — Mesures prises pour remédier à l'expulsion des sœurs.

Le régime de la Séparation allait priver Notre-Dame du Travail d'une source importante de recettes provenant du monopole des pompes funèbres. Les revenus de cette institution étaient, en effet, partagés entre les églises pauvres et constituaient une partie importante de leur budget. Désormais, il fallait songer aux moyens de vivre, et le curé de Plaisance n'attendit pas le moment où l'Archevêché aurait été amené à prendre des mesures générales pour subvenir aux besoins du clergé.

Son parti fut vite pris : il fonda la Société Paroissiale de Plaisance, que l'on appela la S. P. P., suivant une méthode d'abréviation devenue beaucoup plus fréquente depuis ce temps.

En septembre 1904, l'Echo de Plaisance publia cette lettre du curé à ses paroissiens :

La S. P. P.

Voici trois semaines seulement que le projet de Société Paroissiale de Plaisance pour l'entretien du culte et du clergé a été lancé et déjà, de toutes parts, les fidèles s'inscrivent pour faire partie de cette société. Cet élan de sympathie et de générosité fait honneur aux paroissiens de Plaisance. Ils aiment leur église et leur clergé ; ils veulent les conserver. Dieu soit béni !

Les ennemis de l'Eglise, à force de répéter : « Que ceux qui veulent des prêtres les paient ! », ont obtenu ce qu'ils voulaient. La séparation, qui sera bientôt un fait accompli pour toute la France, est une injustice, car, dans une société bien ordonnée, il est une quantité de « services » dont quelques-uns seulement bénéficient et pour lesquels tout le monde paie, par exemple : les théâtres, les musées, les bibliothèques, etc... Mais les catholiques ne sont pas des gens à se laisser décourager par les injustices, car ils ont foi dans la justice inéluctable de l'avenir...

On dit que la persécution est salubre. Cette parole se réalise pour nous : notre société paroissiale a fait éclore des bonnes volontés ignorées ; par les chefs de dizaines, elle va grouper les isolées ; le sacrifice consenti pour conserver le culte le fera aimer et apprécier davantage ; elle va permettre aux catholiques de se mieux connaître entre eux et de découvrir enfin le visage des faux frères si nombreux qui n'ont de catholique que l'étiquette et qu'on voit, — au scandale même de nos ennemis, — manger effrontément à deux râteliers.

L'union fait la force. C'est maintenant surtout qu'on va s'en apercevoir et comme la S. P. P. n'a pas seulement pour but de nourrir et d'entretenir le culte, mais aussi de s'occuper de « tout » ce qui peut, de près ou de loin, intéresser ses membres, un temps viendra, qui peut-être n'est pas loin, où beaucoup se mordront les doigts de n'avoir pas eu le courage de leurs convictions ou de n'en avoir pas eu du tout. »

Une allusion est faite dans cet article aux chefs de dizaines de la Société Paroissiale. Tout le secret du succès obtenu par cette société repose en effet sur l'institution des chefs de dizaines.

Ce rôle est tenu par des pères ou des mères de famille, des jeunes gens ou des jeunes filles, surtout par des jeunes filles, et consiste principalement dans des visites faites à domicile pour recruter et pour intéresser à la paroisse les adhérents de la S. P. P., en les entretenant non

seulement de leurs cotisations, mais aussi de tout ce qui est susceptible d'éveiller leur sympathie envers la paroisse.

A mesure qu'elle se développait, un autre emploi se révélait comme le plus important c'est celui du secrétaire de la S. P. P. qui s'occupait à organiser le service tout entier, à distribuer la besogne aux chefs de dizaines et à dresser sans cesse des listes de nouveaux adhérents à répartir entre eux.

Plus tard, la S. P. P. entra dans le cadre de l'organisation diocésaine du denier du culte.

Les mesures prises pour remédier à l'expulsion des sœurs.

Les congréganistes ayant été expulsés, il fallut pourvoir au remplacement des sœurs de l'Ecole Sainte-Elisabeth et des frères de l'Ecole Saint-Louis. Ceux-ci ayant accepté de se séculariser, les classes purent continuer comme précédemment.

L'expulsion des religieuses avait des conséquences plus graves : un fourneau économique, qui distribuait aux indigents plus de 100.000 portions, était fermé. Fermées aussi deux écoles professionnelles où une trentaine de jeunes filles apprenaient un métier loin des dangers des ateliers. Une œuvre d'assistance par le travail fournissant de la couture à domicile aux mères de famille disparaissait.

M. Soulange remplaça le fourneau économique par un système de bons paroissiaux valables chez tous les commerçants de la paroisse et qui furent mis à la disposition de toutes les organisations charitables existant autour de Notre-Dame du Travail. Les commerçants étaient très désireux de devenir les fournisseurs de la paroisse dont l'influence s'étendait ainsi à toute une catégorie de fidèles qui, jusqu'ici, avaient peu fréquenté l'église.

Les écoles professionnelles transformées restaient aussi florissantes ; l'œuvre d'assistance par le travail fut transportée dans un autre local loué par les religieuses chassées de l'école, et le curé dans une lettre à ses paroissiens du mois d'août 1904 écrivait :

« Découragés ?... Jamais. »

M. Combes est content et se vante partout de « triompher ».

Il faudrait cependant s'entendre et définir les mots. Si triompher » consiste à jeter sur le pavé des femmes sans défense, qui n'ont jamais fait d'autre mal que d'aimer les enfants du peuple et de se dévouer à leur éducation en leur apprenant à respecter Dieu, leurs parents et leur prochain ;

Si « triompher » consiste à violer la liberté sous toutes ses formes : liberté de conscience, liberté des parents, liberté d'association et de propriété ;

Si « triompher » consiste à traiter en paria toute une partie de la nation, parce qu'elle ne pense pas comme vous, et parce que vous avez en main la force qui contraint et l'argent qui achète ;

Si « triompher » consiste à supprimer les concurrents qu'on redoute pour arriver premier ; Dans ce cas, M. Combes « triomphe », mais c'est un triomphe que personne ne lui envie...

Après la rupture du Concordat et la suppression du budget des cultes, le projet de loi Briand qui passera sûrement, nous enlèvera les églises et la liberté d'y dire ce que nous voudrons.

Soit !

Ce jour-là, nous serons sans traitement, sans local, sans liberté de parole...

Mais nous ne serons pas vaincus.

Qui donc, ce jour-là, m'empêchera, moi curé, de revêtir la cote de l'ouvrier ou de prendre la plume de l'employé ? Qui m'empêchera, le soir, après mon travail, d'aller au cabaret et d'y prendre la parole comme les autres et d'y propager mes idées ?

Qui m'empêchera, le dimanche, de louer les Mille Colonnes pour réunion privée et d'y célébrer les saints mystères ?...

Vaincus ?...

Allons donc.

Ne sont vaincus que ceux qui se découragent.

Votre Curé.

CHAPITRE XIII

LE CURÉ DE PLAISANCE

Les syndicats. — Les colonies de vacances.

Exode de la province dans les villes.

Les Syndicats.

Non seulement M. Soulange réparait les ruines causées par la persécution, mais il avait le bonheur de voir se développer autour de lui toute une floraison d'œuvres nouvelles.

En 1908, Mlles Novo et Butillard, les futures organisatrices de l'Ecole Normale Sociale, dont l'éducation syndicale s'était faite à Lyon, étaient venues à Notre-Dame du Travail étudier le moyen de remédier aux misères du travail à domicile. Elles avaient choisi le quartier de Plaisance à cause du curé.

Celui-ci, ayant la conviction qu'il y avait là une grave injustice sociale à réparer, ne s'effrayait pas de l'idée de la fondation d'un syndicat.

Malgré la nouveauté et la hardiesse d'une pareille entreprise de la part de personnalités catholiques et malgré la presque impossibilité de la mettre en action, au dire des spécialistes en la matière, M. Soulange, avec son bon sourire et son humeur conquérante, approuva, encouragea, prêta la Crypte de son église comme salle de réunion et donna des adresses d'ouvrières capables de prendre en mains la fondation projetée.

Le premier syndicat d'ouvrières à domicile était né.

Il fut suivi; dans la suite, de ces fondations successives qui constituent maintenant la Fédération Française des Unions de Syndicats professionnels féminins.

Voici une lettre qui montre comment, lorsque M. Soulange avait adopté une idée, il savait mettre tout en œuvre pour la faire aboutir, qu'elle fût la sienne ou celle des autres. Elle est adressée à Mlle Novo, le 18 novembre 1908.

Mademoiselle,

Nous avons eu hier, au groupe de Plaisance de la Ligue Patriotique des Françaises, une très intéressante conférence de M. le comte de Chatelus, sur le travail des femmes à domicile et en atelier, et sur le remède : le syndicat.

J'ai annoncé aux 60 femmes présentes votre essai qui a paru les intéresser beaucoup.

M. de Chatelus doit continuer le même sujet le 15 décembre à 3 h. 16, rue Vercingétorix. Vous êtes invitée à cette réunion.

Mlle Sanceren, directrice de l'école ménagère, voudrait intéresser ses jeunes bonnes à votre œuvre syndicale.

Hier soir, à ma réunion de la conférence Vianney, j'ai dit un mot de votre essai. M. le Curé de Saint-Michel des Batignolles, 22, rue des Apennins, partage vos ambitions et voudrait que vous établissiez un syndicat d'ouvrières à domicile dans sa paroisse.

Si vous avez la sagesse d'aller lentement, vous donnant la peine de faire l'éducation syndicale des ouvrières à domicile, vous êtes destinée à faire un très grand bien.

Dans un article de l'Écho de Plaisance d'avril 1908, intitulé : « Et personne ne proteste », il dénonça le scandale des salaires de famine des ouvrières à domicile :

Que feriez-vous si l'on vous jetait seul dans Paris en vous donnant 1 fr. 50 par jour pour 10 heures de travail, avec l'obligation de vous loger, de vous nourrir, de vous blanchir et de vous habiller ?

Vous protesteriez... Oui, et plus encore.

Eh bien, il y a à Paris des milliers de femmes et de jeunes filles qui sont dans cette terrible situation et... personne ne proteste.

Après avoir cité une enquête de l'Office du Travail, il arrive aux conclusions :

Sur 217 ouvrières enquêtées, 109, — soit 60 %, — gagnent moins de 3 sous par heure, et 186, — soit 83 % — gagnent moins de 5 sous. Et encore cette enquête renseigne-t-elle mal sur les ouvrières de la lingerie, femmes âgées, malades, très chargées de famille, celles qui demandent du travail aux œuvres d'assistance, bref, les plus misérables.

Ces malheureuses ouvrières ne savent pas leur gain annuel et encore moins leur gain quotidien... De sorte que ces chiffres désolants sont encore inférieurs à la réalité et que le nombre des infortunées qui gagnent moins de 2 sous par heure est supérieur à celui des ouvrières cité plus haut.

Et, continue le Curé, l'on s'étonne qu'il y ait des milliers de créatures qui tournent mal ou qui meurent poitrinaires. Comment pourraient-elles faire autrement, à moins qu'elles ne meurent de faim ? Ce qui m'étonne, c'est que cela se passe sous un régime démocratique, de liberté, d'égalité et de fraternité ; c'est que cela se passe après 20 siècles de christianisme, alors qu'il y a encore en France plusieurs millions d'hommes qui se disent catholiques... Il faut que les acheteurs soient assez humains pour ne pas exiger des vendeurs, au dépens des ouvrières, des prix excessifs de bon marché.

Il faut que les travailleuses se syndiquent pour supprimer les intermédiaires et les sous-intermédiaires et pour prendre le travail en première main à des prix raisonnables.

Sans doute, à cette époque, le mot syndicat sonnait mal aux oreilles d'un certain nombre de catholiques. Dans un article de mai 1908, le curé le défendait contre certaines préventions :

Un mot malheureux.

N'est-ce pas celui que tout le monde comprend de travers et détourne de son vrai sens pour les besoins de sa cause ?

Je connais ce mot.

Les socialistes en ont fait une arme de combat ; les Bourses de Travail en ont fait un instrument de tyrannie et d'oppression ; les conservateurs en ont fait un épouvantail.

Et, cependant, ce mot aurait dû unir dans l'accord le plus parfait les intérêts professionnels des gens sérieux.

Si on l'avait bien compris, au lieu d'en faire un instrument de politique, les groupements ouvriers qui se réclament de lui auraient amélioré leur profession, l'apprenti aurait mieux appris son métier, la femme elle-même, au lieu de souffrir des salaires de famine, aurait obtenu un minimum intangible de gain, seul capable de garantir sa santé et son honneur.

Ce mot, vous l'avez déjà prononcé : c'est « le syndicat ».

Ne serait-il pas temps de le ramener à sa véritable signification, en lui faisant faire moins de politique et plus de profession ?

Ne serait-il pas temps surtout, que les gens de bien en aient moins peur et s'en servent pour le bien et l'honneur de leur corporation ?

Votre Curé.

Colonies de vacances.

A ce moment, les colonies de vacances n'étaient pas encore instituées. Elles furent fondées à Plaisance à la suite d'un appel adressé aux paroissiens et aux bienfaiteurs habituels, en juin 1908 :

De l'air ! De l'air !

La charité ne consiste pas seulement à donner un sou à la hâte au mendiant qui vous harcèle au coin des rues, elle consiste encore et surtout à donner de son cœur et de son intelligence à la masse de nos semblables qui peinent vaillamment pour ne point succomber dans la lutte pour la vie.

Dans nos faubourgs, à côté de la privation de travail et de pain, il est une privation qui se fait cruellement sentir : c'est la privation d'air.

C'est si bon et si utile cependant, un peu d'air pur ! Les riches vont le chercher au bord de la mer ou sur les montagnes de la Suisse. -Nos ouvriers n'en ont que l'illusion, une fois par semaine, quand ils vont s'installer le dimanche sur l'herbe brûlée des fortifications.

Le reste du temps, ils en sont privés dans leur logement trop étroit, dans leurs ateliers surchauffés et chargés de poussières, dans nos rues malpropres et mal entretenues.

Il en résulte que la tuberculose se développe d'une façon inouïe et que les enfants, dans les familles qui ont encore le courage d'en avoir, s'étiolent et meurent.

Exode des campagnes vers les villes.

Une des causes les plus habituelles de la déchéance physique et morale consiste dans l'exode des campagnes vers les villes.

Le curé, constatant que sa paroisse était composée, en grande majorité, de provinciaux récemment immigrés, les suppliait constamment d'empêcher leurs parents de province de se laisser séduire par les attraits de la capitale.

Dans un article de décembre 1908, il énumère les arguments à faire valoir auprès des parents et amis de province tentés de venir à Paris :

« N'émigrez pas à Paris » :

1° « On y est logé insalubrement ». Suit une statistique du nombre restreint de pièces dont disposent les ménages ouvriers de Paris.

2° « On y est mal nourri ». M. Soulange cite des analyses émanant du laboratoire municipal et constatant la qualité médiocre des aliments importés à Paris.

3° « On y naît dans de mauvaises conditions ». Suit une statistique de la mortalité infantile dans les hôpitaux, maternités, chez les sages-femmes et à domicile.

4° « On y grandit mal. » Ici figurent plusieurs documents sur les abandons d'enfants

5° « On y vit misérablement ». La maladie y est si fréquente que l'Assistance Publique entretient : un lit pour 100 habitants, ce qui est une proportion qui n'est réalisée nulle part ailleurs.

6° « On y finit lamentablement ». Sur l'ensemble de la population parisienne : 1/3 meurt à l'hôpital, la moitié n'a d'autres funérailles que celles des indigents.

En résumé, le sort le plus commun de la population ouvrière parisienne est de naître à l'hôpital, d'être soignée à l'hôpital, de mourir à l'hôpital et d'être enterrée pêle-mêle dans la fosse commune.

La famille parisienne, dans les classes laborieuses, ne se perpétue pas au-delà de la deuxième génération. Paris est un gouffre où se précipite et disparaît la race française.

CHAPITRE XIV

DERNIÈRES ANNÉES DE LA CURE DE PLAISANCE

Initiatives paroissiales. — Les hommes à la porte des églises les jours d'enterrement. — Un jugement. — Jubilé sacerdotal. — Les adieux d'un curé à ses paroissiens.

Initiatives paroissiales.

Nous n'avons mentionné que très rapidement, dans les chapitres qui précèdent, les œuvres que dirigeaient, sous leur responsabilité, les vicaires de la paroisse et les autres collaborateurs laïques du curé de Plaisance. Une histoire plus complète de la paroisse serait certainement à faire, dans laquelle seraient énumérées toutes les initiatives heureuses dont la floraison luxuriante était en grande partie due au zèle communicatif du pasteur.

Attirer des bonnes volontés, susciter des initiatives, encourager des entreprises dans toutes les directions de l'apostolat religieux, social, civique, économique et même politique, telle était la méthode habituelle de M. Soulange.

Pour ne pas être injuste envers ses zélés collaborateurs, mentionnons rapidement, espérant ne pas tomber dans trop d'oublis, les conférences aux messes des hommes de M. l'abbé Gonterot, qui eurent un si profond retentissement, son action sur les hommes et sur les jeunes gens ; — le petit patronage des garçons de 6 à 9 ans, où M. l'abbé Claudius Lavergne, aidé de M. Stragier, avait organisé une communion précoce des enfants et instauré des méthodes admirables d'éducation qui eurent une influence étonnante sur plusieurs générations ; — l'œuvre de presse de M. l'abbé Alfonsi et son essai de fabrication du chocolat de Notre-Dame du Travail pour l'entretien des œuvres, — la fondation à Plaisance, par la baronne Reille, de la Ligue Patriotique des Françaises qui, plus tard, unie à l'Association des Mères Chrétiennes de Notre-Dame du Travail, fit des campagnes énergiques et incessantes dans tout le quartier pour le repos hebdomadaire ; — l'Association des Mères Chrétiennes qui eut un merveilleux essor sous la direction de Mlles Frossard et Fliche, et, plus tard, de Mme de Beaulieu ; les soirées paroissiales du mardi qui attiraient dans l'église des foules peu habituées à la fréquenter ; les œuvres économiques de M. l'abbé Viollet qui défrichait un terrain social où l'influence religieuse ne pénétrait pas encore ; — le développement considérable donné dans la paroisse à l'Œuvre des Faubourgs, — aux Conférences de Saint-Vincent de Paul, pour les hommes et pour les jeunes gens ; — l'École Ménagère de filles de Mlle Sancéren, d'où sortirent tant d'excellentes mères de famille ; enfin, toutes les œuvres fondées par Mlle Chaptal : maisons ouvrières, coopérative de consommation, dispensaire antituberculeux, dispensaire de maternité, square et crèche pour les enfants, etc...

M. Soulange avait été un des premiers à fonder, suivant les directions données par l'Archevêché, un comité paroissial d'action religieuse et sociale. A la suite d'un mot d'ordre communiqué par Mgr Amette, devenu Archevêque à la suite de la mort du cardinal Richard, dès le mois de janvier 1908, ce comité se mettait au travail.

Une section du Syndicat des Employés était fondée, les Métallurgistes s'organisaient à leur tour. Des délégués du comité faisaient la chasse aux publications pornographiques étalées aux vitrines des magasins. Un bureau de placement gratuit était établi au 57, rue Vercingétorix, pour soulager et suppléer M. le curé dont le bureau de travail avait fini par devenir un véritable bureau de placement et qui était débordé.

Une section de l'Union catholique des Chemins de fer était fondée. Une surveillance de la neutralité scolaire s'organisait avec la coopération des familles. Les comités s'occupaient de la vente et de la lecture des bons journaux. Le développement des publications dangereuses

destinées aux enfants faisait l'objet des préoccupations de tous. Le curé dénonçait le péril dans un article de novembre 1900, intitulé :

Journaux d'enfants.

Il y a beau temps que les images d'Epinal, qui faisaient la joie de notre enfance, sont délaissées. Fî donc 1 C'est vieux jeu. Au XXe siècle, chaque enfant veut son journal et, de fait, tous les jeudis, tous les dimanches, nous voyons nos enfants, ayant en main un de ces nombreux illustrés aux images voyantes, aux histoires aussi niaises que neutres, que se disputent à l'envi leurs petits sous.

Cela vous est égal, dites-vous, car, en somme, ces journaux ne sont pas si mauvais et les enfants ne font pas de mal en les achetant.

Eh bien, cela ne m'est pas si égal qu'à vous.

D'abord, êtes-vous sûr que ces illustrés sont tous inoffensifs ? De plus, pouvez-vous vous résigner, vous qui aimez les enfants, à les voir se nourrir l'intelligence de fadaïses et d'histoires de fées aussi peu éducatives que possible ? Alors qu'il serait facile « de les élever » tout en les intéressant et cela, en les portant à donner la préférence aux illustrés vraiment chrétiens, instructifs et éducatifs.

Voilà pourquoi, cette année, dans plusieurs paroisses de Paris, les curés ont résolu de diriger les enfants des catéchismes vers la bonne presse en leur donnant des bons-points valables dans certaines boutiques déterminées avec lesquelles ils se sont entendus. Les enfants peuvent, avec leurs bons-points, acheter des journaux dont la liste a été dressée, tels que Le Pèlerin, l'Echo du Noël, les Petites Lectures, les Causeries du dimanche, la Veillée des Chaumières, l'Ouvrier, La Semaine de Suzette...

Parents, catéchistes, éducateurs, nous devons nous servir de tout pour faire l'éducation des enfants.

Les hommes à la porte des églises, les jours d'enterrement.

M. Soulange ne pouvait supporter un usage malheureusement trop répandu dans les faubourgs de Paris. Aux enterrements, la grande majorité des hommes restent à la porte de l'église ou s'installent chez le marchand de vin d'en face.

Une de ses paroissiennes, aussi intrépide qu'enthousiaste, s'était chargée de remettre à chacun des hommes qui restaient à la porte de l'église pendant les convois une lettre dont nous extrayons les passages suivants : Monsieur,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais puisque je vous vois devant mon église, inoccupé, permettez-moi de vous dire deux mots.

Vous êtes venu jusqu'ici accompagner une famille amie, dans la peine, à qui vous avez voulu manifester votre estime et apporter le réconfort de votre sympathie. Mais quand vos amis sont entrés dans l'église pour donner à leur mort le témoignage d'une dernière prière, vous avez jugé à propos de passer ostensiblement sur le trottoir d'en face où, soit dit sans compliments, vous n'avez pas l'air de vous amuser follement.

Permettez-moi, pour vous distraire, de vous poser deux questions : Qu'avez-vous cru faire ? Qu'avez-vous fait en réalité ?

Ce que vous avez cru faire, c'est un acte de libre penseur, un acte de cerveau libéré des antiques superstitions.

Ce que vous avez fait en réalité, c'est d'abord une impolitesse. Avez-vous lu, avant de partir, l'invitation qui vous a été adressée ? Il s'agissait de venir au convoi, service et enterrement.

En vous tenant, de parti-pris, à l'écart du service religieux, vous semblez vouloir désapprouver vos amis, leur infliger une leçon et vous manquez tout simplement à un devoir de courtoisie, sans le moindre profit pour la libre-pensée ; car la véritable libre-pensée est essentiellement tolérante. Voulant la liberté pour elle-même, elle commence par respecter celle des autres.

C'est ensuite une inconséquence : vous dites que vous ne pouvez pas entrer à l'église, parce que vous ne croyez pas. Je ne vous répondrai pas ici que vous avez tort de ne pas croire, que vous feriez mieux de revenir aux croyances et aux pratiques religieuses de votre jeunesse, parce que, vous aussi, vous pouvez mourir et que si, par hasard, contre votre attente, il y avait quelque chose après la mort, il sera prudent de prendre vos précautions pendant qu'il en est temps. J'aime mieux vous suivre sur votre propre terrain. Avouez que, si c'était votre mère ou votre enfant qu'on enterrait, vous entreriez à l'église. Alors pourquoi pas quand il s'agit d'un simple ami ? Pourquoi le même acte est-il considéré par vous comme un acte de convenance, s'il s'agit d'un parent et comme un acte de superstition quand il s'agit d'un simple ami. Vous avez deux poids et deux mesures : ce n'est pas flatteur pour vos amis...

Tenez, cher Monsieur, je suis prêtre catholique, vous le savez, eh bien, je rencontre parfois sur ma route un convoi funèbre qui se rend au cimetière accompagné d'un ministre protestant ou d'un rabbin. En passant devant le corps, je me découvre. Que diriez-vous si je ne le faisais pas ? Penseriez-vous que mon titre de catholique est une raison suffisante pour ne pas saluer le mort qui passe ? Non ! Vous diriez de moi : c'est un malappris. Or, suivre un convoi catholique et refuser d'entrer dans l'église, c'est refuser de saluer sous prétexte que le défunt était catholique et qu'on ne l'est pas soi-même.

A une même action, même épithète. Je vous en prie : ne la méritez pas.

Voulez-vous, cher Monsieur, être franc avec moi comme je l'ai été avec vous ? Oui ? Eh bien, avouez qu'à la porte de l'église cela vous a fait « quelque chose » d'abandonner là votre ami. Vous auriez voulu, si vous l'aviez osé, l'accompagner à l'intérieur du temple, assister aux cérémonies de l'Eglise, aux honneurs rendus à sa dépouille funèbre et, si vous aviez été seul, vous l'auriez fait sans nul doute. Mais quoi ! Il y avait là tel ou tel camarade qui n'entrait point, qui avait peur de vous comme vous aviez peur de lui et, vous craignant l'un l'autre, ayant peur -des plaisanteries, l'un et l'autre vous avez déserté l'église pour le café, vous avez cru affirmer votre liberté de penser. Vous n'avez réellement montré que votre esclavage d'action. Vous n'avez pas seulement fait un acte inconvenant et désobligeant comme je le disais tout à l'heure, vous avez fait un acte de peur et cela se résume en un mot que j'oserai vous dire parce que tout bas vous vous l'êtes dit à vous-même : vous avez fait une mauvaise action.

Je vous en supplie : ne recommencez pas...

Songez que pour vous-même un jour viendra où dans le quartier que vous habitez, des lettres seront distribuées : « Vous êtes prié d'assister au convoi, service et enterrement... » et le nom qui suivra sera le vôtre. Il ne faut pas que ce jour-là, au moment de l'entrée à l'église, le convoi ne soit qu'une débandade, il ne faut pas qu'on laisse votre femme et vos enfants seuls dans le temple avec leur douleur. Il faut qu'on les y accompagne de sympathie pour eux et de prières pour vous. Croyez-vous que vous n'en aurez pas besoin ? Au fond, vous savez bien que si.

Allons, un bon mouvement, un mouvement de courage ! Au prochain convoi, entrez bravement à l'église. D'autres, qui n'attendent que ça, y entreront avec vous et vous aurez contribué pour votre part à détruire une coutume absurde, lâche et désobligeante. Dieu vous en tiendra compte...

Beaucoup de ces hommes glissaient dans leur poche, après l'avoir plié soigneusement, le papier qui leur était remis. On en voyait un grand nombre aussi qui, ayant lu la lettre et ayant regardé à droite et à gauche, entraient tout de même à l'église.

Un jugement.

M. Thomas, archidiacre de Sainte-Geneviève, était venu faire la visite paroissiale à Plaisance, le 19 mars 1905. Déjà à cette époque il avait constaté de grands résultats obtenus depuis 8 ans. Dans son rapport, présenté à Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris, nous lisons ces lignes :

La paroisse de Notre-Dame de Plaisance a un cachet tout particulier, elle conserve l'organisation administrative des autres paroisses du diocèse, il le faut bien, mais grâce à l'esprit d'initiative de M. le Curé et de ses zélés collaborateurs, tout y est action et vie. Toutes les ressources des inventions modernes sont mises au service de l'évangélisation et de la propagande pour le bien, dans un quartier où la lutte est ardente...

La vie commune pratiquée par les prêtres de Plaisance donne un grand charme à leur existence et augmente leur puissance d'action...

Après avoir également rendu compte de l'état des œuvres de Notre-Dame du Rosaire, fondées par M. l'abbé Soulange-Bodin, M. l'Archidiacre concluait :

C'est avec la plus grande consolation que nous avons visité toutes ses belles œuvres, visiblement bénies de Dieu, et avec une grande édification que nous avons participé à la vie de ces deux communautés sacerdotales si édifiantes et si pleines d'ardeur pour le bien.

Jubilé sacerdotal.

En 1909, le jubilé sacerdotal de M. Soulange-Bodin et le 25^e anniversaire de sa nomination à Plaisance allaient donner aux paroissiens et au diocèse de Paris l'occasion de constater les résultats obtenus par un apostolat intensif d'un quart de siècle.

Une souscription populaire, fixée par tête au maximum de 50 centimes, avait produit 2.720 francs. Cette somme avait servi à commander à la maison Poussielgue une exposition du Saint-Sacrement, afin de marquer d'une manière sensible le zèle de l'infatigable pasteur envers la Sainte Eucharistie. Une souscription de prières et de sacrifices avait été offerte, en même temps, avec une générosité admirable. Le Cardinal Amette était venu assister aux offices et rendre publiquement hommage au dévouement de son curé.

Les manifestations d'affection et de reconnaissance avaient surgi de toutes les œuvres de la paroisse avec une spontanéité vraiment reconfortante et le curé remercia dans l'Echo de juillet 1909 :

Le bon Dieu a été si bon, si bon pour moi depuis 25 ans que ce n'est pas trop de tous vos cœurs et de toutes vos voix pour m'aider à le remercier dignement.

La journée du 27 juin a été aussi belle que j'avais pu le rêver, parce qu'elle a été tout imbibée de surnaturel. Quelle belle messe de 11 heures animée par la présence et la chaude parole de notre si bon Archevêque, vibrante du chant du Credo et du Magnificat sortant de 2.000 poitrines amies !

M. Soulange était fort sensible à la sympathie de ses paroissiens, mais ce qu'il y voyait de plus clair c'était une manifestation d'esprit paroissial. C'est ce qu'il mettait au-dessus de tout. A ce sujet, nous avons une lettre de lui dans l'Echo de juillet 1900 qui est tout à fait significative.

Pourquoi M. le Curé paraissait-il si content le 24 juin ? Parce que c'était sa fête. Ce n'est pas difficile à deviner. Dès la veille, le parloir du presbytère était matériellement encombré de bouquets, la boîte aux lettres bourrée de compliments et on a vu M. le Curé aller d'une école à l'autre, d'un patronage ou d'une œuvre à l'autre, et recevoir les vœux des enfants du quartier.

Il a de la chance, M. Soulange, d'être curé !

Parfaitement, il a de la chance d'être curé et surtout curé de Plaisance ... Mais il doit vous dire la vérité et vous avouer que le 24 juin, la cause de sa joie était beaucoup moins ces belles fleurs, ces beaux compliments, si bons cependant à recevoir, que la manifestation délicieuse pour lui, — parce que jamais il ne l'avait vue si intense, si spontanée, — de l'esprit paroissial.

Jusqu'à présent, les catholiques de Plaisance avaient vécu isolés et, quand ils avaient voulu se grouper, ils n'avaient fait que des groupements isolés, indépendants les uns des autres, tirant chacun de leur côté.

Le 24 juin était pour lui l'occasion de constater non-seulement la multiplication des groupements de catholiques dans le quartier, leur tenue exemplaire, leur progrès, mais aussi d'admirer leur esprit de solidarité chrétienne et sociale... Et, le soir, quand tous les groupements sans exception étaient réunis avec leurs bannières et leurs drapeaux pour la procession de la Fête-Dieu, on était charmé de se sentir si nombreux dans le quartier. Un souffle d'espérance passait à travers toutes ces âmes déjà unies par une même foi, mais désormais fortifiées par la pensée qu'elles n'étaient pas seules ni même en petit nombre à professer la même religion.

Les adieux d'un Curé à ses paroissiens.

En mai 1910, M. l'abbé Soulange-Bodin était nommé curé de Saint-Honoré d'Eylau. Il faisait ses adieux à ses paroissiens le jour de la Pentecôte au Sacré-Cœur de Montmartre à l'occasion du pèlerinage de la paroisse :

Mes chers paroissiens,

Pourrait-on trouver sur terre un endroit plus propice aux adieux que je dois vous adresser en ce jour ? Je ne le crois pas, car, au moment de vous quitter, mon cœur parcourt d'un regard rapide ces 26 années que la Providence m'a permis de passer parmi vous et je ne vois que des grâces et des bienfaits du bon Dieu.

Le groupe d'œuvres du Rosaire créé, développé et sur le point de devenir à son tour une paroisse. Une église et ses vastes dépendances miraculeusement édifiées, six patronages construits et organisés, en pleine prospérité. Des groupements d'hommes, de femmes, de jeunesse, formant un bataillon d'élite autour de leur pasteur, l'enveloppant de leur affection et de leur zèle. Une communauté de prêtres infatigables et faisant l'édification des fidèles et du clergé de Paris. Enfin cet effort magnifique de piété portant toute une paroisse en avant vers l'Eucharistie et obtenant cette année 2.000 communions de plus pendant le temps pascal.

En voyant toutes ces choses accomplies par la grâce et la bonté de Dieu, j'éprouve le besoin de remercier avec vous le cœur infiniment bon de notre divin Maître, auteur tout-puissant de tout don.

Je veux vous remercier aussi, mes frères, et vous mes chers collaborateurs, de l'affectueux et ardent concours dont vous m'avez soutenu pendant mon ministère à Plaisance.

Si jamais, volontairement ou involontairement, j'ai fait de la peine à quelques-uns d'entre vous, je leur en demande publiquement pardon. Je vous demande aussi de prier pour moi afin que je sois, toujours et partout, un prêtre vraiment surnaturel, un prêtre selon le cœur de Dieu.

Je ne vous demande pas de venir me voir dans ma nouvelle paroisse, au moins pendant les premiers temps. Ce serait contraire à l'esprit de discipline. Votre devoir est de vous grouper immédiatement autour du saint prêtre que la Providence, toujours admirablement bonne, vous donne comme pasteur. Mon devoir est de me donner tout entier et sans partage à mon nouveau troupeau : au Ciel nous nous reverrons, s'il plaît à Dieu.

CHAPITRE XV

M. L'ABBÉ SOULANGE A SAINT-HONORÉ D'EYLAU

L'installation. — Contre les mauvais livres. — L'esprit surnaturel. — Contre la mauvaise presse.

La dernière parole de M. l'abbé Soulange à ses paroissiens de Notre-Dame du Travail, «Au Ciel nous nous reverrons », était un acte de renoncement.

Il considérait qu'un prêtre nommé par ses chefs hiérarchiques à un nouveau poste devait s'y transporter avec toute son âme. Ses anciens paroissiens étaient désormais les paroissiens de leur nouveau pasteur. L'affection qu'ils avaient vouée à leur ancien curé ne devait pas les empêcher de se donner entièrement à celui qui venait le remplacer.

Dans le même esprit de détachement, renouvelant l'exemple qu'il avait donné en quittant Notre-Dame du Rosaire, M. l'abbé Soulange quittait Notre-Dame du Travail son bréviaire sous le bras, laissant à son ancienne paroisse, non seulement ses meubles et ses livres, mais tout ce qu'il avait pu y posséder personnellement depuis sa nomination.

L'installation.

Son installation à Saint-Honoré d'Eylau eut lieu le lundi 23 mai, à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence de Mgr Odelin, vicaire général, directeur des œuvres diocésaines.

Ses nouveaux paroissiens, qui devaient plus tard lui donner toute leur affection et de la façon la plus touchante et la plus fidèle, s'abstinrent très manifestement le jour de son installation.

Par contre, ses anciens paroissiens de Plaisance vinrent en masses compactes et remplirent toute l'église.

Dans la coquette chapelle de l'avenue Malakoff toutes les œuvres de Plaisance avaient voulu se faire représenter. Beaucoup d'ouvriers n'avaient pas craint de perdre une demi-journée de travail pour donner un témoignage de sympathie à celui qui les avait consolés aux jours d'angoisses et réconfortés par ses paroles de foi.

Mgr Odelin, ayant retracé l'histoire du ministère de Mgr Marbeau à Saint-Honoré d'Eylau, ajouta

Je n'ai pas à vous présenter le curé de Plaisance. Il est connu non seulement à Paris, mais dans la France entière et même au delà de la frontière. Il a été souvent appelé par NN.SS. les Evêques à prendre la parole dans les congrès diocésains pour expliquer l'organisation de la paroisse populaire moderne...

M. Soulange-Bodin a un zèle apostolique dévorant et débordant qui lui a inspiré les plus heureuses initiatives ; une générosité sans bornes qui lui a fait consacrer la plus grande partie de son patrimoine à bâtir son église, à créer ses œuvres et à assurer leur avenir.

Il a, vous le voyez, bien des points de ressemblance avec l'abbé Marbeau : il est, comme lui, plein d'activité, homme d'action, créateur, organisateur et désintéressé...

Il appartient à cette race basquaise qui est douée d'une merveilleuse facilité d'adaptation, il en a déjà donné des preuves ailleurs : il a exercé une grande influence sur les masses populaires et il a reçu l'abjuration d'une reine (1).

M. Soulange-Bodin a été un remarquable curé de Plaisance, paroisse pauvre et ouvrière ; il sera un excellent curé de Saint-Honoré, paroisse riche et aristocratique.

Le dimanche suivant, 30 mai, le nouveau curé se présentait à ses paroissiens. Un de ses amis, qui voulut assister à toutes les messes où il prit la parole, raconte ainsi ses débuts :

S. M. la Reine Nathalie de Serbie.

Son « speech » d'entrée en campagne a été court, aimable, facile à entendre et à retenir. L'audition de 11 heures ne valait pas celle de la grand'messe, parce qu'elle ne contenait pas la jolie parabole des blés mûrs et des moissonneurs, petit tableau très bien peint et qui montrait que le nouveau curé avait de la littérature et même des beaux-arts. Mais, chaque fois, les visages, très froids au début, se sont épanouis et, quand le curé a disparu, les communications de voisins à voisins ont été excellentes pour lui, d'un bout à l'autre de la chapelle.

Je me méfiais surtout du public de la messe de 11 heures, d'une bourgeoisie un peu délicate et difficile, qui avait brillé par son absence le jour de l'installation. M. Soulange-Bodin l'a apprivoisée du premier coup.

A la messe de 6 heures, j'avais délégué mon cousin et ami, J. K., aussi alerte que bien pensant. Il m'a annoncé le succès du nouveau curé auprès des gens de maison. La façon dont il leur dit de ne pas avoir peur de lui et d'avancer au milieu de la nef les avait particulièrement touchés.

Tout cela m'a rendu très content, et aussi sa meilleure mine, car, lors de son installation, il avait, si je puis dire, en s'asseyant au banc d'œuvres, la tête du Monsieur qui va être électrocuté.

Rassuré sur Saint-Honoré d'Eylau, je suis allé voir ce qui se passait à Plaisance.

L'église était bien remplie ; M. Thomas, le vicaire général, y installait M. l'abbé Chaptal. Il dit de M. Soulange ce qu'il fallait dire ; mais le clou de son discours a été la lecture de la lettre où M. Soulange faisait l'éloge de M. Chaptal. Ce qui fut particulièrement remarquable, ce fut l'émotion qui se produisit dans l'auditoire à l'annonce de la lecture soulignée par ce mot très heureux : « Mes frères, vous allez encore une fois entendre la parole de M. Soulange-Bodin. »

Le nouveau curé commença par étudier le fonctionnement d'une paroisse entièrement organisée et pourvue des œuvres les plus florissantes. On le voyait parcourant son domaine, revêtu de la même pèlerine qu'il portait à Plaisance, déjà connu et aimé des enfants qui couraient vers lui dans la rue, et ne négligeant aucune occasion de faire connaissance avec les plus humbles comme avec les plus éminents de ses paroissiens.

Contre les mauvais livres.

Il apportait de son ministère précédent la volonté de lutter contre la mauvaise presse et les lectures malfaisantes. Il organisa immédiatement, avant les vacances, un comité de pères de familles pour fonder une œuvre. Ce comité rédigea, sous le nom de Choix de lectures pour les vacances, une liste de livres à recommander aux adultes, aux enfants, aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Cette liste eut un très grand succès et fut réclamée par beaucoup de paroisses en France et même à l'étranger.

L'esprit surnaturel.

Dans les premières années de son ministère à Saint-Honoré d'Eylau, on voit l'abbé Soulange, dans toutes les réunions qu'il préside, s'efforcer d'imprimer un esprit surnaturel à ses paroissiens et paroissiennes. Aux dames de Charité, il conseille de ne jamais visiter les pauvres sans s'y être préparées par la prière ; il faut bien se garder, leur dit-il, d'aller les voir la tête et le cœur vides, ce serait bien pire que d'y arriver les mains vides ».

Il aimait qu'on rendît la fête de Noël joyeuse pour les pauvres et qu'on leur réservât des surprises pour eux et pour leurs enfants.

Il disait :

Il est bon de fixer d'abord le jour et l'heure de sa visite au pauvre et de s'y rendre comme à une audience de Notre-Seigneur, comme à une audience royale, c'est-à-dire prévoir les sujets que l'on aura à traiter dans la conversation et n'être pas trop économe de son temps et surtout de son cœur.

Le secours d'une âme à une âme restera toujours, — sans exclure le secours matériel bien entendu, — le plus précieux des deux.

Disons ici en passant combien M. Soulange était tendre pour les pauvres et généreux pour les soulager. A Plaisance, il avait institué une Aumônerie des Pauvres, dirigée par un vicaire, et l'abondance de ses aumônes était quelquefois fabuleuse.

Il recommandait instamment à tous les groupements de prendre l'habitude de visiter le Saint-Sacrement, « le grand solitaire ».

Il conseillait souvent les retraites et il en faisait faire chaque mois, lui-même, aux mères chrétiennes. Quand cela était possible, il envoyait ses dirigés aux retraites fermées.

Il protestait auprès de ses fidèles contre l'emploi de bonnes et de gouvernantes protestantes venues d'Angleterre, de Suisse ou d'Allemagne et auxquelles on confiait ce qu'on a de plus cher : l'âme de l'enfant.

Il organisait une campagne contre l'indécence de la mode dans les costumes et dans les danses.

Il s'attachait avec un zèle ardent aux communions privées et collectives des petits enfants. Il les préparait par des retraites en mars, en avril et en juin. Il agissait autant par conviction personnelle que par attachement aux décisions pontificales. Car nul plus que lui n'eut la dévotion du Pape.

Contre la mauvaise presse.

Nommé président du comité diocésain de la presse, il organise une journée sacerdotale de presse, le 11 décembre 1911. Dans une circulaire de cette époque, il constate que chaque matin — sans compter Paris qui en lit plus d'un million — quatre millions de journaux mauvais, irréguliers ou immoraux, partent de Paris et inondent la France ; le nombre des mauvais livres et des mauvais romans dépasse 500 millions par an.

« Que de péchés provoque une telle presse ! Nos meilleurs catholiques eux-mêmes n'échappent pas à son influence. Semblable aux microbes des maladies corporelles, elle intoxique lentement la société, bravant les sérums qu'on lui a opposés jusqu'ici. »

Il publie, à la Maison de la Bonne Presse, un petit Manuel pratique de presse à l'usage du catholique, du prêtre et du comité paroissial.

Il organise des colonies de vacances et il en fait, non pas seulement un moyen de délasserment et de repos, mais surtout une œuvre de sanctification des âmes.

Un jour, une de ses colonies de vacances, qu'il avait eu beaucoup de mal à organiser, lui fit tout à coup défaut. Il s'en consola aussitôt par cette réflexion : « La direction n'était pas assez surnaturelle, Dieu n'en a pas voulu. Il n'a pas besoin de nos efforts. Il fera son œuvre là où il Lui plaira ». Et il transporta sa colonie de vacances dans une maison religieuse qu'il savait dirigée par des méthodes et des principes surnaturels.

CHAPITRE XVI

LE CURÉ DE SAINT-HONORÉ ET LA GUERRE

Les prônes de la guerre. — Patriotisme et générosité d'une paroisse.

Les prônes de la guerre.

La guerre éclate. Elle dure au delà des prévisions les plus sûres, et de toutes parts arrivent à Saint-Honoré d'Eylau, « paroisse la plus riche de France », des demandes de toutes sortes. Le curé se fait quêteur pour ravitailler le front et tous les services de l'arrière et pour soulager les malheureux réfugiés. C'est alors que commencent les prônes du curé de Saint-Honoré d'Eylau, célèbres dans la paroisse et bien au delà.

Nous avons sous les yeux trois grosses liasses de remerciements, de recommandations ou de demandes provenant de personnes qui signalent des besoins à satisfaire.

Une histoire anecdotique de la guerre trouverait, dans ces liasses de papiers, des trésors de renseignements sur la vie des tranchées et des dépôts et sur l'activité des âmes charitables pour soulager tous les genres de misère.

Comme on peut le penser, l'énumération, faite par le curé en chaire, des choses les plus hétéroclites qui font l'objet des demandes et des dons, ne manque pas d'un certain pittoresque. Les paroissiens s'y intéressaient d'autant plus vivement que la physionomie militaire autant qu'originale de leur curé rendait ces prônes extrêmement vivants et qu'il savait glisser à travers ses demandes en faveur de l'armée des avis très pratiques répondant à tous les besoins de leurs âmes.

Nous citons au hasard quelques-unes des notes dont il se servait lui-même pour monter en chaire. Mai 1915. 1

Remerciements.

Major D. Bourges, 1 chariot, 6 chaises longues. Colonel M. au Bourget, linge. A reçu 2.000 éclopés et petits blessés, classe 15.

Capitaine X..., Dardanelles. 6 jumelles, 2 périscopes et 150 francs environ.

Sœur Thérèse, une poussette, ficelles, 30 parapluies, quelques morceaux d'étoffe.

Soldat aveugle : 200 + 100 francs.

Demandes.

1° Le Bourget : douceurs.

2° Drancy : 30 lits, soit 1.200 fr. + linge, draps, etc.

3° 35 prisonniers du Nord demandent secours, des marraines.

4° Soldat aveugle, Reuilly : un harmonium : 400 fr.

5° Cantine à la gare du Nord, chambres pour convalescents.

6° Ambulance de Fimes : camisoles de force. 7° Bains-douches pour le front, appareil à 500 fr. + savon.

80 Ambulance Lycée Janson-de-Sailly, 50 nouveaux lits + linge.

Prône du 22 juillet 1917.

I

Demandes.

1° L'Abeille Paroissiale, 59, avenue Victor-Hugo,

demande des chaussettes, du tabac et des livres.

2° Le curé d'Avricourt, voulant rétablir le culte dans son église dévastée et complètement pillée par les Allemands, demande un calice et un ciboire.

3° Un aumônier militaire demande un violon et quelques morceaux de musique pour des cérémonies religieuses au front.

4° Un commandant demande un accordéon et un chronomètre.

5° On demande trois phonos (pour un aumônier militaire, pour un hôpital complémentaire, pour un aveugle de la guerre).

Le curé travaillait sans relâche à relever le moral de ses paroissiens. Il y a plusieurs prênes contre le découragement, d'autres pour expliquer les actes du Souverain Pontife violemment critiqués, énergiquement défendus par le curé, d'autres sur l'espérance. Dans un prône sur la foi, au-dessous du titre, nous lisons ces mots :

Résurrection proche.

Nous prions.

Les blessés aussi.

Les morts reposent en paix... Ils étaient prêts. Ceux qui combattent.

Le 4 février 1917, les notes sont rédigées d'une façon plus complète :

L'heure est grave.

Il semble que les deux adversaires se recueillent pour jouer leurs derniers atouts. Et le silence relatif qui nous a été imposé ces jours-ci sur le front par une température rigoureuse ressemble singulièrement à ce silence impressionnant qui précède les grands orages.

Quand la tempête est près d'éclater, les oiseaux du ciel viennent se rassembler sur les branches des grands arbres ; ainsi devons-nous faire à cette heure en nous groupant dans la prière au pied de l'arbre de la croix.

Prions, expions, faisons prier les enfants.

Nous avons humainement fait tout le possible, mais nous ne devons pas oublier que le succès dépend de quelqu'un de plus haut : Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires...

Patriotisme et générosité d'une paroisse.

Il arriva à M. Soulange de quêter les soldats eux-mêmes. La paroisse, tendue vers l'effort de charité nécessité par les besoins de l'armée, avait oublié les siens et le déficit se dressait menaçant. Une vente de charité productive devenait nécessaire. Une lettre fut adressée, sous le nom de « Requête aux Soldats dans les tranchées », à quelques officiers afin d'obtenir que leurs soldats voulussent bien fabriquer des objets destinés à cette vente. Elle devait profiter aux enfants des soldats au front et aux orphelins laissés par les militaires tombés au champ d'honneur.

Des remerciements arrivaient de toute part. En mai 1915, le colonel M. portait à la connaissance de M. le curé que, grâce à la générosité de sa paroisse, 8.000 blessés avaient pu être soignés et rééquipés depuis le commencement de la guerre au dépôt du Bourget.

Une enquête avait été faite auprès de M. le colonel M. par des services administratifs et médicaux de l'armée sur l'état et le fonctionnement des dépôts d'éclopés du Bourget. Cette enquête eut des conclusions tellement favorables que le dépôt du Bourget fut pris comme type des formations sanitaires similaires.

Les services médicaux de l'armée, s'étant étonné que M. le colonel M. ait pu arriver à hospitaliser depuis le commencement de la guerre un nombre d'hommes aussi considérable et

dans des conditions aussi parfaites, ont demandé au colonel le secret de sa méthode ; celui-ci, sans se faire prier, a répondu qu'il le devait en majeure partie à la collaboration de M. Soulange-Bodin.

Des remerciements analogues lui venaient à la même époque du capitaine Petit, de la Courneuve, de la sœur Récamier, de Drancy, de la sœur supérieure de l'hôpital de Compiègne.

Si nous demandons maintenant quel a été son secret pour obtenir une pareille générosité de la part de ses paroissiens, il nous répondra, comme l'ancien curé de Saint-Philippe du Roule, M. l'abbé Fleuret, « mes paroissiens communient le matin et, dans la journée, ils donnent ». En effet, M. Soulange, en 1917, comparant le nombre des communions de sa paroisse entre 1911 et 1917, constatait que le chiffre avait passé de 151.000 à 300.000, tant ses paroissiens avaient obéi fidèlement à son mot d'ordre : « En avant vers l'Eucharistie ! »

CHAPITRE XVII

BULLETIN PAROISSIAL DE SAINT-HONORÉ D'EYLAU

*Pour les servantes chrétiennes. — L'éducation de la Femme. — Multipliez-vous ! —
Négligence et Faiblesse. — Etre bon. — Courage civique et esprit chrétien.*

A partir du mois de mai 1916, le Bulletin paroissial de Saint-Honoré d'Eylau paraît régulièrement. Pourquoi ce bulletin paroissial ? « Pour resserrer encore, s'il est possible, dit le curé, les liens qui unissent entre eux les paroissiens de Saint-Honoré d'Eylau et développer dans cette belle paroisse l'esprit de famille qui fait que tous s'intéressent les uns aux autres... Cela se fera par la coopération de tous. Chaque mois, chaque groupement donnera dans un des feuillets du bulletin des nouvelles de son activité... Quant aux paroissiens isolés, ils pourront collaborer aussi de la façon la plus intéressante en envoyant pour la « corbeille aux idées » leurs réclamations, leurs observations, leurs réflexions, pour le plus grand bien de la paroisse et des œuvres paroissiales ».

Pour les servantes chrétiennes.

Dans la « corbeille aux idées » d'un des premiers numéros, nous trouvons cette lettre d'une abonnée :

Monsieur le Curé,

Il me semble que votre nouvelle œuvre, l'œuvre des Servantes Chrétiennes, destinée à protéger les femmes arrivant de la campagne à Paris, trouverait une aide puissante si MM. les propriétaires ajoutaient à leurs appartements particuliers une ou deux chambres de bonnes ou de cuisinières dans les parages des offices, salles de bain, cuisines, avec sortie par les escaliers de services.

Le 6^e étage -- si redoutable -- serait ainsi supprimé et deviendrait, grâce aux ascenseurs, applicable à des appartements grands ou petits dont les bénéfices compenseraient les dépenses des chambres de services.

Non seulement, les nouvelles maisons pourraient adopter ce plan, mais dans beaucoup d'anciennes des transformations seraient possibles sans grands frais.

L'éducation de la Femme.

Dans une lettre de juin 1916, le curé de Saint-Honoré d'Eylau, cherchant dans l'avenir les tâches immenses qui seront nécessaires pour refaire une France meurtrie et épuisée, remarque :

Il est un facteur d'activité qui peut-être n'a pas encore donné en France tout ce qu'on en doit attendre : c'est la femme, surtout dans certaines classes de la société. Sans doute, sa tâche propre, son devoir d'état, c'est d'être mère, c'est d'être maîtresse de maison. Mais, il semblerait que cette tâche ne suffit pas toujours à absorber toute son activité.

Combien de temps précieux gaspillé par la jeune fille, depuis ses examens jusqu'à son mariage. Combien par la jeune femme après les premières aimées de mariage quand les enfants commencent à être débrouillés.

Or, la femme française est capable d'autre chose que d'occupations de désœuvrement.

Le magnifique effort de la Croix-Rouge, depuis le début de la guerre, vient le prouver.

Mais comment utiliser pour la prospérité du pays, une fois la paix arrivée, cette admirable activité ? C'est là le problème.

Et le curé convie tous ses paroissiens à l'étudier.

Il ajoute :

Tout effort vers la lumière dans cette grave question sera un pas en avant vers la prospérité du pays.

Ce sera plus encore. Beaucoup de femmes ont été surprises et terrassées par la présente guerre faute d'avoir appris à travailler. Elles doivent apprendre à s'armer contre les coups de l'adversité.

En tout cas, ce sera pour tous un moyen d'ajouter une note de plus au grand hymne de l'humanité en honneur de la sainte loi du travail, car le travail est un héritage sacré du Paradis, il est le remède infailible donné par Dieu aux trois grands maux de la vie : l'ennui, le vice et le besoin.

Multipliez-vous !

En septembre 1916, répondant à des objections qu'un article précédent en faveur de la natalité avait provoquées, il écrivait ces lignes, destinées à prouver la valeur économique des familles nombreuses :

Rien n'est brutal comme un fait. Il y a des nations qui ont eu le courage de faire leur devoir ; sont-elles mortes de faim ? Leur puissance numérique, militaire, industrielle, commerciale, coloniale, en a-t-elle souffert ? Ne sont-elles pas, au contraire, puissantes en proportion de leur fécondité ?

Il faut prendre garde à la lâcheté et au respect humain qui se cachent volontiers derrière les objections. Sans les enfants, la vie est un labeur stérile, triste et solitaire, alourdi de tous les déboires d'un calcul égoïste déjoué, assombri de tous les remords d'un devoir mal rempli. Labeur sans profit, labeur sans honneur. Dans une famille nombreuse, la vie sera toujours un labeur ; combien grand parfois, mais combien ce labeur sera-t-il plus doux s'il est parfumé du sourire d'une couronne d'enfants, s'il est encouragé par la pensée que c'est pour eux qu'on travaille... Il faut que cela change.

Soyons utiles.

En novembre 1916, le prône écrit du curé est un colloque avec un enfant :

Enfant, que seras-tu un jour ?... Officier ? Ingénieur ? Avocat ? Oui ! Oui ! Tout cela et plus encore : je veux être riche 1

Enfant, pourquoi donc veux-tu être riche ? Mais, c'est pour avoir une auto, une belle maison, épouser une « dot » et être heureux.

Enfant, tu fais fausse route. Ce n'est pas pour jouir que Jésus-Christ s'est fait homme, que les Saints se sont dévoués, que les grands génies ont travaillé. C'est pour être utile.

Et toi, tant que tu ne penseras qu'à toi, tu ne seras pour ton Dieu, ta Patrie et toi-même qu'un raté, qu'un égoïste, qu'un inutile.

Or, ceux-là, personne ne les aime, ni les hommes, ni Dieu. Il n'y a de place pour eux ni sur la terre, ni au ciel. Enfant, prends garde.

Négligence et Faiblesse.

En décembre 1916, il donne pour titre à un de ses articles :

Le Bon Dieu par la Fenêtre !

Quelle horreur, qui donc a fait cela ?

Hélas ! vous et moi bien souvent,

Toutes les fois que dans notre vie débordante, enfiévrée, nous avons remis notre prière ; quand, pour plus de commodité, nous avons acheté, voyagé, fait travailler le dimanche ; quand, devant la surcharge des programmes universitaires, au lieu de protester, nous avons écourté les catéchismes des premières communions, supprimé la persévérance, renoncé à tous les offices le dimanche ; quand, par peur des responsabilités sociales, nous avons rabaissé les services de nos domestiques et de nos employés au rang de simples marchandises. Sans compter tant d'autres lâchetés, religieuses, sociales ou morales. Qu'avons-nous fait, en réalité, sinon jeté le Bon Dieu par la fenêtre.

Il est vrai que c'est bien tentant, pour notre volonté fatiguée, de supprimer l'effort et puis, c'est si commode : le bon Dieu ne réclame jamais. Oui, mais c'est lâche, injuste, indigne de nous.

Chrétien, nous devons à Dieu la première place. Nous la devons pandit, dans nos cœurs, dans nos foyers, dans la société, nous la devons toujours..., même s'il nous en coûte.

Etre bon.

Le 1er janvier 1917, le souhait qu'il adresse à ses paroissiens se résume en deux mots : « Etre bon ».

Etre bon, ce n'est pas seulement, comme beaucoup le pensent, donner quelques sous à un pauvre au coin d'Une rue.

Etre bon, c'est surtout et avant tout donner son cœur, son intelligence, son activité.

En un seul mot, être bon, c'est se donner.

Etre bon, c'est copier Dieu dans le plus populaire de ses attributs. En effet, quand le peuple a voulu Le désigner par un de ses attributs, il a dit « le bon Dieu ».

Nous ne pouvons copier Dieu dans toute sa puissance, ni dans sa majesté, ni dans son éternité. Mais nous pouvons, comme Lui, être bon.

Etre bon, c'est donc ressembler à Dieu.

Etre bon, c'est faire ce que ne peuvent ni les canons, ni les mitrailleuses, ni la force, ni la ruse : c'est conquérir les cœurs.

Pourquoi les foules se pressaient-elles sur les pas de Jésus ? Parce qu'Il était bon.

Pourquoi accouraient-elles vers Saint Vincent de Paul, vers le curé d'Ars ? Parce qu'ils étaient bons.

Etre bon, c'est faire la conquête des cœurs.

Etre bon, c'est faire une chose qui est à la portée de tout le monde. « De l'or et de l'argent, je n'en ai pas » disait saint Pierre au paralytique à la porte du temple, « mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ, lève-toi et marche. »

Quel est celui qui ne peut pas s'attribuer les paroles de saint Pierre : « De l'or et de l'argent, je n'en ai pas, mais ce que j'ai, je te le donne : j'ai dans ma poitrine un cœur capable de t'aimer. Le voilà. »

Courage civique et esprit chrétien.

De novembre 1917, voici une allocution à ses paroissiens sur la nécessité de continuer l'Union Sacrée :

Faut-il rompre ?

Il y en a, même parmi les catholiques, qui disent : nous avons fait un marché de dupes ; on nous a demandé le silence, nous avons fait trêve et on en profite pour insulter nos croyances les plus chères, chaque jour sous l'œil bienveillant de la censure. On nous a demandé notre argent, nous l'avons donné et la majeure partie de cet argent est distribuée aux œuvres neutres

ou hostiles. On fait une loi en faveur des orphelins de la guerre et, sous prétexte de les protéger, on s'organise pour confisquer sournoisement leur âme.

Volés, nous sommes volés. Décidément, l'Union Sacrée n'est qu'un marché de dupes ; sans doute, il faut être bon et conciliant, nous sommes les enfants d'un Dieu qui fût bon jusqu'à la folie de la croix, mais être bon jusqu'à la bêtise, cela, nous ne le pouvons pas, nous ne le devons pas...

Une simple réflexion cependant. Jésus-Christ, notre Maître, aurait-il parlé ainsi ? Après tout, n'était-ce pas un marché de dupes qu'Il faisait quand, en échange de ses bienfaits, Il acceptait la croix ? Quand, en échange de notre âme, Il donnait sa vie ? Quand, chaque jour, après nos chutes perpétuelles, Il s'obstine à nous pardonner ? Le marché de dupes,, pour nous catholiques, ce serait de sacrifier l'intérêt général de la France à notre mécontentement, si légitime soit-il. Ce serait de nous baisser pour ramasser les insultes, de nous arrêter en route pour discuter avec les passants, quand il existe un moyen de faire un marché de victoire pour la France aussi bien que, pour nous-mêmes : c'est de devenir tout simplement les plus forts et les premiers en tout, les premiers par le courage, les premiers par le dévouement, les premiers par la culture intellectuelle, les premiers par le développement de la famille et par l'influence sociale.

CHAPITRE XVIII

LE CURÉ DE SAINT-HONORÉ D'EYLAU

ET SA MÉTHODE PASTORALE

L'union sacrée. - Modes et danses inconvenantes. — Retards dans les mariages. — Dispensaire de la Croix-Rouge. — Chefs de famille. — Grand' messe paroissiale. — Conquête des hommes. — Les jeunes filles et le travail lucratif.

L'Union sacrée.

Pendant toute la guerre, le curé de Saint-Honoré d'Eylau collabora de la manière la plus active et la plus efficace avec M. le maire du 14^e arrondissement. Ce ne fut pas un marché de dupes, car les œuvres catholiques y furent à l'honneur et, grâce à la loyauté du docteur Bouillet, maire, elles en retirèrent des avantages réels.

Cette union sacrée se continua après la guerre, et le 30 décembre 1920 une fête enfantine d'union sacrée groupait, dans l'immense salle du Trocadéro, les garçons et filles des écoles communales et des écoles libres de tout l'arrondissement. Sur l'estrade voisinaient : maire, conseillers municipaux, curés des paroisses du XVI^e arrondissement, directeurs des diverses écoles. Deux allocutions furent prononcées : l'une par le maire, l'autre par M. Soulange-Bodin.

Dans cet arrondissement, on ne pouvait pas dire que les « Français ne s'aimaient pas ».

Modes et danses inconvenantes.

Le Cardinal avait dû écrire un avertissement contre les modes et les danses inconvenantes, le 24 novembre 1919. M. Soulange avait travaillé à inspirer à ses paroissiennes le sens exact de la véritable élégance française et de la modestie chrétienne qui sont de tradition dans les bonnes familles catholiques.

En mars 1921, sa lettre à ses paroissiens était intitulée :

Un rêve.

J'ai fait un rêve... J'ai été dans une salle de bal remplie de jeunes gens et de jeunes filles. Lorsque l'orchestre attaqua le tango, un grand nombre de jeunes filles restèrent assises sur leurs chaises... Vint, ensuite, un fox-trot : continuation de la grève. Il en fut ainsi toute la soirée. Les jeunes filles causaient entre elles, les jeunes gens s'ennuyaient. Ils s'ennuyaient si bien qu'avant la fin de la soirée, ils allèrent trouver la maîtresse de maison et la prièrent de faire jouer des danses convenables.

Inutile de vous dire que les jeunes filles grévistes dont la fermeté avait eu le dernier mot étaient des paroissiennes de Saint-Honoré d'Eylau.

Ce n'était malheureusement qu'un rêve, mais ce rêve pourrait devenir une réalité si nos jeunes filles étaient plus énergiquement chrétiennes.

Retard dans les mariages.

En juin 1921, nous trouvons dans la Cité Paroissiale, -- le nouveau titre adopté par le bulletin paroissial --, une lettre sur les conséquences d'une demi-heure de retard dans un mariage :

Depuis quelque temps, surtout pour les grands mariages, les jeunes fiancés arrivent de plus en plus en retard à l'église.

Est-ce un nouveau genre qu'ils inaugurent ? C'est un bien mauvais genre.

Est-ce un calcul pour avoir plus de monde à leur arrivée à l'église ?

C'est un mauvais calcul.

Le public finira par se lasser et ne se laissera plus prendre.

Est-ce parce qu'il en coûte de se presser ?

Ce n'est pas une raison suffisante pour les nombreux amis que l'on a invités et qui sont venus à l'heure indiquée.

Que de fois n'ai-je pas entendu des murmures parmi eux et de vertes réflexions sur le sans-gêne des mariés.

Il n'y a pas que les invités à se plaindre. Le Clergé, pour être à l'heure, a dû écourter un catéchisme, remettre son déjeuner, renvoyer un rendez-vous. Les artistes de la musique et du chant en ont fait autant de leur côté. Ils doivent se rendre à l'heure, sous peine d'amende, à la répétition de leur théâtre ; ils ont des leçons à donner, ils vont perdre leurs cachets et mécontenter les familles de leurs élèves.

Certains répondront : « Je paie assez cher pour avoir le droit d'être en retard. »

Mauvaise réponse. Jamais la richesse n'a donné le droit à personne d'être impoli, ni de faire du tort à qui que ce soit. Elle impose plutôt un devoir de plus : celui d'être meilleur que les autres.

Que dirait-on si, appliquant rigoureusement les règlements, nous commencions la cérémonie à l'heure demandée, même si les futurs mariés n'étaient pas encore arrivés ?

Que dirait-on si le syndicat des musiciens d'église réalisait son projet d'exiger double cachet ou de s'en aller ?

Que dirait-on dans votre paroisse si votre curé s'avisait de commencer sa messe le dimanche avec un quart d'heure de retard seulement ?

Dispensaire de la Croix-Rouge.

En automne 1918, M. l'abbé Soulange alla trouver Mme de Montebello et lui démontra la nécessité de créer un dispensaire pour les indigents du XVI^e arrondissement. « Le dispensaire me paraît en effet bien utile, répondit Mme de

Montebello. Mais le moment est mal choisi : les Allemands bombardent Paris, les infirmières, les médecins s'en vont ; les pauvres même quittent la ville. » M. Soulange insiste : « Si nous ne le créons pas maintenant, jamais il n'existera.

Voulez-vous me permettre de chercher un local ? » Mme de Montebello y consent. Bien vite un local est trouvé par M. Soulange, qui fournit aussi les fonds nécessaires aux premières installations. On obtient les Sœurs de Saint-Vincent de Paul pour le diriger. Ici nous laissons la parole à la marquise de Montebello :

« M. Soulange venait me trouver ou me téléphonait plusieurs fois par jour pour la fondation de ce dispensaire. Lorsqu'il fut assuré qu'il fonctionnerait, je ne le revis plus et j'eus beaucoup de peine à le joindre, quand il y eut des mesures nouvelles à prendre. Jamais je n'ai vu pareil désintéressement ! »

Chefs de Famille.

Une section catholique des chefs de famille de St-Honoré d'Eylau s'était fondée avec deux réunions plénières par mois et des réunions de commission. Les membres les plus actifs furent : le Baron d'Anthouard, M. de Kergorre, NI. d'Auteroche.

En juin 1921, on relève parmi les membres de l'Association :

6 diplomates ;

9 avocats ;
 39 anciens officiers des Armées de Terre et de Mer ;
 18 médecins ;
 12 membres de l'enseignement ;
 3 notaires ou avoués ;
 4 artistes (peintres ou musiciens) ;
 2 hommes de lettres ;
 2 architectes,
 23 industriels ;
 32 négociants et commerçants ;
 2 pharmaciens ;
 6 employés d'assurances ;
 41 comptables et employés ;
 20 concierges et gens de maison ;
 10 mécaniciens ou chauffeurs ;
 82 dames veuves devenues chefs de famille ; etc., etc...

C'était la bonne harmonie créée entre les classes sociales animées de l'esprit chrétien.

Grand' Messe paroissiale.

Cependant l'esprit individualiste n'était pas mort et en juillet 1921, M. Soulange dénonçait à ses paroissiens les inconvénients du particularisme :

Etre servi à part, cela paraît bien doux et bien agréable, s'il faut en juger par le nombre de personnes qui demandent :

A faire la communion à part, en dehors de la messe, à être reçues à part en rendez-vous particulier pour ne pas faire antichambre ; et qui ont demandé cet été à faire faire la communion privée de leurs enfants à part également.

Je ne nie pas qu'il y ait dans tout cela des côtés avantageux, mais il y a aussi des inconvénients.

Par exemple, pour ne prendre que les communions privées, n'est-ce pas dire au clergé de la paroisse qu'il ne sait pas faire le catéchisme ou qu'il est incapable de bien préparer les enfants. Or, cela n'est pas. Puis, les enfants et surtout les garçons, ont si peu de points de contact avec la paroisse qu'il faudrait saisir toutes les occasions pour les faire entrer dans la vie paroissiale.

On dit quelquefois : « Mais, nous voulons faire une élite... Nos enfants sont plus soignés que les autres... » Raison de plus pour les mélanger aux autres afin de leur permettre de donner l'exemple et d'agir en entraîneurs, comme le doit une élite.

Dans une grande famille d'âmes comme l'est une paroisse, comme dans toutes les autres familles, l'union, qui fait la force, ne s'achète qu'au prix de bien des sacrifices.

Serait-ce trop demander à des familles d'élite de se mettre à la tête de ceux qui savent faire des sacrifices ?

L'esprit paroissial est le vrai remède à ce séparatisme dissolvant.

Or, disait souvent M. Soulange à ses paroissiens, l'esprit paroissial est liturgique, la vie paroissiale doit s'affirmer et se manifester tout naturellement le dimanche à la grand'messe. C'est à cette messe officielle, dite obligatoirement par le curé, « Pro populo », que les paroissiens se retrouvent en famille dans la maison du Père pour s'unir à la vie générale de l'église et pour y prendre contact avec leur pasteur et par lui avec l'évêque et avec le Pape. « C'est là et là seulement » qu'ils s'évadent de l'individualisme pour fraterniser entre eux, pour faire acte de solidarité, pour se donner mutuellement ce gage d'union, pour faire figure de communauté et participer ensemble au culte public.

Si les meilleurs, parce qu'ils ont communiqué le matin, ne viennent pas à cette messe liturgique, à ce rendez-vous général de la paroisse, si les tièdes se libèrent avec une messe basse, si les indifférents restent chez eux ; la paroisse n'existe plus, la religion de ce coin de la Chrétienté perd son caractère social, le dimanche n'a plus sa physionomie traditionnelle, les catholiques, comme tels, ne pèsent plus leur poids, ils s'évadent, ils abdiquent : il n'y a plus de culte public.

Conquête des Hommes.

A Saint-Honoré d'Eylau, comme à Plaisance, comme au Rosaire, M. Soulange ne pouvait pas perdre de vue que tout ministère paroissial resterait inachevé et, pour beaucoup de points, resterait stérile, tant qu'il n'aurait pas atteint et conquis les hommes.

Depuis 1910, il avait mis tout en œuvre pour arriver à les grouper, soit autour du Saint-Sacrement, soit dans des messes d'hommes, soit dans des réunions d'œuvres. Mais, à Saint-Honoré d'Eylau, il éprouvait une résistance qui le désolait. Ce sentiment se fait jour dans la lettre à ses paroissiens du 1^{er} janvier 1922 :

Une paroisse boiteuse.

C'est la nôtre. Est-il vraiment possible qu'une paroisse si belle, si bonne, si pieuse, si généreuse, si vivante, ait le moindre défaut ?

Puisque nous sommes en famille, disons-le tout bas, si vous le voulez, pour ne pas nuire à notre réputation, mais très fort tout de même pour que tous, sans exception, travaillent à guérir ce mal, car il est guérissable.

Mais enfin quel est, ce mal et de quel côté notre paroisse boite-t-elle ?

C'est du côté des hommes.

Que de fois, même avant la guerre, n'ai-je pas dit, soit en chaire, soit dans les conversations privées : il est inadmissible que dans une population de 50.000 habitants il y ait si peu d'hommes franchement pratiquants.

Observez le mouvement des fidèles un dimanche matin. Combien d'hommes comptez-vous à la messe, combien communient aux messes du matin ou assistent à la grand'messe et prennent part à la liturgie par le chant ?

Sans doute un certain nombre de pères et de mères viennent aux messes tardives pour accompagner femmes et enfants. Rien de mieux, ni de plus édifiant. Mais combien sont-ils ?

Il y a là vraiment un mal, un mal réel, un mal profond auquel nous ne devons, à aucun prix, nous accoutumer.

Il faut que tout le monde s'y mette. Prions ! Prions ! Faisons de l'apostolat. Il faut qu'avant un an, on voie autant d'hommes que de femmes dans notre chère église. Les hommes ne sont-ils pas à la tête de la famille, électeurs et pères de famille ?... et surtout n'ont-ils pas eux aussi une âme à sauver ?

Notre paroisse est déjà bien belle, tout le monde en convient, certains même la jalourent, mais combien serait-elle plus belle si, avec la grâce de Dieu, tous les hommes s'y montraient chrétiens, franchement chrétiens et chrétiens jusqu'au bout.

Cette lettre avait soulevé une certaine émotion, et l'on avait dit : « Que pense-t-il de nous, notre cher curé, pour qui nous prend-il ?

Le curé reprend sa plume :

Votre curé pense que vous devez mériter vous-mêmes la réputation de paroisse modèle, que la renommée a bien voulu faire à Saint-Honoré d'Eylau, et ne pas laisser ce soin exclusivement à vos femmes et à vos enfants. Il pense qu'en chrétiens de cœur et d'esprit que

vous êtes, vous devez être logiques avec vous-mêmes, vous devez vivre votre foi et ne pas vous contenter d'en porter l'étiquette.

Il pense qu'on pourrait diviser les paroissiens de Saint-Honoré d'Eylau en trois catégories. A vous de voir à laquelle vous appartenez et à quelle catégorie vous seriez heureux d'appartenir. Il va sans dire qu'il ne peut honorer du nom de paroissiens ceux qui, ayant reçu le baptême, n'ont gardé du catholique que le nom, bouteilles vides pareilles à une étiquette menteuse, simples figurants de parade sur le théâtre de la vie. Ils sont surtout à plaindre, car la plupart ne savent pas ; quelques-uns cependant sont coupables, ceux qui savent et n'ont pas le courage d'agir.

Voici les trois catégories de paroissiens qu'il énumère :

1° *Le paroissien quelconque*. Il va à la messe le dimanche, il fait ses Pâques, il s'instruit un peu de sa religion, il laisse inscrire son nom à l'union paroissiale ; quand on le relance, il donne quelque chose pour le denier du culte.

2° *Le bon paroissien*. Il fait tout cela, mais, en plus, il communie tous les mois, il prend place à la procession du Saint-Sacrement le premier dimanche du mois, il est membre actif de l'Association catholique des chefs de famille, il assiste aux conférences du carême et à la retraite pascalle, il pense lui-même au denier du culte.

3° *Le très bon paroissien*. Il assiste à la messe et communie en semaine, il fait partie de la conférence de St-Vincent de Paul, du tiers-ordre, des hommes de France...

Il fait chaque année une retraite fermée, il s'intéresse aux œuvres, il est apôtre.

Suivent quelques explications dans lesquelles le pasteur de Saint-Honoré recommande la prière en commun et en famille, au pied du Sacré-Cœur à qui le foyer a été consacré, l'assistance à la grand'messe et le chant en commun avec la chorale paroissiale, une courte méditation quotidienne sur l'évangile et la lecture de revues catholiques bien documentées et bien rédigées.

En mars 1922, il revient encore sur ce sujet. Sa lettre intitulée : « L'apostolat des hommes » commence ainsi :

Jusqu'ici, on ne parlait que de l'évangélisation des infidèles. De nos jours, en pleine France, il est question d'évangéliser les hommes, nouveaux infidèles, hélas, sous plus d'un rapport.

L'homme est le chef naturel de la famille, il doit être son modèle. Son autorité et ses exemples ont sur elle une influence capitale. La femme pourra être chrétienne, mais les garçons suivront, le plus souvent, le chemin tracé par le père et l'on verra, ce dont nous sommes témoins tous les jours, la famille comme partagée en deux : le père et les fils d'un côté, la mère et les filles de l'autre. Quelle concorde, quelle intimité, quelle stabilité peuvent bien résulter d'une telle division ? Que le père, au contraire, soit vraiment chrétien et la famille entière le sera.

L'homme est l'arbitre de la société ; à lui appartient exclusivement les fonctions du gouvernement et l'administration de la justice, il règne dans la politique, l'industrie et le haut commerce, il détient seul la puissance publique, il exerce son empire par l'autorité de la science, par la production de la fortune nationale : son influence, pour le bien comme pour le mal, est donc décisive. Un pays est ce que les hommes le font.

Y avez-vous pensé, hommes de Saint-Honoré d'Eylau, qui êtes, sous tant de rapports, des modèles à citer et qui, au point de vue religieux, vous contentez d'un christianisme amoindri ?

On ne peut juger un pays que d'après les représentants qu'il se donne, les lois qu'il accepte, la manière dont il traite son clergé, ses ordres religieux et ses missionnaires. Ignorez-vous avec quelle sévérité les nations étrangères nous jugent ?

En novembre 1922, il trouve une autre forme pour revenir sur le même sujet :

Une place vide dans la maison des âmes.

Dans la famille, qui préside les repas ?

Le père.

Qui marche en tête lorsqu'on va faire une démarche importante ?

Le père.

Qui commande et dirige ?

Le père.

Dans la maison des âmes, il est une table de famille, la Sainte-Table, où l'âme du chrétien reçoit un élément divin, gage de vie et de salut. J'y vois bien des femmes et des enfants...

Mais... où est le père ?

Dans la cité des âmes, il est une visite officielle que les vrais chrétiens rendent chaque dimanche à leur Créateur, Bienfaiteur et Maître : c'est la messe, mais combien peu d'hommes ! Où sont les autres ?

Dans le sanctuaire de la famille, il est un commandement qui devrait souvent retentir : « En avant, mes enfants, vers l'Eucharistie, qui fait les obéissants et les purs. »

Hélas ! comment un père oserait-il parler quand il a conscience qu'il n'a pas donné l'exemple du bon chef de famille.

O hommes de Saint-Honoré d'Eylau, vous qui par la fortune, l'éducation, l'influence sociale, êtes l'élite de la France, comment se fait-il que vous en soyez venus à désertir le poste que la Providence vous a confié dans la maison des âmes ?

Ma mission de curé n'est pas de vous adresser des flatteries, mais mon devoir est de vous montrer votre chemin.

Les jeunes filles et le travail lucratif.

Nous avons vu déjà combien M. Soulange cherchait à combattre l'oisiveté et l'inutilité dans la vie des jeunes filles de sa paroisse, désireux qu'il était de donner toute sa valeur morale et sociale à cette magnifique élite féminine qui l'entourait. Voici ce qu'il écrit en juin 1922 :

Réponse à un préjugé contre le travail féminin.

Au risque d'être méprisé comme un vil tenant de l'utilitarisme, je pense qu'il est bon que la jeunesse s'habitue désormais à faire un travail qui paie.

Voilà le grand mot lâché. Je sais qu'il est hideux et cependant je ne crois pas que le conseil soit inutile.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a comme une leçon d'égoïsme dans cette faiblesse des parents qui ne veulent pas que leurs filles aient un métier ?

Le mot est dur, peut-être immérité ?

Vous aimez mieux : profession ou carrière ? Mais je l'emploie à dessein pour mieux marquer qu'il s'agit de ce qui fait vivre.

Une fille qui se désintéresse des charges de la maison, qui en laisse tout le poids sur ses parents, remplit-elle tout son devoir ? Combien de jeunes filles qui ne se marieront pas ? Combien attendront des années avant de trouver une occasion favorable, un mari digne d'elles, un homme capable de les faire vivre, elles et leurs enfants ?

A 16 ou 17 ans, au plus, l'éducation d'une fille doit être achevée. Que fera-t-elle avant l'occasion favorable qui se fera attendre plusieurs années, qui ne viendra peut-être jamais ?

La laisserons-nous prendre l'habitude de remplir sa vie avec ces mille riens qui donnent l'illusion de l'activité et créent des besoins multiples que l'on n'est point sûr de pouvoir satisfaire plus tard ? Ne vaudrait-il pas mieux organiser son existence dans le sens de la participation aux charges de la famille par un travail compris comme s'il devait être la règle de toute la vie ?

La famille, direz-vous, peut se passer de cet appoint ? Tant mieux. Mais, dans ce cas, la jeune fille ne peut-elle pas travailler pour elle-même, pour sa dot, pour les frais de sa mise en ménage ?

Je voudrais que toute jeune fille eût son budget, qu'elle sût ce qu'elle coûte, ce qu'elle rapporte et quelle est sa valeur sociale.

Cela paraît hideux, prosaïque, américain, révolutionnaire. Croyez-vous qu'elle sera moins femme et moins française pour avoir un peu plus de sens pratique ?

CHAPITRE XIX

LE CURÉ DE SAINT-HONORÉ D'EYLAU ET SA MÉTHODE PASTORALE (suite)

Les Œuvres économiques. -- Vers l'Eucharistie.

On peut se demander si dans cet apostolat si varié et à travers toutes ces initiatives si multiples, M. Soulange eut pendant sa vie une méthode pastorale à laquelle il ait subordonné tout son ministère.

Il est facile d'y répondre affirmativement et cette méthode se dégage à mesure qu'il avance dans sa vie sacerdotale.

Les Œuvres économiques.

En mai 1902, il publiait dans l'Écho de Plaisance, sous le titre : « Le chemin le plus court », un article qui fit du bruit :

J'ai connu un jeune prêtre qui, lorsqu'il sortit du séminaire, s'imagina qu'il allait réformer le monde et le convertir à la religion « par les idées sociales. »

Si la Religion est un fil qui unit les âmes à Dieu, pensait-il, les idées sociales sont l'aiguille nécessaire, pratique, infaillible qui doit faire passer ce fil.

Et ce jeune prêtre, pendant douze ans, se lança à corps perdu dans toutes les œuvres économiques et sociales qu'il put découvrir : coopératives, mutualités, assistance par le travail, etc...

Il se fit des amis, sans doute ; mais aussi bien des ennemis ; et encore plus d'ingrats. Des chrétiens, il n'en forma presque pas.

Alors il se mit à réfléchir ; il pensa que le Christ se contentait d'exposer la vérité, et que les foules le suivaient à cause de la vérité. Il constata, l'histoire en main, que saint Paul, l'apôtre des nations, ne faisait pas tant de détours pour amener les foules à Jésus-Christ, mais qu'il les convertissait en le leur montrant tout sanglant sur sa croix. C'était un scandale pour les ignorants et les esprits forts ; mais pour les âmes de bonne volonté, c'était le salut.

Et, suivant la méthode de saint Paul, il a résolu désormais d'enseigner avant tout le Christ sans détours et sans compromission.

Ce prêtre, vous le connaissez tous, mes amis ; c'est celui qui écrit ces lignes.

Croyez-le et profitez de son expérience. La vie est trop courte pour la gaspiller en détours préliminaires. Faites ce qu'il vous dit. Allez à Jésus-Christ, tout droit, là où il est, c'est-à-dire dans l'Evangile par sa parole, dans la sainte Eucharistie par sa présence.

Lisez l'Évangile : vous y apprendrez plus de choses en quelques lignes que dans les colonnes serrées de plusieurs journaux.

Allez surtout à Jésus-Christ par l'Eucharistie. Caché, mais présent, sous les voiles de l'Hostie, vous le trouverez dans le tabernacle. Dans cette humble demeure, comme jadis dans les bourgades de la Judée, son cœur si bon reste plein de pitié pour la foule et ses lèvres divines répètent toujours : « Venez à moi, vous tous qui travaillez et fléchissez sous le poids du jour et je vous réconforterai. »

Vous le trouverez sur l'autel, pendant le sacrifice de la messe ; et là, comme jadis sur la croix, vous l'entendrez dire : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Vous le trouverez à la Sainte Table, la vraie table de famille des chrétiens, et là, dans un embrassement divin, il marquera votre âme pour la vie éternelle, comme jadis les Israélites marquaient du sang de l'Agneau les portes des demeures que la mort devait épargner.

Mais, de grâce, hâtez-vous ; la vie est courte, demain n'est pas à vous.

Quand le temps presse, il faut prendre le chemin le plus court.

Cet article ayant donné lieu à des interprétations diverses, un second article parut au mois de septembre 1902:

Le Chemin le plus court.

Un poteau indicateur. Méthode d'apostolat.

Certains esprits prévenus contre les œuvres sociales ont cherché à exploiter l'article que j'avais écrit sous le titre de « Chemin le plus court ». Ils voudraient s'en servir comme d'une arme forgée par moi pour combattre toute une catégorie de prêtres d'œuvres qu'ils jugent mal parce qu'ils ne les connaissent pas bien.

Deux mots d'explication s'imposent.

Nous sommes en France, dans un pays jadis catholique, mais où les vrais catholiques ne sont plus qu'une minorité. Témoin les dernières élections, où la lutte, portée par la plupart des candidats sur le terrain anticlérical, leur a permis de se compter (c'était en 1902).

Dans la majorité des villes et dans la moitié au moins des campagnes, depuis nombre d'années, le prêtre et le peuple vivent côte à côte, sans points de contact.

Devant cette situation, un certain nombre de prêtres, préoccupés de faire leur devoir, ont cru trouver dans les œuvres économiques et sociales un nouveau moyen d'apostolat plus en harmonie avec les besoins des temps modernes. Qui donc oserait les en blâmer ?

Mais plusieurs, emportés par leur ardeur et par l'espoir avide que donne à tout malade l'emploi d'un remède nouveau, ont donné trop d'importance à ces sortes d'œuvres, et ils ont éprouvé certaines déceptions.

1° Parce que les œuvres économiques et sociales ne doivent être pour le prêtre « que le moyen » de se mettre en contact avec le peuple et non « le but principal » de ses efforts.

2° Les sujets auxquels ces prêtres se sont adressés, élevés dans l'esprit « individualiste » de la Révolution, et n'ayant pas encore subi l'influence des idées chrétiennes, n'étaient pas mûrs pour s'adapter à ces sortes d'œuvres. Il y a donc eu pour les promoteurs de ces œuvres une perte de temps, d'argent et d'efforts déconcertante.

Il est certain que, s'il faut des pierres pour bâtir un mur de pierre, il faut aussi, pour faire des œuvres chrétiennes, « de vrais chrétiens ».

3° L'importance accordée à certaines œuvres en a fait de véritables maisons de commerce ou de vraies administrations. Or, si de telles entreprises absorbent, dans le civil, des existences entières d'hommes actifs ou intelligents, qui ne font que cela, comment des prêtres, qui ont en plus un ministère paroissial très absorbant, pourraient-ils mener de front convenablement et leur ministère et ces œuvres si considérables ?

Il était donc important de mettre à leur vraie place certaines sortes d'œuvres auxquelles plusieurs donnaient trop d'importance au détriment des moyens évangéliques.

C'est cette mise au point que je visais en cherchant à indiquer « Le Chemin le plus court » :

Se servir des œuvres économiques et sociales comme d'une clef qui nous ouvre la carrière ; puis y marcher tout droit et à grands pas par les moyens « hardiment » surnaturels, tel est le chemin le plus court pour avoir des chrétiens.

Quand nous les aurons, ils formeront spontanément ces grandes œuvres économiques et sociales qui doivent diminuer la misère et égaliser les conditions. Ils n'auront pour cela qu'à mettre en pratique les préceptes si oubliés de l'Évangile.

La petite graine du point de contact économique, fécondée par nos enseignements et nos efforts surnaturels, produira le grand arbre sous les rameaux duquel les oiseaux du ciel viendront s'abriter.

Vers l'Eucharistie.

En résumé, d'après M. Soulange, toutes les œuvres du ministère catholique, quelles qu'elles fussent, devaient être dirigées vers ce but unique: « Faire connaître Jésus-Christ. Faire aimer Jésus-Christ. Donner Jésus-Christ par les sacrements ». Et c'est pour cela que, pendant toute sa vie de prêtre, le confessionnal a été son champ d'action principal. Toute sa vie il s'est efforcé d'assurer les confessions matinales ; il en donnait l'exemple à ses vicaires, il se désolait quand il croyait ne pas trouver chez eux assez de zèle pour accomplir cette fonction. Il attirait dans sa paroisse autant de prêtres, religieux ou autres, que cela lui était possible, afin de donner aux fidèles plus de facilité pour se confesser.

Quand il a dû, par suite de maladie, diminuer ses heures de confessionnal, ce fut un grand chagrin.

Quant à l'Eucharistie, c'est par des formules qu'il ne craignait pas de répéter à satiété qu'il poussait ses paroissiens vers la Sainte Table.

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer sur ce sujet tous ses avis et tous ses prênes.

Le mot d'ordre des dernières années de Plaisance était : « En avant pour l'Eucharistie ! » Son dernier Carême à Notre-Dame du Travail fut un Carême Eucharistique. A Saint-Honoré d'Eylau, il reprend le même « leitmotiv » : « En avant pour l'Eucharistie ! ». En mars 1923, il revient à la même idée sous le titre : La Famille des âmes. Il écrit :

Les petits ont demandé du pain et personne ne s'est trouvé pour leur en donner » (Jérémie). Ce pain, c'est l'Eucharistie, l'aliment et la force du chrétien. Les enfants aussi en ont besoin ; ceux qui ont eu le bonheur de le recevoir jeunes et souvent sont devenus meilleurs. Quand l'âge des passions est arrivé, ils ont mieux résisté que les autres...

En avril 1923, sous le titre : Ceux qui doivent communier, il énumère :

1° Les enfants : « Laissez venir à moi les petits enfants » ;

2° Ceux qui ont de la peine : « Venez à moi, vous qui êtes surchargés par le labeur de vie, et je vous réconforterai » ;

3° Les faibles et les tentés : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous » ;

4° Ceux qui veulent faire leur salut : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie éternelle et je le ressusciterai le dernier jour » ;

5° Ceux qui veulent faire du bien : « Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là porte beaucoup de fruit. »

En juin 1923 nouvel effort : « Que voulons-nous pendant ce mois de juin ? »

Un pas en avant vers le Sacré-Cœur qui nous tend les bras du fond du tabernacle : Venez à moi, — c'est à tous qu'il le dit, — vous qui souffrez et succombez sous le poids du labeur, je vous réconforterai ; vous qui lutez péniblement contre vos passions et le péché où elles veulent vous conduire, je vous fortifierai ; vous qui avez faim et soif de justice et de vérité, je vous rassasierai.

En avant tous vers l'Eucharistie !

En juillet 1923, sous le titre : Je n'ai pas le temps (Simple histoire) :

Un homme fit un grand festin et invita de nombreux convives. A l'heure du festin, il envoya son serviteur dire aux invités de venir, parce que tout était prêt. Mais, tous, comme de

concert, se mirent à s'excuser. Cet homme, c'est Jésus-Christ. Lui aussi, Il a fait un grand festin : l'Eucharistie, force des faibles et gage assuré de la vie sans fin, Lui aussi, Il invite de nombreux convives...

A l'heure voulue, Il envoie son serviteur, le prêtre, leur dire : « Venez, tout est prêt. »

Enfants de la communion privée, communiquez tôt, souvent ; communiquez bien et vous garderez votre innocence intacte.

Adolescents, communiquez aussi ; communiquez souvent, communiquez très souvent, si besoin est ; quand l'âge troublant des passions viendra, vous aussi, vous serez des victorieux.

Venez enfin, vous aussi, qui pleurez et vous serez consolés ; venez vous qui avez soif de la justice et vous serez rassasiés, vous qui succombez sous la fatigue, et vous serez réconfortés.

Mais voici que tous, comme d'un commun accord, se mettent à s'excuser :

Ils sont trop jeunes, disent les parents aveuglés par les préjugés jansénistes, excusez-les, ils feront, comme nous, la première communion à 11 ans. Et ils ne pensent pas qu'avec la vie moderne intense que nous subissons, les passions s'éveillent plus tôt et qu'à des passions précoces, il faut des communions précoces.

Nous n'avons pas le temps, disent les jeunes gens et jeunes filles, déjà heureux de trouver des prétextes pour échapper à l'effort : les programmes sont si chargés et les examens si nombreux et si importants. Et ils oublient qu'il est un examen encore plus important que tous les autres : celui du Souverain Juge après la mort et, qu'après tout, qu'on le veuille ou non, il n'y a qu'une chose nécessaire : la vie éternelle.

Excusez-nous aussi, disent les mondains. Sans doute nous serions heureux de faire ce que vous dites et de manger le pain de vie, mais notre vie est si occupée et nous sommes si fatigués le matin après des nuits passées au bal ou au théâtre.

Et ils n'entendent plus les appels de Dieu dans son tabernacle : « Excusez-nous, disent-ils tous, chacun à sa façon, nous n'avons pas le temps. »

Hélas ! Vous aurez bien le temps de mourir.

En mars 1924, deux mois avant la maladie qui l'obligea à démissionner, il donna encore le même mot d'ordre ainsi rédigé :

Logiques jusqu'au bout.

S'il est vrai que le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous sauver ;

S'il est vrai qu'après sa mort et sa résurrection, il a voulu continuer à habiter parmi nous ;

S'il est vrai qu'il réside dans le tabernacle de ses églises, que chaque matin il s'offre encore en sacrifice pour nous pendant la messe ;

S'il est vrai qu'il vient visiter nos âmes par la communion, pour les combler de grâces, toutes les fois que nous le recevons avec un cœur pur et une intention droite ;

S'il est vrai, enfin, qu'un chrétien c'est celui qui croit tout cela et qui y conforme sa conduite, ne serait-il pas logique de faire de la sainte Eucharistie le centre de notre vie, le but de nos pensées, le terme de nos affections ?

Logique de visiter souvent Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le saint Sacrement, puisqu'il y est présent jour et nuit, en répétant sans se lasser les paroles qu'Il disait aux foules de la Judée : « Venez à moi vous tous qui souffrez et succombez, et je vous réconforterai. »

Logique de venir assister à la messe, en semaine, même au prix d'un peu de fatigue, puisque pendant cet auguste sacrifice, Jésus-Christ s'offre encore pour nous en adoration, remerciement, réparation et supplication.

Logique de venir à l'autel du Souverain Pontife, Le recevoir, par la Communion, aussi souvent que nous le pouvons, puisque c'est le moyen admirable de nous assimiler la Sainte Victime et d'acquérir d'une façon plus intime toutes les grâces de son sacrifice.

Pour être logique dans ces actes, il faut orienter de plus en plus nos vies vers Jésus-Christ présent au tabernacle de l'autel et nous décider à

Le chercher là où D est : dans l'Eucharistie ; Le visiter là où Il est : dans l'Eucharistie ; Le prier là où Il est : dans l'Eucharistie ; Le recevoir là où Il est : dans l'Eucharistie.

CHAPITRE XX

M. SOULANGE DIRECTEUR D'AMES

Il faut se renoncer. — Il faut être fort et savoir accepter la souffrance. — Vivez en Dieu ! — Aimez les âmes ! — Une retraite. — Puisez aux sources spirituelles. — Remplissez avec zèle vos devoirs d'état. — Soyez confiants dans la Providence. — Mariez-vous !

M. Soulange-Bodin étant, par sa nature expansive et par son zèle brûlant, un entraîneur d'âmes, celles-ci se mettaient volontiers sous sa direction et lui demandaient des conseils utiles à leur vie spirituelle.

Sa direction consistait surtout dans la contagion de l'exemple. Ayant une haute idée de sa mission de prêtre, il s'imposait surtout par l'autorité de la vie qu'il menait et par les enseignements de l'Evangile qu'il avait vécus, lui-même, avant de les proclamer. Ses avis et ses conseils avaient donc tout le prestige d'une existence imprégnée de la vie divine.

Fidèle à sa méditation quotidienne et très matinale, aimant à se renfermer dans une maison de retraite plusieurs fois pendant l'année, il dirigeait les âmes vers les exercices spirituels, ceux de Saint-Ignace en particulier, pour les amener, peu à peu, à s'imprégner des maximes évangéliques sans lesquelles il n'y a pas de vrai chrétien.

Avec une bonté patiente et inépuisable, il savait rendre à l'âme désemparée confiance en Dieu et en elle-même, en l'amenant progressivement au calme et à la domination surnaturelle d'elle-même. Une grande discrétion et l'habitude du monde et de la vie donnaient une souplesse toute salésienne à ses conseils de direction. Nombreuses sont les âmes qu'il a jetées ainsi dans les œuvres de charité, armées d'une vie intérieure intense et n'empiétant jamais sur le devoir d'état, même pour les œuvres de zèle en apparence les plus légitimes. Il s'appliquait à dégager la personnalité de chaque âme et à lui faire produire le plus possible pour Dieu, que ce fût dans sa famille ou dans le milieu social.

Il employait ordinairement des formules très brèves et il ne craignait pas de répéter souvent certaines maximes pour les enfoncer plus profondément dans les âmes.

Voici quelques-unes de ses paroles habituelles ; on y retrouve, par transparence, son âme combative, toujours prête à étouffer l'amour-propre, l'instinct naturel, l'égoïsme et n'ayant d'autre but que Dieu et les âmes.

Il faut se renoncer.

A des éducateurs, pour leur prêcher l'oubli de soi-même.

Nous autres éducateurs, nous sommes des marches d'escalier ; qu'importe celui qui monte ! Nous lui rendons le service d'aller à Dieu...

L'enfant se souvient peu, à part quelques exceptions. Il passe entre nos mains, il en aimera d'autres ; qu'importe !... pourvu que nous ayons fait à son égard tout ce que nous devons faire : Vive Dieu, à nos dépens !...

Nous avons toutes les responsabilités des mamans et nous n'en avons pas les joies. Nous donnons aux enfants, qui ne sont pas nôtres, notre temps, notre santé, notre vie. Il est écrit dans l'ancienne loi : « Tu ne désireras point... aucune chose qui soit au prochain. » Les enfants que l'on nous confie ne sont pas à nous et le désirer serait une usurpation : il faut que d'autres amours croissent dans leurs cœurs et que nous... nous disparaissions...

D'ailleurs, si nous n'avons pas travaillé pour Dieu, à quoi tout cela aura-t-il servi ?...

Notre religion ne nous dit pas de faire ce que nous voulons. Dans les autres religions, c'est bien facile. Pour nous, Notre-Seigneur nous dit : « Que celui qui veut être mon disciple prenne sa croix et qu'il me suive. » Il faut donc souffrir, il faut souffrir tout ce que Dieu envoie...

Nous devons souffrir pour les autres, pour les petites âmes d'enfants que nous tenons entre nos mains. Quel bonheur si nous pouvons par nos souffrances obtenir que telle âme aille au Ciel resplendir de gloire pour l'éternité ! C'est une sorte de maternité spirituelle... C'est si bon de faire du bien, de laisser passer un peu de bonté et d'en donner aux autres. Quelle joie lorsqu'on a devant soi quelqu'un qui souffre, qui vous regarde bien en face et à qui l'on peut dire : je vous comprends, je sais combien vous avez de la peine et je vous donne, en échange de votre confiance, un peu d'affection. En consolant les autres, on calme souvent sa propre souffrance.

Il faut être fort et savoir accepter la souffrance.

Il réagissait contre les tendances actuelles inspirées par l'éducation moderne. Il faisait la guerre à la mollesse, à la sensiblerie et à la susceptibilité.

Voici quelques extraits d'une lettre adressée à une directrice de Patronage :

Comme vous êtes impressionnable et portée à voir les choses en noir ! Il pleut... Les enfants sont mal élevés... Une de vos auxiliaires est changée ?... Oh ! que c'est triste et dur, et... quoi encore ??... Allons donc, sursum corda ! Un saint triste est un triste saint.

Et la Providence, qu'est-ce que vous en faites dans tout cela ? Sachez donc, avec votre foi de chrétienne, dire simplement : « Cela doit être le meilleur puisque Dieu est bon et sage et qu'Il le veut. » Sauver les âmes et glorifier Dieu, est-ce cela qui vous fait penser, parler, agir ?

Dans une autre lettre :

L'épreuve est nécessaire à une œuvre de Dieu, nous sommes les enfants d'un Dieu crucifié ; et puis, les âmes, ça s'achète... La nôtre a bien coûté le sang de Jésus-Christ... Est-il admissible que celles que nous désirons tant sauver ne nous coûtent pas une petite larme de temps en temps ?

Une directrice d'œuvres lui faisait part de ses craintes sans doute excessives. Et il la gourmandait en des termes, qui firent sur elle une impression décisive :

Voilà, mon Dieu. « Ça » veut travailler pour Vous et c'est « ça » que Vous nous envoyez pour conduire les autres ? Que voulez-vous que nous fassions « d'instruments » pareils, à peine capables de se tenir debout soi-même ?...

Vivez en Dieu !

Il donnait à une autre une série de conseils :

Pourquoi être de mauvaise humeur, repliée sur soi-même ? Il faut être, en toute occasion, calme et souriante.

Vous avez le devoir d'apaiser les autres, vous êtes trop sensible. Ne pensez pas à vous. Vous ne surmonterez cela que par le dévouement... Vous vous imaginez que vous donnez tout au bon Dieu, mais vous ne donnez pas précisément ce qu'Il demande.

Il vous manque des vues surnaturelles. Lui seul a voulu cette épreuve. Quand Il frappe en plein cœur, ayons l'intelligence de dire avec confiance : C'est pour mon bien... Il sait ce qu'il nous faut, nous avons besoin parfois d'être flagellés, c'est très bon...

Ne pas vouloir se mettre en présence de soi-même, c'est de la lâcheté. Il faut avoir le courage de se regarder soi-même, faire deux ou trois bonnes méditations dans saint Alphonse de Liguori ou saint Ignace... Nous ne sommes pas sur terre pour jouir... il y a plus de jours sombres que de jours gais : Mais, peu importe, si nous marchons droit, les jours d'épreuve sont des jours de grâce... Soyez ferme. Si vous donnez plus que vous n'avez, vous trouverez le complément en Dieu.

Vous avez été gâtée, cajolée, adulée, comme une poupée avec laquelle on aime à jouer. Soyez femme maintenant. Vous êtes habituée à tout recevoir et à ne rien donner ; la femme aime à recevoir, mais quand elle donne, elle donne beaucoup, elle donne plus que l'homme.

Vous ne savez pas faire un sacrifice, peut-être n'en avez-vous jamais fait de véritable ; on s'est trop occupé de vous...Oubliez-vous vous-même, pensez aux autres... Il faut vous perdre pour trouver les autres.

La vie est un labeur : aux bons soldats, la victoire. Quand on se trouve en présence d'un devoir qu'on prévoit difficile et qu'on ne cherche pas à le connaître jusqu'au fond, il y a là une lâcheté... Il n'y a pas que vous qui ayez des déceptions. La souffrance est nécessaire, elle est bonne, il faut apprendre à la supporter avec vaillance, à l'aimer, à la désirer au besoin.

Qu'importe ce qu'on dit de nous, si nous sommes appréciés ou non, si on fait attention à nous ou pas ? Marchons tout droit et quand même vers le but.

Le cœur est un coursier qu'il faut toujours tenir en bride.

Il faut être plus virile, avoir de la volonté. Aux qualités naturelles données par Dieu, gratuitement, il faut joindre l'effort de la volonté. Qui sait ce qu'on peut perdre par mollesse ? Ce serait négliger les plus grands bienfaits de Dieu et ce serait un grand malheur...

Réagir, dans toute la mesure du possible, contre les exagérations de la mode : quand on a une certaine situation, il y a des choses que l'on ne doit pas se permettre.

Lisez la Passion, méditez-la, vous y prendrez le goût du sacrifice... Vous n'avez pas l'habitude de la souffrance : c'est une éducation à faire.

Je vous souhaite beaucoup de courage dans la souffrance...

Ne marchandez pas avec le bon Dieu, Il n'a pas marchandé avec vous.

Faites reposer la paix de votre cœur sur l'amour de Dieu et le sacrifice.

Le grand remède à toute souffrance : se détacher de soi. Quand on pense aux autres, on se sépare de soi. Le dévouement est un grand remède.

Aimez les âmes !

Ce qu'il prêchait surtout à ses dirigés : c'est l'amour du prochain et des âmes.

Il disait à une directrice de patronage :

Il faut faire de vous quelque chose de bien, vous êtes appelée à une belle tâche, vous êtes appelée à l'apostolat. Travaillez à gagner des âmes, ne résistez pas à la grâce, allez jusqu'au bout des sacrifices qui vous seront demandés. Consacrez votre vie au prochain de quelque façon que Dieu vous le demande, ne manquez à aucune grâce qui vous sera donnée, travaillez pour le Sacré-Cœur... Et, quand la fatigue viendra pour vous, quand la lassitude vous accablera : reposez-vous en Lui... Alors vous ne serez plus seule. Il saura vous comprendre et portera avec vous une croix que, sans Lui, vous auriez, peut-être, laissée.

Vous allez partir en colonie de vacances, soyez le rayon de soleil de tout le monde, égayez les autres, surtout celles qui sont plus tristes, ne pensez pas à vous du tout. Tout pour les autres. L'humilité, l'obéissance, cela vous donnera la paix.

Une âme lui paraissait hésitante, capricieuse ; il lui dit :

C'est dommage... Que faire de vous ?... Il y a de l'énergie... de l'initiative... une certaine volonté... mais je suis impuissant. Si vous vouliez ?...

Et l'impulsion donnée par ces quelques mots décidait de toute une vie.

Il disait à un directeur d'œuvres :

Si les enfants ne trouvent pas chez vous une chaude atmosphère d'affection, c'est que, par manque de courage, vous n'avez pas donné tout ce que vous avez au cœur. Le bien est un labeur... Les grands ne peuvent être traités comme les petits... Ils ne peuvent rentrer dans le même moule ; vous ne les gagnerez qu'en vous donnant vous-même. La confiance ne se commande pas ; c'est un échange : « Donne-moi ton cœur, je te donnerai le mien. » Il n'y a qu'une chose à faire, au milieu de tout ce chaos de caractères, de sentiments... se dévouer sans marchander, sans calculer.

Une retraite.

Une de ses dirigées raconte avec quelle autorité surnaturelle il savait encourager ses directrices d'œuvres :

En 1919, M. Soulange-Bodin m'avait chargée d'organiser une retraite de trois jours pour les jeunes gens et jeunes filles employés dans l'alimentation : un quart d'heure de sermon seulement.

C'est à 3 heures de l'après-midi que la réunion devait avoir lieu dans la chapelle de la cité paroissiale. Au dernier coup de l'horloge, M. le Curé apparaît avec le prédicateur ; il regarde à droite, il regarde à gauche, très visiblement surpris ; M. le Curé me fait signe d'avancer, ce que je fais rapidement, l'âme consternée et la mine piteuse : Ce n'était pas pour 3 heures, cet exercice ?

— Mais si, M. le Curé... je suis désolée...

— C'est bien, s'il ne vient personne, c'est que nous ne le méritons pas. Je vais prier au pied de l'autel. Vous, allez à la porte et faites entrer les gens qui se présenteront.

Me voilà devant la porte, guettant de tous côtés...

Oh ! Joie ! Deux petites bonnes, en tablier blanc, s'avancent. L'une me demande : N'est-ce pas ici qu'il y a un office pour l'alimentation ?

— Mais oui ! Mais oui ! Entrez vite !

M. le Curé s'avancait justement vers la porte et dit avec son meilleur sourire aux petites servantes : Venez, venez mes enfants, et pour vous récompenser d'arriver un peu à l'avance, je vais vous donner les meilleures places...

Je retourne à mon poste et suis assez heureuse pour pêcher encore huit à dix personnes.

Puis, en grande pompe, sous son étoile la plus brillante, M. le Curé adresse avec la foi et l'entrain d'un saint François de Sales des paroles d'encouragement à ces braves gens ; puis, il prie le prédicateur de prendre la parole.

Nous fûmes plus heureux les jours suivants et nous eûmes la consolation de voir une quarantaine de personnes s'approcher du confessionnal.

Quand, tremblante, après ce premier exercice, je vis en particulier M. le Curé, il me dit, d'un ton grave et pénétré, simplement ces mots : « Ma fille, Dieu est content de vous, oui,

Dieu est très content de vous, je vous le dis de sa part. » — De telles paroles de bénédiction demeurent pour toujours...

L'année suivante une nouvelle tentative eut plus de succès, l'heure ayant été changée.

Puisez aux sources spirituelles.

Son grand moyen d'action était la prière et l'Eucharistie.

A une directrice de colonie de vacances :

Ne restez pas toujours avec les enfants, prenez des instants de liberté, de repos, de solitude avec Dieu...

Méditation tous les jours, tendre à un colloque de plus en plus intime avec Dieu, Lui parler directement... Ayez une vie eucharistique, pensez souvent à Dieu présent dans son tabernacle, envoyez-lui votre cœur durant le cours de la journée. On n'a pas toujours le temps d'aller à l'église, la pensée va plus vite, il n'y a pour elle ni mur, ni empêchement d'aucune sorte. S'il est vrai que Dieu est là perpétuellement pour nous, c'est là qu'il faut aller le chercher, vous y trouverez toujours joies et consolations.

Il était si persuadé de l'efficacité des sacrements que parfois certains défauts des personnes dévotes l'indignaient :

Vous en êtes là, disait-il à une pénitente, après tant de communions !

En mon for intérieur, je suis scandalisé de voir, parmi tant de personnes qui m'entourent, qui communient si souvent et qui semblent avoir consacré toute leur vie aux œuvres, si peu d'esprit surnaturel et tant d'égoïsme.

A un de ses dirigés :

Continuez à faire la méditation sans manquer ; c'est par là que l'âme s'éclaire et reprend courage dans les moments de faiblesse.

Il faut prier beaucoup. Dieu promet son secours à qui le sollicite. Demandez-Lui pardon de l'abus que vous avez fait de sa grâce, demandez-Lui la lumière pour pouvoir diriger votre vie dans le sens qu'Il désire.

Vivre dans le monde, mais n'être pas du monde ; se donner tout à Dieu ; n'aimer jamais que Lui ; ne travailler que pour Lui seul !

Remplissez avec zèle vos devoirs d'état.

M. Soulange ne se lassait pas de recommander l'obéissance au devoir d'état et au devoir présent.

A une dirigée.

Vos dernières lettres sont empreintes d'une légère nuance de tristesse, presque de regret ou de découragement. Attention aux ruses du démon, qui essaie souvent de nous faire désirer ce que nous n'avons pas, pour nous empêcher de bien faire ce que nous devons accomplir au moment présent. Conclusion : se donner à Dieu sans marchander ; il n'y a qu'une chose qui compte, c'est le sacrifice joyeux. Egalement, ne pas trop songer aux choses du passé : elles n'existent plus, elles nous attendrissent, affaiblissent, sans profiter. Regarder en avant, c'est l'Evangile qui le demande.

Dans une lettre à une novice :

J'espère que, voulant à tout prix devenir une bonne religieuse, vous vous êtes remise tout entière à la perfection du moment présent sans songer à autre chose.

Je n'admets pas vos correspondances et vos préoccupations à propos du monde et des choses que vous avez quittées.

Il y a une Providence. Si elle vous a donné une vraie vocation, elle vous doit de sauver les âmes que vous avez quittées pour suivre cette vocation. Donc, au point de vue surnaturel : ces âmes ne vous regardent plus.

En voilà assez ! Laissez les choses du dehors. Mettez-vous tout entière à la formation du noviciat et privez-vous de toute correspondance étrangère... Pourquoi vous tourmenter de ce que vous devriez faire quand vous ne devriez vous occuper que de ce que vous avez à faire.

N'écoutez pas les ragots qu'on fait sur vous ; on en fera toujours et sur tout le monde, même sur le Pape. Cela vous empêcherait de vous donner « tout entière ».

A une novice :

Vous commencez déjà à prendre le style religieux. Commencez-vous aussi à avoir la tête un peu penchée ? Je vous vois très bien avec le saint habit, mais comme ce n'est pas l'habit qui fait le moine, je vous vois toujours, et jusqu'à la fin, en butte aux épreuves du bon Dieu. C'est dans son plan pour former les âmes.

A la même :

Tout en aimant Dieu chaque jour davantage, jusqu'au sacrifice, restez vous-même : évitez les airs penchés, ce n'est pas cela qui fait la sainteté.

Vous me parlez de ce qui arrivera le 2 février ? Je soupçonne que vous y recevrez le saint habit. Au fond, j'y attache peu d'importance, ce n'est que l'extérieur. Ce qui a pour moi une valeur inappréciable, c'est la ferveur de votre noviciat. Perfection du moment présent, esprit de sacrifice, sans limites, voilà ce que je vous souhaite par dessus tout.

Ce qui ne l'empêchait pas d'écrire après la cérémonie de la vêtue :

C'est un grand honneur que Dieu vous a fait de vous accepter comme servante, il faut y répondre par une générosité illimitée.

Vous avez quitté l'habit séculier, vous en quitterez aussi, complètement, les affections et même le souvenir. Vous n'y êtes plus nécessaire ; Dieu qui vous a prise est assez puissant pour vous remplacer. Et il le fera d'autant plus que vous vous en rapporterez à Lui avec beaucoup d'abandon.

Soyez confiant dans la Providence.

Il demandait instamment l'abandon à la Providence :

Ne refusez rien de ce que Dieu vous demande. Donnez-Lui tout ce qu'Il veut. Vous vous demandez peut-être : « Mais me donnera-t-Il tout ce que je Lui demande ? » Je ne puis pas vous le dire ; l'important, c'est de ne rien refuser et de faire tout avec cœur.

Vous prenez plaisir à vous faire souffrir. La page est tournée, n'y revenez plus. Voyez l'avenir, non le passé. Faites ce que Dieu vous demande à présent, sans regarder plus loin.

A une autre :

Essayez de ne penser qu'au présent seul. Appliquez-vous à le remplir aussi parfaitement que si c'était la dernière action de votre vie.

Mariez-vous

Sur le mariage.

C'est être grandement égoïste que de ne pas vouloir se marier : à moins qu'on ait des raisons particulières, le mariage est un devoir. Dieu a sanctifié l'union de deux êtres ; beaucoup ne l'ont pas compris et le bon Dieu redemande aujourd'hui à la France le sang qu'elle n'a pas voulu donner.

Une sentimentale affection n'est pas nécessaire ; on se marie par devoir. Dans toute affection, il faut bannir ce qui est trop humain, trop sensible... Ne pas avoir une vie en dessous de ce qu'on doit donner, et donner en proportion de ce qu'on a reçu.

Colloque avec une jeune fille qui hésitait à accepter l'idée de mariage.

— Avez-vous trouvé une âme sœur de la vôtre ?

— Non, je ne sais pas si j e dois la chercher ?

— Femme, vous êtes créée pour vous marier ; y manquer, c'est manquer à son devoir ; reculer, c'est être lâche. Ce n'est pas toujours drôle un mari, des enfants, un ménage à conduire. Il faut un dévouement de tous les jours, mais refuser cette tâche, vous n'en avez pas le droit, à moins de vous faire religieuse.

Un moment de silence...

Alors, mariez-vous, ne restez pas vieille fille, vous n'êtes pas faite pour vivre seule. Vous avez peur de l'avenir ? Ne vous inquiétez pas, Dieu y veillera ; il suffit de faire son devoir. On se consume comme un cierge devant Dieu. Ne brûler que pour lui seul, n'est-ce pas beau ? Réfléchissez.

CHAPITRE XXI

LA PAROISSE SAINT-HONORÉ D'EYLAU AU MOMENT DE LA DÉMISSION DE M. SOULANGEBODIN.

Au congrès diocésain de 1920, M. le chanoine Dupin fit un rapport sur l'effort de l'église de Paris pour dériver dans les masses la grâce dont elle est dépositaire. Il décrivit l'organisation d'une paroisse moderne complètement outillée en vue de répondre aux besoins actuels : il choisit la paroisse de Saint-Honoré d'Eylau.

Il nous semble utile de présenter ainsi un tableau complet d'une paroisse que deux curés d'une valeur exceptionnelle avaient successivement évangélisée :

... La paroisse que nous choisissons est une paroisse fortunée et compte 50.000 âmes. On y distingue, comme partout, trois zones inégalement réparties : les fidèles pratiquants, les baptisés plus ou moins négligents de leurs devoirs religieux, et les hostiles.

Ceux qui méritent vraiment le nom de fidèles représentent le pusillus grex, le petit troupeau qui entourait Notre-Seigneur et à qui le Père a promis la royauté sur les âmes. La sollicitude du pasteur s'applique d'abord à en accroître le nombre. Aussi, à l'église primitive qui ne pouvait abriter que 800 personnes, et qui demeure l'église paroissiale, on a ajouté toute une cité paroissiale, avec une grande église qui couvre 1.200 mètres carrés et qui peut recevoir aisément 1.800 fidèles. A l'une des extrémités de la paroisse, on a, en outre, aménagé une chapelle de secours, qui offre 800 places à un groupe important de paroissiens, trop éloignés des deux églises principales.

Seize prêtres sont attachés, à des titres divers, à la paroisse, ou y prêtent leur concours, et assurent 20 messes officielles par dimanche.

La récolte spirituelle serait médiocre, dans la paroisse, si la table sainte n'était assiégée et les offices d'adoration et de réparation en grand honneur. Aussi le curé a-t-il donné comme mot d'ordre à ses paroissiens : « En avant, vers l'Eucharistie ! » et obtenu 300.000 communions par an.

Pour remédier à l'ignorance religieuse, une instruction est faite à chaque messe, après l'Evangile, et chaque catégorie de paroissiens a son prêtre, ses offices et son enseignement approprié : les hommes, groupés à leur messe au nombre de 4 à 500, les 1.000 membres du

patronage des jeunes gens, les 300 étudiants catholiques, les 800 jeunes filles des patronages, les 400 mères chrétiennes et les 600 chefs de famille.

Mais la formation religieuse ne consiste pas seulement dans l'enseignement et ce n'est pas assez de réunir des auditoires homogènes, il faut encore ouvrir, à la jeunesse surtout, des foyers de vie chrétienne et familiale.

Le catéchisme est le premier de ces foyers. Ils sont, dans notre paroisse, 650 enfants de 7 à 10 ans, encadrés de leurs 80 dames catéchistes, et suspendus, chaque semaine, aux lèvres de leurs prêtres, et même, à certains jours, captivés par les scènes évangéliques que le cinématographe déroule devant leurs yeux attentifs.

Mais l'adolescent et le jeune homme sont trop tôt, dans notre grand Paris, en butte aux tentations et parfois aux sollicitations éhontées de l'incrédulité et du vice. Il leur faut, à côté de la famille, qui souvent méconnaît sa mission, un foyer où ils puissent venir s'alimenter de vie chrétienne et redresser chaque jour leur orientation. La paroisse leur offre, à cet effet, ses patronages et ses œuvres.

Le patronage de notre paroisse groupe un millier d'enfants et de jeunes gens, auxquels il offre, avec des facilités de vie surnaturelle, le moyen de développer toutes leurs facultés dans un milieu sain, c'est-à-dire chrétien. Au premier souffle du printemps, une maison de campagne ouvre ses portes à cette jeunesse, et, quand vient la période d'été, cinq colonies de vacances reçoivent les meilleurs de l'œuvre, qui viennent y préparer l'année à venir et en assurer le succès.

L'apostolat de la prière, les conférences de Saint-Vincent de Paul, l'œuvre de Saint-Labre et les retraites mensuelles ou fermées entretiennent au sein de l'œuvre la flamme de l'apostolat ; un cercle d'études sociales, une section syndicale, un bureau de placement et une coopérative préparent les jeunes gens à la vie sociale.

De là naissent, quand l'œuvre est ancienne, comme c'est ici le cas, des foyers chrétiens qui gardent des liens étroits avec l'œuvre et qui étendent à leur tour le royaume de Dieu.

Trois œuvres semblables assurent le même bienfait à 800 jeunes filles, qui y trouvent en outre un Institut populaire, préparatoire à toutes les carrières féminines.

Comme la population de notre paroisse est de condition sociale assez variée, un cercle spécial groupe 300 adolescents et jeunes gens de l'enseignement secondaire.

Parallèlement, les jeunes filles du monde trouvent, en dehors du catéchisme de persévérance, des cours de philosophie, une école ménagère, et, faveur appréciée, mais réservée aux enfants de Marie, un foyer de pensée et de vie chrétienne, sous la forme d'une maison de campagne avec tennis et thé.

Mais voici des catégories de paroissiens, qui ont, non seulement leurs besoins particuliers, mais encore, de par leur profession, des difficultés spéciales pour pratiquer la religion : ce sont les gens de maison, les servantes chrétiennes, les gouvernantes et les institutrices privées. Toutes ont leurs œuvres distinctes avec un prêtre pour les diriger.

Les pauvres, les malades et les vieillards ont été, de tout temps, le troupeau de prédilection de l'Eglise. Ils ont, ici, pour les soigner et leur venir en aide, outre les groupements ordinaires, des messieurs et des dames de Saint-Vincent de Paul et des religieuses hospitalières, deux maisons d'assistance, un dispensaire, une crèche de 25 berceaux et plusieurs lits fondés dans les hôpitaux catholiques.

A ce travail en pleine bataille, si l'on peut dire, l'Eglise ajoute une sollicitude plus sereine, et elle s'applique à former de bonne heure au moins un certain nombre d'âmes à la vie chrétienne. Aussi notre paroisse entretient-elle à grands frais des écoles chrétiennes ; une école primaire de garçons et deux pour les filles, avec une population totale de 700 enfants, des cours paroissiaux, comprenant 200 élèves et menant les garçons jusqu'en troisième, et les

jeunes filles jusqu'au baccalauréat. Les écoles communales abritent de leur côté 1.090 enfants et de lycée des jeunes gens compte 2.600 élèves, auxquels l'enseignement religieux est assuré par un aumônier et un vicaire de la paroisse. On compte, il est vrai, dans le même arrondissement deux collèges chrétiens qui reçoivent 1.200 élèves et un externat de lycéens de 400 enfants et jeunes gens.

Mais voici un besoin nouveau, inconnu des temps passés : notre paroisse possède une importante succursale d'une société de crédit, qui groupe plus de 2.000 femmes ou jeunes filles. Elle a créé, pour ces paroissiennes de jour, une œuvre de Midinettes, qui a réuni jusqu'à 600 auditrices à ses missions et à ses conférences, qui a ses heures de confession et ses confesseurs attirés, à midi son adoration des premiers vendredis du mois, ses communions mensuelles, sa bibliothèque, sa section syndicale, et surtout son infatigable et inlassable directrice.

Un premier essai de retraite pascalle, au cours de l'après-midi, pour les employés des deux sexes de l'alimentation, a réuni de son côté près de quarante auditeurs.

Toutefois, la paroisse n'est pas seulement un troupeau multiple, dont le pasteur mène séparément ses ouailles aux pâturages sacrés de la vérité et de la grâce : elle doit être une grande famille et influencer, dans le quartier, sur l'esprit public. L'Union paroissiale des hommes et les chefs de famille se chargent, avec le Bulletin paroissial, d'unifier les efforts et de transformer en un grand fleuve tous ces courants de vie chrétienne. Des réunions générales et des fêtes paroissiales ont lieu dans la crypte de la chapelle paroissiale, qui peut contenir jusqu'à 2.000 personnes. Là se tiennent également des réunions interparoissiales, destinées à créer des mouvements plus étendus, soit en faveur de la revendication des libertés catholiques, soit, ce qui est mieux encore, pour mettre à profit les libertés qui nous restent : application des lois sur l'enseignement technique et les retraites ouvrières, organisation de coopératives, de groupements d'anciens combattants, etc. ...Les catholiques de la paroisse se sont fait également une place honorable dans l'union des œuvres groupées à la mairie et dans la section cantonale des Pupilles de la Nation.

Le grand fleuve de vie chrétienne s'en va même, bien loin de la paroisse, porter aux faubourgs, grâce au zèle des dames catéchistes, le bienfait de la foi et de la vie chrétienne. La paroisse a adopté également une conférence de Saint-Vincent de Paul des quartiers pauvres. Un préventorium marin a été établi à Cabourg pour les enfants, et un ouvroir de dames travaille pour les régions dévastées. Deux maisons de famille se sont ouvertes récemment aux apprentis et aux jeunes filles sans famille.

Enfin la section paroissiale de l'Œuvre des Vocations apporte, chaque année, à Mgr l'Auxiliaire une contribution généreuse de 4.500 francs, en dehors de laquelle les Mères chrétiennes assurent par des collectes mensuelles la pension et l'entretien de 7 jeunes séminaristes.

Tels sont les rouages complexes d'une paroisse parisienne, qui a eu la bonne fortune de pouvoir s'adapter à toutes les exigences modernes.

CHAPITRE XXII

M. L'ABBÉ SOULANGE. SA MALADIE, SA DÉMISSION,
SES DERNIÈRES ANNÉES, SA MORT
Ses funérailles. — Son testament spirituel.

En terre basque.

M. l'abbé Soulange avait 63 ans. Depuis plusieurs années, il se plaignait que la tâche qu'il avait assumée à Saint-Honoré d'Eylau fût trop lourde pour lui.

Le 1^{er} septembre 1917, il écrivait à un ami, après ses vacances : « Je rentre à Paris, plus fort, j'espère, mais sans enthousiasme ; ma paroisse est lourde et exigeante ; il faudrait là un curé de 35 ans. »

Il parlait souvent de démission à ses intimes ; il en avait parlé à Son Eminence le Cardinal Dubois au commencement de 1924.

Depuis longtemps les médecins soignaient son organisme atteint par l'artériosclérose.

Sa maladie

Le 6 mai 1924, en se levant pour sa méditation matinale, il eut une attaque. Au bout de quelques jours, il pouvait encore aller et venir, mais ses facultés intellectuelles étaient alourdies et sa langue était en partie paralysée.

Il s'installa quelque temps à Chaville, dans une villa appartenant à la paroisse, puis à Arcangues, dans la maison familiale.

Sa démission.

Il ne fut pas long à comprendre ce que Dieu lui demandait. Ne se sentant plus les forces nécessaires pour diriger sa paroisse comme il voulait qu'elle fût dirigée, il demanda à Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris de le relever de ses fonctions, et il ne fut satisfait que le jour où sa démission fut acceptée.

Le 28 juillet 1924, il écrivait à un religieux dominicain : « Vous savez sans doute, mais pas par moi, ma démission. La Providence me conduit. J'ai grande consolation à me laisser guider. Je réclame vos prières, surtout au Saint-Esprit, car c'est mardi 29 courant que le conseil de l'Archevêché doit s'occuper de cette affaire. Le principal c'est que le règne de Dieu arrive. »

Dans la Cité paroissiale du mois d'octobre 1924, M. Soulange-Bodin faisait ses adieux à ses paroissiens :

Mes chers paroissiens,

La Providence m'oblige, par la voix des médecins, à quitter notre chère et belle paroisse.

Je ne veux pas partir sans vous dire le souvenir édifié que j'emporte de ces 14 ans, où j'ai eu l'honneur d'être votre curé. Votre piété, votre assiduité à la Sainte Table, votre générosité merveilleuse, surtout pendant la guerre, et toutes vos autres vertus, ont classé votre paroisse parmi les premières de Paris.

Je vous remercie de toutes les bontés dont vous m'avez comblé. Si j'avais de quelque façon contristé quelques-uns d'entre vous, je les prie de vouloir bien me le pardonner en raison de la droiture de mes intentions...

Je vous souhaite, parmi vos enfants, de nombreuses vocations sacerdotales, car la Maison de Dieu est grande et les ouvriers peu nombreux. Gardez cet esprit de zèle, de charité, de

simplicité qui fait de votre paroisse une vraie famille d'âmes où il n'y a qu'un cœur et qu'un esprit...

Je n'ai pas besoin de dire à des chrétiens comme vous avec quelle confiance ils doivent accueillir leur nouveau curé. C'est la Providence qui l'a choisi ; il en sera pour vous l'ambassadeur. Voici de longues années qu'il est mon ami, je puis donc vous dire en toute connaissance de cause les qualités de bonté, de science et de dévouement que vous trouverez en lui.

Ce successeur était M. le chanoine Labourt, ancien directeur du collège Stanislas, que l'Archevêque de Paris avait bien voulu désigner sur la recommandation expresse de M. Soulange-Bodin.

Ses dernières années.

Et M. Soulange s'établit à l'Infirmier Marie-Thérèse, dans la maison de retraite des prêtres du diocèse. Il n'avait jamais songé à posséder une maison à lui, soit à la ville, soit à la campagne. Sa famille avait formé le projet de lui procurer une installation à Biarritz, dans une maison où il aurait été voisin de prêtres, ses amis, et dans un site qu'on savait lui être agréable, son esprit d'humilité et de pauvreté en souffrit de telle façon qu'on dut y renoncer.

Seule pouvait lui plaire la maison qui était affectée aux autres prêtres du diocèse, de même qu'il avait toujours décidé qu'en cas de maladie grave on le porterait à Saint-Joseph, l'hôpital de tout le monde.

Il avait hérité d'une fortune considérable et il ne possédait plus qu'une modeste rente qui devait disparaître après sa mort. Suivant sa propre expression, des « fleuves d'or » lui avaient passé entre les mains et il ne lui en était rien resté. Comme le disait une religieuse qui a été longtemps sa secrétaire : « l'argent pour lui ne comptait pas, les âmes seules avaient une valeur ».

Il se retira dans une petite chambre de l'Infirmier Marie-Thérèse, après avoir donné ses meubles, ses livres, tout ce qu'il possédait, ou du moins tout ce qu'il ne pouvait pas loger dans le petit réduit où il comptait finir ses jours.

Mais il ne se résignait pas à ne rien faire, et pour lui la retraite ne pouvait signifier l'inactivité. Il décida que le reste de ses forces serait entièrement consacré à une dévotion que les années n'avaient fait qu'augmenter en lui : la dévotion du Prêtre.

Toute sa vie il avait voulu être entouré de prêtres et se consacrer à leur formation par la vie commune, par ses écrits, par ses exemples. A Saint-Honoré d'Eylau, il avait fait un troisième essai de vie de communauté : avec quels regrets ne quittait-il pas cette communauté naissante
1

Son nouveau régime comportait : chaque jour une visite à un curé ou à un prêtre ayant des œuvres, afin de lui parler des vocations sacerdotales. Chaque jour, il travaillait à cette œuvre des vocations, soit en dirigeant un secrétariat qu'il improvisa et d'où sortaient des multitudes de tracts, d'images et de recommandations de prières à l'intention des séminaires, des maisons religieuses, de tous les diocèses de France.

Les jours qui suivirent sa mort, de nombreuses personnes reçurent encore de ces tracts et de ces prières. Il avait trouvé des collaborateurs qui continuaient son œuvre auprès des institutions de jeunes gens et des patronages.

Dans les derniers mois de sa vie, il préparait, sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, et des autres cardinaux, et sous la direction effective de Sa Grandeur Monseigneur Roland-Gosselin, un congrès national de recrutement sacerdotal.

Ce congrès, qui eut lieu du 26 au 28 novembre 1925, eut un magnifique succès et semble devoir donner les résultats les plus fructueux. On peut dire qu'avec le révérend père Delbrel, il en a posé les assises et créé le milieu favorable à son expansion.

Nous lisons dans les Etudes du 5 novembre 1925, sous la signature du Père Lhande, les lignes suivantes : l'infatigable apôtre du sacerdoce venait un jour entretenir Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris des préparatifs de « son cher congrès ». Dans l'antichambre, de nombreux curés de Paris se pressaient affectueusement autour de leur vénéré collègue, déjà marqué par l'approche de la mort. L'ancien curé de Saint-Honoré d'Eylau, dont les largesses envers ses confrères de paroisses moins fortunées sont devenues proverbiales et qui s'est ruiné à faire le bien, de leur dire, d'un ton jovial : « Ah ! mes amis ! ne me demandez plus d'argent pour vos églises ! Me voilà pauvre comme Job !

Puis, devenu soudain très grave : « Maintenant c'est moi qui vous tend la main ; donnez-moi des prêtres ».

A mesure que son activité naturelle était paralysée par l'âge et par la maladie, apparaissaient plus clairement les forces spirituelles qui avaient formé sa vie intérieure et profonde.

Nous recueillons dans ses lettres intimes quelques-unes des pensées qui l'animaient à ce moment : « La vraie vie n'est pas la plus longue, mais la plus pleine »... « Ma maladie a été une des plus grandes grâces de ma vie ; remerciez Dieu avec moi (13 octobre 1924) »... « J'ai célébré hier l'anniversaire de mon ordination et de ma première messe ; quelle grâce qu'une vocation ! » ...« La maladie est un régal... Oui, le bon Dieu est bon et je ne pourrai jamais assez le remercier de la paix profonde dont je jouis et de toutes les marques d'attachement dont je suis l'objet. »

Le 27 mars 1925, il écrit d'Arcangues (Basses-Pyrénées) à un ami une lettre où son âme s'épanouit de la façon la plus charmante. Ordinairement tendu vers l'action, il supprimait volontairement dans ses relations avec le prochain tout ce qui ne lui paraissait pas mener directement à un bien surnaturel. A cette heure de sa vie où les forces l'abandonnent, il laisse échapper de son fonds comme un parfum précieux que le lecteur aurait regretté de ne pas respirer :

Mon bon J...,

Ta lettre, arrivée sur mes talons, est venue ajouter un charme à mon séjour au Bosquet ; il fait si bon de se retrouver, même seul, au milieu d'objets tout imprégnés de souvenirs. Il pleut et cependant je dis : il fait beau ici, parce qu'il y fait bon.

Pour toi, tu ressens surtout la peine de l'isolement, parce que tu y penses trop, mais ta maison n'est-elle pas un véritable musée de souvenirs ?

Donc « Sursum Corda ! » et dis avec moi un bon « Deo Gratias » en arrêtant surtout ta pensée sur les bonnes choses du passé. Il y en a eu tant ! Si nous savions diriger notre mémoire, nous en trouverions plus que de mauvaises.

Malgré la fraîcheur du temps plutôt maussade, il y a ici assez de soleil pour délecter mon âme. Soleil du bon Dieu qui montre le bout de son nez entre deux nuages, sourire des braves gens, sourire des primevères, violettes et pervenches qui font de vrais petits jardins dans les recoins abrités. Tiens, j'en mets un petit arôme dans ma lettre. Tu ne sens pas ?

Je me trouve si mieux que j'ai écrit au Cardinal pour lui demander du travail et je pars lundi pour Lourdes afin de recommander à la Sainte Vierge ma requête. Je te demande une petite prière à cette intention et je te souhaite du soleil, du courage et de l'entrain.

Dans sa lettre à son archevêque, M. Soulange demandait que Son Eminence voulût bien lui confier le Sacré-Cœur de Montmartre, dont le titulaire, Monseigneur Crépin, venait d'être nommé vicaire général.

M. Soulange avait été séduit par l'idée d'y établir une communauté de clercs et de contribuer ainsi à la formation de prêtres pour le diocèse.

Après le pèlerinage de Lourdes, il sentit que cette démarche était imprudente, parce qu'elle ne correspondait pas à ses forces réelles et il n'eut pas de peine à accepter la décision que Son Eminence dut prendre, en regrettant que le zèle d'un si bon serviteur ne trouvât pas pour s'exercer un champ d'action plus étendu.

Il rentra à Marie-Thérèse. Il sentait que sa vie allait se terminer, il parlait souvent de sa mort et il concluait : « Comme Dieu voudra ».

Le 2 mai, recevant la visite d'une petite communiant, qu'il avait baptisée, il répéta à plusieurs reprises à la personne qui conduisait l'enfant, lui qui ne se plaignait jamais de sa santé :

« Je vais mourir, je suis un mourant ! Hier et toute la semaine j'ai classé ma correspondance, mes papiers, mais cela me fatigue tant ! » Puis, très humblement : « J'ai commis bien des erreurs dans ma vie, mais j'ai tant travaillé pour le bon Dieu » Enfin, il voulut bénir la petite fille, et la relevant, il lui dit : « Tu feras ta première communion le 14 mai, tu prieras beaucoup pour moi, j'en aurai tant besoin cette semaine-là. »

Le 6 mai, il dit à un de ses amis : « J'ai célébré une messe d'action de grâce ce matin ; j'ai remercié Dieu de la plus grande faveur qu'Il m'ait faite dans ma vie, c'est-à-dire de mon attaque de l'année dernière. »

Sa Mort.

Le 11 mai, il venait de dire sa messe, sans apparence de fatigue ; à peine rentré dans sa chambre, il s'abattit comme une masse sur le parquet. La sœur des malades entend du bruit, elle entre et le trouve à terre. Elle appelle aussitôt les infirmiers pour le mettre sur son lit. Elle lui fait remarquer aussi qu'il se fatigue en recevant trop de monde. Il répond : « Je travaillerai jusqu'à la fin et tant que le bon Dieu le permettra. Quand on l'aime passionnément, on ne doit désirer qu'une chose : l'accomplissement de sa volonté. »

La sœur lui dit qu'avec des soins il se remettra : « Que la volonté de Dieu s'accomplisse », répond-il. Pendant qu'on le remettait sur son lit, il ne cessait de répéter : « Comme le bon Dieu... Comme le bon Dieu... » ne pouvant aller plus loin.

On lui donna l'Extrême-onction, l'indulgence plénière, mais il ne sembla plus avoir conscience de rien jusqu'au soir à 5 h. 1/2 où il s'éteignit tout à coup.

Ses funérailles.

Ses funérailles eurent lieu à Saint-Honoré d'Eylau où ses anciens paroissiens le réclamèrent. Ce jour était le jour de fête du patron de la paroisse, Saint Honoré, et c'était aussi la veille de la canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à laquelle, dans sa filiale affection, il avait dédié l'une des chapelles paroissiales.

On ne se rappelle pas avoir jamais vu dans les paroisses de Paris autant de prêtres assister à l'enterrement d'un de leurs confrères. Le Cardinal Dubois présidait la cérémonie, toutes les notabilités de la paroisse étaient présentes. Le deuil était conduit par M. Soulange-Bodin, ministre plénipotentiaire, frère du défunt, et par MM. Roger et Henri Soulange-Bodin, ses neveux. Le 16^e arrondissement était représenté par le maire, M. Bouillet, par deux députés du 3^e secteur, MM. Evain et Duval-Arnould, et par deux conseillers municipaux de l'arrondissement, MM. d'Andigné et de Fontenay. On voyait aussi de pauvres gens cachés dans les bas-côtés pleurer des larmes amères.

Son testament spirituel.

Dans son testament spirituel du 15 septembre 1922 et publié après sa mort, il protestait de sa fidélité à la foi catholique, apostolique et romaine ; il remerciait Dieu de toute son âme des grâces sans nombre dont Il l'avait comblé, en Lui demandant pardon d'y avoir si mal répondu. Il remerciait, sans vouloir oublier personne, tous ceux qui lui avaient fait du bien ou témoigné quelque intérêt et il demandait instamment une dernière charité : celle d'une prière et, si c'était possible, une année de messes pour le repos de son âme : « Un prêtre a tant de responsabilités ! » ...Si, en souvenir de moi, ajoutait-il, quelques-unes des personnes qui ont été si bonnes et si indulgentes pour moi pendant mon ministère à Saint-Honoré d'Eylau, voulaient bien fonder une bourse dans un séminaire, il me semble que le si redoutable Purgatoire qui m'attend pourrait être atténué par le Souverain Juge en considération du bien qui serait assuré ainsi à perpétuité. »

Ses anciens paroissiens, ses amis, tous ceux auxquels il avait fait du bien, les âmes innombrables à qui il avait apporté le réconfort de sa bonté, la lumière surnaturelle de sa foi profonde, l'ardeur de son désir du bien, recevront encore ici l'écho de cette humble demande de prières, et accueilleront avec émotion cette dernière supplication d'outre-tombe. Elles auront aussi trouvé dans les pages qui précèdent une ample moisson de paroles et d'actions, destinées à perpétuer la mémoire du curé de Plaisance et du curé de Saint-Honoré et à lui permettre de continuer après sa mort le bien qu'il a si abondamment semé à travers le monde.

En terre basque.

Le corps de M. l'abbé Soulange-Bodin repose dans le petit cimetière d'Arcangues. Il y fut transporté après les funérailles de Saint-Honoré d'Eylau et le service qui fut célébré dans l'église d'Arcangues attira, de tous les points du pays basque, une affluence extraordinaire.

Il réside, en attendant le jour de la résurrection, auprès des membres de sa famille, — auxquels il fut si toujours si tendre — et parmi ses amis, les paysans basques, ces hommes de foi, qui savent aimer le prêtre comme un homme de Dieu.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER. — Enfance, Collège, Séminaire	
CHAPITRE II. — Vicaire et fondateur d'œuvres	
CHAPITRE III. — M. Soulange catéchiste.	
CHAPITRE IV. — La vie commune des prêtres de paroisse	
CHAPITRE V. — Le travail social à Notre-Dame du Rosaire	
CHAPITRE VI. — Lettres à un séminariste	
CHAPITRE VII. — Le curé de Plaisance.	
CHAPITRE VIII. — Le curé et son clergé.	
CHAPITRE IX. — Le curé de Plaisance et la vie paroissiale	
CHAPITRE X. — Le curé de Plaisance et son action civique	
CHAPITRE XI. — Le curé de Plaisance en face de la violence	
CHAPITRE XII. — Le curé de Plaisance et le régime de la Séparation	
CHAPITRE XIII. — Le curé de Plaisance. Syndicats, colonies de vacances	
CHAPITRE XIV. — Dernières années de la cure de Plaisance	
CHAPITRE XV. — M. l'abbé Soulange à Saint-Honoré d'Eylau	
CHAPITRE XVI. — Le curé de Saint-Honoré et la guerre	
CHAPITRE XVII. — Bulletin paroissial de Saint-Honoré d'Eylau	
CHAPITRE XVIII. — Le curé de Saint-Honoré d'Eylau et sa méthode pastorale	
CHAPITRE XIX. — Le curé de Saint-Honoré d'Eylau et sa méthode pastorale (suite) . .	
CHAPITRE XX. — M. Soulange directeur d'âmes	
CHAPITRE XXI. — La paroisse Saint-Honoré d'Eylau au moment de la démission de M. Soulange-Bodin	
CHAPITRE XXII. — M. Soulange, sa maladie, sa démission, ses dernières années, sa mort.	

Etabl. André BRULLIARD, Saint-Dizier (Hte-Marne) — 1926

CHAPITRE PREMIER	1
Enfance.	1
Collège.	2
Séminaire.	3
CHAPITRE II	5
La Paroisse.	5
Le Vicaire.	5
Ses Œuvres.	6
CHAPITRE III	8
Sa méthode.	8
La Providence.	8
Le recours à la Sainte Vierge.	9
La France est-elle un pays catholique ?	9
Les Catéchismes.	11
Les Patronages.	11
Les Cercles de jeunes gens.	12
CHAPITRE IV	13
CHAPITRE V	15
Les idées sociales de M. Soulange.	15
Un curé populaire.	16
Le Congrès de Plaisance.	16
Le Dispensaire.	18

CHAPITRE VI	19
Deux catégories de prêtres.	19
Les petits Séminaristes.	20
Les grands Séminaristes.	21
Les jeunes prêtres au sortir du Séminaire.	21
Comment aborder le Peuple ?	21
L'éducation civique.	23
CHAPITRE VII	25
Construction de l'église de N.-D. du Travail.	25
Comment M. Soulange concevait son église et son presbytère.	25
Neuvaine à St Joseph.	27
L'église terminée et meublée.	27
L'église livrée au culte.	29
CHAPITRE VIII	31
L'âme commune.	31
Le Conseil paroissial.	32
Une école de formation sacerdotale.	33
CHAPITRE IX	34
Les Patronages.	34
Promenades en bateau.	34
Conférences chez les marchands de vin.	35
CHAPITRE X	37
La réunion publique.	37
Le devoir de voter.	38
La Presse.	39
CHAPITRE XI	41
Attaque de l'église de N.-D. du Travail.	41
Les inventaires.	42
CHAPITRE XII	45
La S. P. P.	45
Les mesures prises pour remédier à l'expulsion des sœurs.	46
CHAPITRE XIII	48
Les Syndicats.	48
Colonies de vacances.	50
Exode des campagnes vers les villes.	50
CHAPITRE XIV	51
Initiatives paroissiales.	51
Journaux d'enfants.	52
Les adieux d'un Curé à ses paroissiens.	55
CHAPITRE XV	56
L'installation.	56
Contre les mauvais livres.	57
L'esprit surnaturel.	57
Contre la mauvaise presse.	58
CHAPITRE XVI	59
Les prênes de la guerre.	59
Patriotisme et générosité d'une paroisse.	60
CHAPITRE XVII	62
Pour les servantes chrétiennes.	62
L'éducation de la Femme.	62

Multipliez-vous !	63
Soyons utiles.	63
Négligence et Faiblesse.	63
Etre bon.	64
Courage civique et esprit chrétien.	64
CHAPITRE XVIII	66
L'Union sacrée.	66
Modes et danses inconvenantes.	66
Retard dans les mariages.	66
Dispensaire de la Croix-Rouge.	67
Chefs de Famille.	67
Grand' Messe paroissiale.	68
Conquête des Hommes.	69
Les jeunes filles et le travail lucratif.	71
CHAPITRE XIX	73
Les Œuvres économiques.	73
Vers l'Eucharistie.	75
CHAPITRE XX	77
Il faut se renoncer.	77
Il faut être fort et savoir accepter la souffrance.	78
Aimez les âmes !	79
Une retraite.	80
Puisez aux sources spirituelles.	81
Remplissez avec zèle vos devoirs d'état.	81
Il demandait instamment l'abandon à la Providence :	82
Mariez-vous	82
CHAPITRE XXI	83
CHAPITRE XXII	86
En terre basque.	86
Sa maladie	86
Sa démission.	86
Ses dernières années.	87
Sa Mort.	89
Ses funérailles.	89
Son testament spirituel.	90
En terre basque.	90